N° 71 – décembre 2023

Info 12

Président : Chef d'escadrons Paul Lemaire
12 Rue de La Chapelle - 02110 Bohain-en-Vermandois
Tél. : 03.23.07.06.02 – Courriel : lp68@hotmail.fr

Secrétaire :

Brigadier-chef Philippe Gillet
13 Rue de Charme – 08140 Pouru Saint Rémy
Tél. : 03.24.29.46.01 - Courriel : gilletphil08@wanadoo.fr

Secrétaire adjointe :

Madame Catherine Zanette
19 Rue de la Pennessière – 08200 Wadelincourt
Tél. : 03.24.29.65.51 - Courriel : catherine.zanette@wanadoo.fr

Trésorier :

Maréchal des logis chef Claude Zanette
19 Rue de la Pennessière – 08200 Wadelincourt
Tél. : 03.24.29.65.51 - Courriel : catherine.zanette@wanadoo.fr

Organisateur des cérémonies en Pays de Caux :

Brigadier-chef Raphaël Distante
8 Rue des Sapeurs – 76460 Saint-Valery-en-Caux
Tél. : 02.35.97.33.57 - Courriel : distante@wanadoo.fr

Organisateur des 12.12 en Maine et Loire

Brigadier-chef Jean-Claude Frelechoux
8 Rue de la Cirottière – 49160Longue Jumelles
Tél. : 06.41.35.59.31 – Courriel : milord62@orange.fr

Webmestre :

Chef d'escadrons François de Guiringaud
103 Avenue Pierre Grenier – 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01.46.09.07.75 – fdeguiringaud@gmail.com

Porte-drapeau : Brigadier-chef Jackie Dumay

Portes-drapeau suppléants : Messieurs Alain Fleury et Cyril Gillet

Commissaire aux comptes : Adjudant-chef René Petitdan

Membre du bureau : Lieutenant Patrick Gérard

Lien avec nos amis Canadiens : Lieutenant-colonel Richard Aubry

SOMMAIRE

1 LE MOT DU PRESIDENT

2 LE PASSE DU 12

Historique du 12ème Régiment de Chasseurs.

3 ACTIVITES

3.1 – Activités passées :

31.1 – Le 12.12 à Paris.
31.2 – Le 12.12 à Saumur.
31.3 – Le 12.12 à Sedan.

3.2 – Activités futures :

32.1 – L‘assemblée générale en 2024.
32.2 – Cérémonies en Pays de Caux.

4 INFORMATIONS DIVERSES

4.1 – Nouvelles de l’U.N.A.B.C.C.
4.2 – Ecoles militaires de Saumur.
4.3 – Saumur ANORABC.
4.4 – F.C.C.A.
4.5 – U.N.A.C.A.
4.6 – Nouvelles de Sedan et des Ardennes.
4.7 – Relations avec nos amis canadiens.
4.8 – Le saviez-vous ?
4.9 – Le mot du trésorier.

5 NOUVELLES DES CAMARADES

5.1 – Nouvelle adhésion.
5.2 – Changements d’adresse.
5.3 – Nos joies.
5.4 – Nos peines.
5.5 – Nouvelles des uns et des autres.

6 Nostalgie

1 - LE MOT DU PRESIDENT

Mes chers ami(e)s,

Dans quelques jours, l'année qui s'achève laissera derrière elle une série d'événements marquants. Poursuite de la guerre à l'Est de l'Europe, conflit éternel au Proche-Orient, séparatisme, laïcité, mise en cause par un culte trop différent de nos origines judéo-chrétiennes, conflits sociaux, violences gratuites, mal être d'une partie de notre jeunesse. Illusion perdue par notre défaite los de la coupe du monde de rugby… Cette grisaille générale rend morose l'état d'esprit de la plupart de nos concitoyens…

Mais nous anciens chasseurs qui avons connu de nombreuses crises au cours de notre existence sous les armes, nous n'allons pas nous départir de notre optimisme et de notre foi en l'espérance ; nous saluons face aux dangers qui nous guettent, l'amélioration sensible du budget de la Défense ainsi que l'adoption par la représentation nationale de la L.P.M. 2024-2030 ; Vous en verrez le détail dans notre bulletin.

En ce qui concerne notre amicale, l'année qui vient verra la commémoration du 40ème anniversaire de la dissolution de notre beau régiment. Notre assemblée générale se tiendra les 4 et 5 mai à Sedan.

Le 15 juin, nous serons à Saint-Valery-en-Caux pour rendre hommage à nos grands anciens de la campagne de 1940. Je salue au passage monsieur le maire de Saint-Valery-en-Caux pour son aimable invitation.

Au cours du même mois, le jour reste à déterminer, nous nous rassemblerons autour de la dalle sacrée pour un ravivage de la Flamme.

Pour toutes ces activités, vous recevrez une lettre circulaire. Afin de faciliter la tâche de notre secrétaire, je vous prie d'y répondre dans les temps, par avance je vous en remercie.

A tous, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles, un JOYEUX NOËL et une bonne année 2024 !

Bonne année 2024

Hauts les cœurs !
Et par Saint-Georges ..... Vive la Cavalerie !
et par Murat ..... Vive le 12ème !

Chef d'escadrons Paul Lemaire

<u>Note d'attention</u> :

Il est porté à votre connaissance que notre secrétaire a changé dernièrement d'ordinateur. Après avoir transféré les documents de l'amicale sur son nouvel ordinateur (neuf), il s'avère que ce dernier est tombé en panne, ce qui a eu pour conséquence de vider son disque dur et ainsi perdre beaucoup de données concernant l'amicale : courriers, photos d'identité des membres, ...
Malgré une sauvegarde de quelques documents, il est obligé de remettre tout à niveau.
Pour faciliter son problème de photo d'identité, photo qui est insérée dans la partie '' Nouvelles des uns et des autres '', merci de lui renvoyer une photo par mail. Celles et ceux qui ont été contacté par mail et qui ont répondu favorablement, n'ont pas à tenir compte de cette note d'attention.
Merci de lui faire part d'anomalies vous concernant par mail.

2 - LE PASSE DU 12

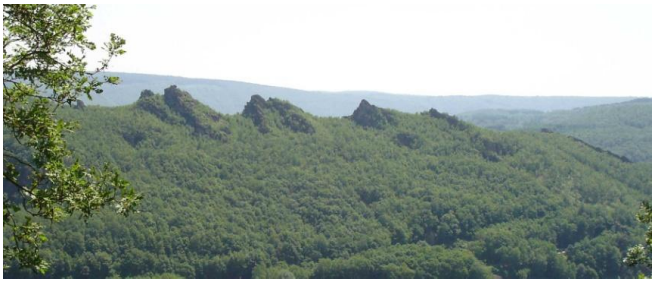

Les 4 fils Aymon

Cette célèbre légende ardennaise qui date du XIIème, raconte l'histoire du cheval Bayard et des quatre fils Aymon. Voici plusieurs articles ci-dessous qui relatent la légende.

Les 4 fils Aymon

Cette légende est aussi connue sous le nom du personnage principal, " Renaud de Montauban ", où Charlemagne apparait comme perfide et sournois à l'inverse des quatre frères qui restent toujours fidèles au code de l'honneur chevaleresque.

Très populaire au moyen-âge, la légende relate l'histoire des quatre fils du duc Aymon, vassal de Charlemagne.

Afin d'être fait chevalier, Allard, Guichard, Renaud et Richard partent à la cour de l'empereur et le servent honorablement. Mais à la suite d'une discussion qui survient au cours d'une partie d'échecs, Renaud blesse mortellement Bertolai, le neveu de Charlemagne.

Pour fuir la colère de l'empereur, Renaud est obligé de s'éloigner de la cour. Il se refugie d'abord chez son père qui le chasse de la forteresse de Dordogne. Monté avec ses trois frères sur leur unique cheval Bayard, ils s'enfoncent dans la mystérieuse forêt d'Ardenne et sèment rapidement leurs poursuivants grâce aux pouvoirs magiques de Bayard qui est capable de franchir une vallée d'un seul saut. Là, avec l'aide de leur cousin, Maugis, enchanteur et un peu voleur, ils construisent la forteresse de Montessor sur un rocher surplombant la Meuse.

Les quatre fils Aymon

Mais au bout de sept ans Charlemagne connaît leur retraite et il fait le siège du château avec une troupe importante. A cause de la traitrise d'Hervé de Lausanne, qui profite de l'hospitalité des fils Aymon pour en ouvrir la herse durant la nuit, le château est sur le point d'être pris les quatre frères s'enfuient du château et se réfugient une nouvelle fois dans les profondeurs de la forêt ardennaise. Tous quatre, Renault, Allard, Richard et Guichard, sur leur cheval magique Bayard, fuient sans cesse et franchissent la Meuse d'un bond immense.

Fuyant vers le sud Ils se mettent au service du roi Yvon de Gascogne. Ils sont une aide précieuse lors des combats qui opposent les troupes du roi Yvon de celles de l'émir Beges. En remerciement le roi donne à Renault la main de sa sœur Aélis et des terres. Renaud va y faire construire un château qu'il nomme Montauban « parce qu'il est construit sur une montagne de marbre ». Mais Charlemagne les retrouve. Il leur tend un piège en les envoyant affronter, désarmés, plusieurs armées durant la bataille de Vaucouleurs.

Roland et les douze pairs négocient la paix entre les différents protagonistes. Charlemagne accorde le pardon aux quatre frères et à leurs familles. La colère de Charlemagne ne s'apaisera qu'avec le sacrifice de

Bayard, précipité dans la Meuse mais le cheval parvient toutefois à s'enfuir dans la forêt. Et par les nuits sans lune, le fougueux destrier revient parfois hanter la forêt d'Ardenne.

D'autre part Renaud doit renoncer au métier des armes et faire un pèlerinage à Jérusalem. A son retour il participe à la construction de la cathédrale de Cologne. Les ouvriers l'assassinent, car Renaud travaille plus sans demander de salaire autre qu'un peu de nourriture.

&&&

Les 4 fils Aymon

Les quatre fils Aymon sont les 4 fils du Duc Aymon. Cette légende ardennaise, venant de Bogny-sur-Meuse, se passe au Moyen-Âge (XII s.). Les quatre fils sont Renauld, Allard, Guichard et Richard.

Statue des 4 fils Aymon à Bogny-sur-Meuse

I. <u>Présentation</u> :

Renauld, Allard, Guichard et Richard sont les quatre fils Aymon. Leur père est le Duc Aymon. Ils ont un cousin : Maugis. Maugis a des talents d'enchanteur. Il a délivré le cheval Bayard d'un volcan.

II. <u>Bayard</u> :

Bayard est un cheval ayant des qualités magiques et une origine surnaturelle : il est le fils d'un dragon et d'une serpente. Bayard a été libéré d'une île volcanique par l'enchanteur Maugis. Maugis décida de le rendre à l'empereur Charlemagne qui le donna aux frères Aymon.

III. <u>Début de l'histoire</u> :

Cela s'est passé dans le château de Charlemagne, où Renauld venait d'être nommé chevalier, dans la salle de loisirs où il jouait une partie d'échecs avec Bertolai, le neveu de l'empereur. Bertolai l'a provoqué, puis ils se sont querellés et Renauld, énervé, l'a blessé mortellement. L'empereur décida alors de venger son neveu. Pour sauver leur vie, les fils du Duc Aymon se sont enfuient.

Gravure de la fuite des 4 fils Aymon

IV. <u>Les différents endroits où ils se sont rendus</u> :

Forêt d'Ardennes :

La fuite se poursuit jusque dans les profondeurs de la Forêt d'Ardennes. Ils retrouvent leur cousin Maugis et lui raconte leur triste aventure. Il leur dit donc qu'il n'a jamais porté l'empereur dans son cœur et qu'ils peuvent donc compter sur lui. Avec l'aide des talents magiques de leur cousin, ils bâtissent la forteresse de Montessort sur un rocher dominant la Meuse pour que tous s'y réfugient. Ils mènent une vie tranquille pendant plusieurs années, lorsqu'un jour Charlemagne les retrouve toujours déterminé à se venger. Il manigance avec un jeune seigneur et parvient à se faire ouvrir les portes du château. Ils combattent avec force et courage les hommes de leurs ennemis, puis avec Bayard, ses frères et son cousin, Renauld s'enfuit vers la forêt par un passage secret. Maugis leur parle d'un combat entre le roi Yon de Gascogne et les Sarasins et il pense que cela serait digne de leur courage et de leur force.

Gascogne :

Convaincus, les frères chevauchent jusqu'en Gascogne où, avec l'aide du fantastique cheval Bayard, ils accomplissent de véritables prouesses. À tel point que le roi Yon leur offre le château de Montauban pour les récompenser. Mais ce n'est pas le temps qui atténuerait le désir de vengeance de l'empereur. Il parvient à piéger les fils Aymon en leur faisant croire à la paix. Encerclés par les soldats de l'empereur, les quatre frères seraient morts si Bayard n'était pas intervenu à coups de sabots et de morsures.

Charlemagne est furieux :

– Qu'on assiège le château ! hurle-t-il à ses hommes.

Un siège terriblement long commence. Dans la forteresse, les habitants meurent de faim et de soif. Les frères doivent boire le sang de Bayard, le seul animal épargné, pour ne pas périr. Mais alors que tout espoir semble perdu, Renaud découvre par miracle un souterrain qui leur permet de s'enfuir à nouveau.

V. Renauld se consacre à sa religion :

Toutes ces années de combat, de poursuite et de querelles pèsent sur les épaules des 4 frères et de Bayard.

L'empereur décide finalement de proposer une offre de paix : il arrêtera de poursuivre les fils Aymon si Bayard lui est livré et que Renauld part en pèlerinage à Jérusalem.

Plein de regrets, Renauld accepte. La paix l'emporte sur son attachement au cheval. Il le remet au roi avant de partir tenir ses promesses.

Charlemagne - détestant le cheval - ordonne qu'on le jette dans la Meuse avec une meule au cou. Cela est fait. Le cheval erre pendant des heures dans l'eau jusqu'au moment où, triste et énervé, il tape d'un grand coup de sabot sur la meule, la brisant. Il parvient à regagner la rive.

Encore aujourd'hui, on raconte que l'on peut apercevoir le fabuleux cheval et entendre les cris et les hennissements désespérés qu'il pousse de ne pouvoir retrouver ses maîtres...

& & &

Les 4 fils Aymon

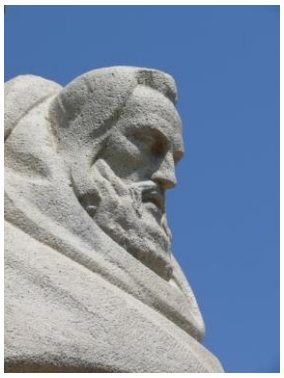

La révolte des quatre fils du Duc Aymon de Dordogne contre Charlemagne leur suzerain.

Rédigée en prose au XVème siècle sous le titre '' Légende des quatre fils Aymon '' (Troyes). Au XVIIème siècle Cervantes y fera référence dans son Don Quichotte. Au XIXème siècle, cette popularité grandit encore portée par le mouvement romantique qui se passionnait pour le Moyen Age. Grâce aux éditions de colportage, la légende fut diffusée jusque dans les campagnes.

Un bref aperçu de cette légende d'après le texte des Editions Troyennes de la Bibliothèque Bleue au XVIIème siècle.

Le roman s'ouvre sur un long préambule opposant le Duc Beuves d'Aigremont, oncle des fils Aymon, à l'empereur Charlemagne qu'il refuse de servir lors d'une guerre. L'empereur envoie son propre fils en

délégation mais il est tué lors de l'entrevue. Un essai de réconciliation intervient mais les hommes de Charlemagne tuent par trahison le Duc. C'est dans ce climat tendu de méfiance et haine réciproques que l'empereur adoube les quatre frères. Commence alors véritablement l'histoire des quatre fils d'Aymon.

Lors des fêtes de la Pentecôte, l'empereur tient une cour plénière et, après le repas, Renaud, lors d'une partie d'échecs, se querelle avec Berthelot, neveu de Charlemagne et le tue. S'ensuit alors une longue guerre entre les protagonistes.

C'est d'abord le château de Montessor, plus tard désigné sous le nom de Château-Regnault, qui est assiégé et pris par trahison. Les Quatre fils d'Aymon s'enfuient et se réfugient dans la forêt d'Ardenne. A bout de ressources, ils vont trouver leur mère qui leur fournit l'argent nécessaire pour résister à l'empereur.

Ils arrivent en Gascogne, aident le roi Yon à se débarrasser des Sarrazins et s'établissent en faisant construire Montauban. Renaud épouse Claire, la sœur du roi Yon, qui lui donne deux enfants mâles. Mais Charlemagne découvre la retraite des frères et somme le roi Yon de lui remettre ses ennemis sous peine d'être assiégé.

Un premier assaut est donné contre Montauban et le neveu de l'empereur, Roland, entre dans la bataille. Et c'est le piège de Vaucouleurs. Persuadés qu'ils vont faire la paix avec l'empereur, les quatre fils d'Aymon s'y rendent sans armes, sans escorte et sont encerclés. Ils se défendent vaillamment mais, sans le secours de Maugis, leur cousin, ils passaient de vie à trépas. La bravoure de Roland va alors se mesurer à celle de Renaud, mais le combat reste sans issue, les deux hommes étant de même valeur. Richard, le plus jeune frère de Renaud, est ensuite fait prisonnier et délivré in extremis par Renaud, au moment d'être pendu.

Maugis, chevalier émérite et magicien tire les ficelles du récit. Fils du Duc Beuves d'Aigremont il est en conflit ouvert avec Charlemagne. C'est lui qui a donné à Renaud Bayart, le cheval-fée ainsi que l'épée Froberge dont tous les coups portent. Chaque fois qu'il le peut, il vole au secours de ses cousins les quatre Fils Aymon. Mais voyant que la lutte s'éternise, il a la sagesse de se faire ermite pour rendre la paix possible. Alors Charlemagne finit par céder sous la pression des douze pairs. Renaud lui livre Bayart et part en pèlerinage à Jérusalem avec Maugis pour obtenir le pardon de leurs fautes. Charlemagne fait précipiter Bayart dans la Meuse, une meule de moulin au cou, mais le cheval réussit à s'échapper et la légende dit qu'il erre encore dans la forêt d'Ardenne où tous les ans, il hennit le 21 juin.

De retour à Montauban, Il apprend le décès de son épouse, confit ses enfants à Charlemagne, quitte discrètement le château et se fait engager comme maçon sur le chantier de construction de la cathédrale de Cologne. Jalousé, il est assassiné par ses compagnons et jeté dans le Rhin. Son corps miraculeusement préservé, il est vénéré comme un Saint martyr. Renaud de Montauban est désormais appelé Saint Renaud.

Le site de la Platelle :

Les rochers d'une chevauchée éternelle Platelle des 4 Fils Aymon où se déroule le célèbre Festival selon la légende, les quatre fils du Duc Aymon, Renaud, Allard, Guichard et Richard sont quatre vaillants chevaliers, jeunes, beaux, forts et droits, à l'œil fier et au regard loyal. Ils font partie de la cour de Charlemagne et leur vie est une succession de tournois, de plaisirs et de festins. Mais au cours d'une partie d'échecs, Renaud blesse mortellement Berthelet, le neveu de Charlemagne. Les quatre frères sont alors obligés de fuir la fureur de l'empereur. Montés sur le cheval-fée Bayard, qu'ils ont reçu de leur cousin Maugis, l'enchanteur de la fée Oriande, les quatre frères devenus hors la loi se réfugient dans la forêt d'Ardenne. Ils y bâtissent le château de Montessor, sur un promontoire escarpé de la vallée de la Meuse. Mais Charlemagne les retrouve et ordonne le siège du château-fort. Le castel est pris par trahison, et les fils Aymon, avec Bayard, mènent alors une vie errante dans la forêt ardennaise durant trois années, puis, ils rentrent au château de leur père à Dordogne, avant de partir vers d'autres aventures qui les conduiront dans le Sud de la France et vers l'Allemagne. Les rochers saillants, sur les hauteurs de Bogny-sur-Meuse, ont l'allure de quatre cavaliers sur un cheval au galop, souvenir éternel de l'épopée ardennaise des chevaliers ayant inspirée une chanson de gestes très populaire au Moyen-Age.

3 - Activités

3.1 - Activités passées :

31.1 - Le 12.12 à Paris :

Le vendredi 8 décembre, vers midi, les anciens du 12ème Régiment de Chasseurs s'étaient donnés rendez-vous dans le haut lieu de la Garde républicaine à cheval : le Quartier des Célestins pour le traditionnel déjeuner 12.12. Nous remercions le Chef de Corps de la Garde de nous avoir réservé une fois encore la belle salle '' Napoléon ''.

Cette année, le Président de l'UNABCC, le général de Corps d'Armée de Courrèges d'Ustou ainsi que le lieutenant-colonel Lagrange délégué général de l'Union, nous ont fait l'honneur d'être parmi nous.

Nous saluons aussi le colonel Lambert ancien Chef de Corps du 8ème Chasseurs et ami du 12. Merci au lieutenant-colonel Forterre, Président de Saumur ANORABC d'être venu nous rendre visite.

Heureuses retrouvailles… Au cours du déjeuner, de nombreux et vivaces souvenirs de la vie dans notre ancienne garnison furent longuement évoqués… que sont devenus le Palais des Princes, le caveau des lieutenants, Asfeld, Daigny, etc, etc… ?

Les chants vinrent ponctuer notre succulent repas : La Marquise… Petit escadron… et bien sûr Eugénie furent entonnés avec enthousiasme…

Et par Murat, vive le 12ème !

A l'année prochaine : vendredi 13 décembre 2024.

Colonel d'Harcourt – Général Guinard – Chasseur Brémont
Etaient au 1er escadron années 1967-1968 – Classe 68 1C

Etaient présents :

M.	Brémont René	C.E.	Gatti Pierre
C.E.	Bouvarel Pierre	Gal	Guinard Jean et madame
C.E.	Dassonville Guy	Gal	Houssay Bruno
Col	de Charnacé Patrick et madame	Lt-col	Lagrange Bernard
Gal	de Courrèges d'Ustou Bernard	Col	Lambert Francis
Col	de France Olivier	C.E.	Lemaire Paul
C.E.	de Guiringaud François et madame	Chef de Bat.	Mauger Philippe
Col	d'Harcourt Georges	Mme	Méhu Claudine
Mme	de Sury d'Aspremont Agnès	M.	Scotto d'Appolonia Gérard
Gal	Drion Frédéric	Gal	Trinquand Dominique
Mme	Duhesme Nicole		

31.2 - Le 12.12 à Saumur :

C'est par un temps pluvieux que nous nous sommes réunis pour ce 6ème déjeuner 12/12 ici à Vivy (Maine et Loire) au restaurant '' Le Saint Paul ''.
Cette rencontre permet de constater que notre amicale fonctionne bien et que nous restons unis par le souvenir de notre 12ème ; elle demeure bien '' vivante et dynamique '' expression chère au général de Sury qui nous a quitté il y a 10 ans.
Un repas simple et soigné, agrémenté de quelques petites anecdotes du vécu au 12ème,
et nous mettons fin à cette sympathique rencontre non sans avoir dit adieu à '' Eugénie ''.
Il était 16h30.
Merci pour nos camarades qui se sont déplacés de loin pour marquer cette rencontre. Le rappel de l'état de santé de nos camarades absents ou pour des raisons de décès en pensant notamment à Philippe Lebac (pour son fils).
Merci enfin à l'adjudant-chef Jacques Sailly qui a eu la gentillesse d'offrir un petit présent à chaque convive.
Rendez vous à été pris pour l'assemblée générale à Sedan le 4 et 5 mai 2024.
A bientôt…

Brigadier-chef Freléchoux Jean-Claude.

Etaient présents :

B/C	Coulon Bruno et Madame	A/C	Sailly Jacques
B/C	Freléchoux Jean-Claude et Madame	Maj.	Techer et madame
Gal	Manceaux-Demiau et Madame	Lt-col	Thielleux Jean-Noël
C.E.	Meslet et Madame		

31.3 - Le 12.12 à Sedan :

Comme chaque année la tradition est respectée ; les anciens du Sedanais se sont retrouvés le dimanche 10 décembre au restaurant ‘’ Le Saint Michel ‘’ à Sedan pour notre réunion 12.12.
Le président, le Chef d’escadrons Paul Lemaire félicite les ordonnateurs de cette sympathique réunion et remercie chaleureusement les participants. Nous avons une pensée particulière pour les anciens qui viennent de nous quitter et observons un instant de recueillement en leur mémoire. Il remercie également Monsieur et Madame Plonquet Christian qui viennent d’adhérer à notre amicale. Ils sont les bienvenus.
Un excellent déjeuner nous est servi réunissant 18 convives. Les conversations vont bon train et constatons une chaleureuse ambiance par les chants de notre président… C’est vers 16 h 00 que nous nous séparons sans oublier ‘’ Eugénie ‘’.
Rendez-vous est donné pour notre prochaine assemblée générale les 4 et 5 mai 2024.

Etaient présents :

B/C	Dumay Jackie et madame	Adjt	Meis Michel et madame
Lt	Gérard Patrick et madame	A/C	Petitdan René et madame
B/C	Gillet Philippe, madame et 1 invité	M.	Plonquet Christian et madame
MDL	Jullien Joël et madame	MDL/C	Zanette Claude et madame
C.E.	Lemaire Paul		

3.2 - Activités futures :

32.1 - Assemblée générale :

2024 est le 40ème anniversaire de la dissolution du régiment, à cet effet le bureau a décidé d'organiser deux journées festives les 4 et 5 mai. Le détail de ces deux journées vous sera communiqué par lettre circulaire courant février prochain.

32.2 - Cérémonies en Pays de Caux :

Les cérémonies en Pays de Caux se dérouleront en 2024 le 15 juin et non le 1er juin comme initialement prévu, et ce, à la demande de la municipalité de Saint-Valery-en-Caux. Les informations vous seront données également dans la lettre circulaire courant février prochain.

4 - Informations diverses

4.1 - Nouvelles de l'UNABCC :

Journées de la Cavalerie

Les journées de la cavalerie se sont déroulées les 7 et 8 octobre sous un soleil radieux et une chaleur estivale. Elles furent l'occasion de retrouvailles entre anciens de l'arme blindée cavalerie. Une messe solennelle fut célébrée en la cathédrale des soldats aux Invalides par monseigneur Romanet, évêque aux armées. Elle fut suivie d'une belle prise d'armes dans la magnifique cour d'honneur des Invalides en présence des étendards des régiments d'active. Le général de corps d'armée Jean-Christophe Béchon, major général de l'armée de Terre présidait la cérémonie.

Vous trouverez son ordre du jour ci-dessous. À l'issue nous nous retrouvâmes entre camarades à l'Ecole militaire autour d'un lunch. À 18 h 00, nous étions tous autour de la dalle sacrée à l'Arc de Triomphe pour rendre un vibrant hommage au soldat inconnu.

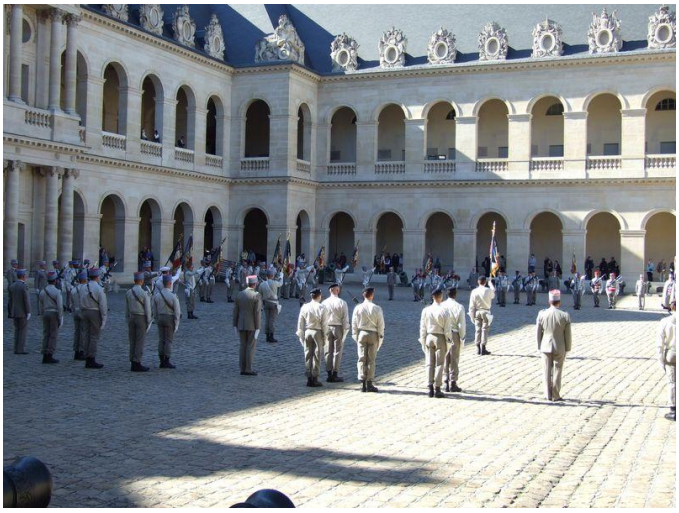

& & &

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE

Paris, le 8 octobre 2023

ORDRE DU JOUR
ORDRE GÉNÉRAL N° 3

Officiers, sous-officiers,
brigadiers-chefs et caporaux-chefs, brigadiers et caporaux,
cavaliers, cuirassiers, dragons, chasseurs, hussards, spahis, légionnaires et marsouins
des régiments et unités de cavalerie de l'armée de Terre,

De la cour d'honneur des Invalides, où nous sommes rassemblés ce matin autour de nos valeureux étendards, l'histoire militaire de la France nous contemple. Du fond de nos cœurs, saluons avec gratitude et humilité nos glorieux anciens de l'arme blindée cavalerie qui ont porté haut l'honneur, l'audace et le courage au combat.

Je pense aux chefs prestigieux qui, en 1943, il y a 80 ans, formaient entraînaient en Afrique du Nord les 1ère, 2ème et 5ème divisions blindées. Ils s'appelaient du Vigier, Leclerc et Vernejoul. Je pense aux jeunes cavaliers qui prirent part aux combats pour la Libération de notre pays. Je pense aux Cadets de Saumur et spécialement au chef d'escadron Raynaud, décédé il y a quelques semaines. Et je pense à tous nos camarades de l'armée de Terre, engagés actuellement au Niger et au Sud-Liban, dont le professionnalisme, le discernement et la force morale sont admirables.

L'histoire est tragique, la guerre terrible. Notre devoir de soldat est de nous y préparer, en faisant face aux défis technologiques, aux mutations de la conflictualité et aux bouleversements du monde. Nous sommes dans un temps d'incertitude et de ruptures, aussi rapides que brutales. Les guerres en Ukraine, dans le Haut-Karabakh et en Israël nous le rappellent.

La cavalerie blindée, arme de *l'audace, de la vitesse, de la surprise*, porte en elle le souffle et l'allant pour les temps tumultueux, pour saisir les opportunités, faire preuve d'innovation et inventer les modes d'action de demain. En tête de la colonne, la cavalerie doit éclairer le mouvement vers l'avant de l'armée de Terre.

Nous allons renforcer l'épaisseur guerrière et l'autonomie de nos brigades interarmes, pour accroître notre puissance de combat. Notre système de commandement va s'adapter, et nos grandes unités vont être régionalisées, pour augmenter notre réactivité et notre efficacité opérationnelle. Nous allons consolider notre ancrage sur le territoire national. Et nous plaçons l'innovation au cœur de toutes les logiques capacitaires. Pour atteindre ces objectifs, toute l'attention de l'armée de Terre est portée sur les hommes et les femmes, militaires d'active ou de réserve et sur le personnel civil qui composent déjà nos rangs ou qui envisagent de les rejoindre.

Mes chers camarades, vos glorieux régiments et l'Ecole de cavalerie sont aux avant-postes de ces évolutions de grande ampleur, tant il est vrai que les cavaliers se distinguent dans le mouvement, la manœuvre et l'incertitude.
Forte d'une expérience opérationnelle que beaucoup lui envient, la cavalerie blindée se prépare aux engagements les plus durs. C'est une affaire de force morale, physique, tactique et technique.
Intégratrice par essence, la cavalerie développe la synergie interarmes permise par le combat SCORPION. Toujours vers l'avant, elle inscrit son action dans une dynamique permise par une loi de programmation militaire aux ressources significatives et croissantes, où l'arrivée Du Jaguar, la rénovation du char Leclerc et le projet MGCS façonneront le combat de demain.
Attachée à ses traditions qu'illustre cette magnifique cérémonie, elle possède surtout dans ses gênes le style de commandement que le chef d'état-major de l'armée de Terre nous demande de placer au cœur du mouvement : la valorisation de l'initiative et la culture du résultat.
Chers jeunes camarades, chers anciens, chères familles, *la joie de l'âme est dans l'action*. Alors, fidèles à cette belle devise du maréchal Lyautey, affrontons l'avenir avec confiance et détermination. Car le temps de l'action est devant nous. Et par saint Georges, vive la cavalerie !

Le général de corps d'armée Jean-Christophe BÉCHON,
Major général de l'armée de Terre.

&&&

Loi de programmation militaire 2024-2030 et transformation de l'armée de Terre

Point de situation

Le projet de loi de programmation militaire 2024-2030 a été présenté au conseil des ministres du 4 avril dernier. Il a été déposé à l'Assemblée nationale le même jour, le gouvernement engageant la procédure accélérée avec l'objectif d'une adoption de la loi au début de l'été.

Dans le contexte géopolitique instable et imprévisible décrit par la Revue nationale stratégique (RNS) rendue publique le 9 novembre 2022, marqué par le retour d'une guerre de haute intensité sur le sol européen, par les crises sanitaire et climatique, par une interdépendance profonde entre scènes nationale et internationale, notamment dans les domaines politique, énergétique et économique, le gouvernement indique que cette quatorzième LPM vise à garantir notre autonomie stratégique, à assurer nos engagements au titre de notre statut d'allié de l'OTAN et de membre de l'Union européenne et à faire de la France une puissance d'équilibre. Les priorités politiques et militaires qui en découlent sont les suivantes :
- garantir la crédibilité dans la durée de la dissuasion nucléaire, clef de voûte de notre outil de défense ;
- transformer nos armées pour que la France conserve sa supériorité opérationnelle et soit en mesure de faire face à l'ensemble des menaces y compris dans les nouveaux espaces de conflictualité ;
- renforcer la cohérence, la préparation et la réactivité des armées françaises, pour qu'elles soient en mesure de conduire si nécessaire des coalitions dans des engagements majeurs avec nos alliés et partenaires ;
-poursuivre l'effort entrepris pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires et civils de la défense et de leurs familles.

La LPM fixe les orientations relatives à la politique de défense et les moyens qui lui sont consacrés au cours de la période 2024-2030. Elle précise les orientations en matière d'équipement des armées à l'horizon 2035 et les traduit en besoins programmés et ressources budgétaires associées jusqu'en 2030, en maintenant l'objectif de porter l'effort national de défense à hauteur de 2% du PIB à compter de 2025.

Pour la période 2024-2030, le montant des besoins programmés s'élève à 413, 3 milliards d'euros courants.

Les ressources budgétaires de la mission '' Défense '', hors charges de pensions et à périmètre constant, évolueraient comme suit entre 2024 et 2030 *(en milliards d'euros courants)* :

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2024-2030
Crédits de paiement de la mission '' Défense ''	47, 04	50, 04	53, 04	56, 04	60, 32	64, 61	68, 91	400, 00
Variation A/A-1	+ 3,1	+ 3,0	+ 3,0	+ 3,0	+ 4,3	+ 4, 3	+ 4, 3	

Le budget du ministère des armées serait de 69 Md€ en 2030 quand il était de 32 Md€ en 2017. Deux réserves peuvent toutefois être formulées : d'une part, 13 Md€ de ressources extrabudgétaires ne sont pas documentés et d'autre part, l'effet de l'inflation est estimé par le ministère des armées lui-même à 30 Md€ sur les 7 ans.

Malgré cette hausse importante des ressources budgétaires, la modernisation des composantes océanique et aérienne de la dissuasion, le développent des capacités spatiales, des drones et des robots et les efforts portés sur le renseignement, la cyber défense, la défense sol-air… conduisent cependant à l'étalement de certains programmes de l'armée de terre dont les blindés. Les cibles fixées pour la rénovation des chars Leclerc (200) et la livraison des Jaguars (300) sont notamment décalées de 2030 à l'horizon 2035.

Segment capacitaire		Parc fin 2023	Parc fin 2030	Parc horizon 2035
Chars	Chars de combat	200 dont 19 rénovés	200 dont 160 rénovés	200 tous rénovés
Blindés	Jaguar	60	200	300
	Griffon	575	1345	1818
	Serval	189	1405	2038
	VBCI	628	628	628
Artillerie	Canons	58 Caesar + 33 AUF1	109 Caesar NG	109 Caesar NG

Extrait du tableau d'équipement des forces du projet de LPM

Lors de son audition le 6 avril par la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, le général Thierry Burkhard, CEMA, a indiqué : « En matière de contrats opérationnels, nous privilégions la cohérence avant la masse ; la réactivité avant l'endurance. Notre effort porte vers la haute intensité, nous devons être capables de réagir vite. Au fur et à mesure de la LPM, l'endurance viendra compléter la réactivité ».

Le Jaguar : nouvel engin blindé de reconnaissance et de combat.

Transformation de l'armée de Terre

Le 4 avril à l'Ecole militaire, le même jour que la présentation du projet de LPM en conseil des ministres, le général Pierre Schill, CEMAT a présenté aux généraux et chef de corps réunis, les principes de la transformation à venir de l'armée de Terre et du projet '' Armée de Terre de Combat ''. « Nous avons le devoir et les moyens de bâtir pour 2030 l'armée de Terre dont les armées et la France auront besoin pour la décennie 2030-2040… Nous allons pour cela parcourir un chemin de durcissement. Il sera orienté vers les finalités de l'engagement opérationnel qui consolide les forces morales et la polyvalence de notre armée d'emploi, tout en développant sa réactivité et sa puissance ».
Pour viser une « armée de Terre de combat », le CEMAT a indiqué trois facteurs d'évolution :

- le premier est la modernisation des capacités, engagée avec la démarche Scorpion, qui fera gagner en puissance.
- Le deuxième facteur est celui de l'ajustement de l'organisation, dans un sens plus opérationnel et susceptible de produire des effets militaires dès les temps de la compétition.
- Le troisième facteur, jugé le plus fondamental et le plus susceptible d'effet de levier par le CEMAT, est celui d'une révolution copernicienne dans le fonctionnement de l'armée de Terre. « Je veux que nous passions d'une culture des modalité à une culture des finalités… comme au combat…

Les deux seuls niveaux de concentration de la responsabilité sont aujourd'hui l'échelon central EMAT et le régiment. Puisque nous sommes appelés à évoluer, nous allons faire évoluer le fonctionnement de l'armée de Terre. Pour résoudre la quadrature des formations administratives en sous-ordre de l'EMAT, nous allons charger leur N+1 – les brigades ou équivalents – de la pleine responsabilité sur leurs subordonnés. Les brigades sont destinées à devenir les briques élémentaires de l'armée de Terre ».

Les travaux seront poursuivis à l'EMAT comme dans les commandements pour élaborer d'ici l'été un '' ordre à l'armée de Terre '' courant sur les trois prochaines années. Les principales mesures d'organisation sr les grands commandements connaîtront une préfiguration à l'été 2023 pour être réalisées un an après, à l'été 2024.

GCA (2S) Bernard de Courrèges
Président de l'UNABCC
Source : '' Avenir et Traditions '' juillet 2023

Loi de programmation militaire (LPM) pour les années 2024 à 2030

La loi relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense a été promulguée le 1er août et publiée au Journal officiel du2 août 2023.

Le projet de loi, présenté au conseil des ministres du 4 avril, avait été adopté définitivement le 13 juillet dernier. Le Gouvernement avait engagé la procédure accélérée et un texte commun avait fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire (CMP) avant d'être voté par l'Assemblée nationale (244 voix pour et 27 contre), puis par le Sénat (313 voix pour et 17 contre). Dans sa décision du 28 juillet, le Conseil constitutionnel, saisi d'un recours par plus de soixante députés du groupe LI, a jugé l'essentiel de la loi conforme mais a censuré onze articles comme '' cavaliers législatifs ''.

Cet article fait le point des principaux objectifs et des éléments financiers de cette LPM.

La LPM fixe les orientations relatives à la politique de défense et les moyens qui lui sont consacrés au cours de la période 2024-2030. Elle précise les orientations en matière d'équipement des armées à l'horizon 2035 et les traduit en besoins programmés et ressources budgétaires associées jusqu'en 2030, en maintenant l'objectif de porter **l'effort national de défense à hauteur de 2% du PIB à compter de 2025**.

Une LPM de transformation et de cohérence.

Permettre à la France de faire face aux nouvelles menaces et de maintenir son rang parmi les premières puissances mondiales : telle est l'ambition de cette LPM. Pour définir les priorités de la transformation décidée, la LPM 2024-2030 acte la persistance, et même l'amplification, de menaces anciennes comme le durcissement de la compétition entre grandes puissances, durcissement illustré notamment par le retour d'un conflit de haute intensité sur le sol européen. Pour affronter cette dégradation du contexte stratégique, la LPM 2024-2030 veut donc conforter la dissuasion comme clef de voûte de notre politique de défense et l'un de ses principaux objectifs consiste ainsi à garantir la crédibilité cette dissuasion dans la durée.

L'élaboration de cette nouvelle LPM a été pensée pour **privilégiée la cohérence sur la masse**. À de nombreuses reprises le ministre des armées a insisté sur l'importance de penser les renforcements matériels, en considérant l'ensemble de la chaine. C'est-à-dire de la conception à son utilisation, en passant par sa maintenance :
« Une armée qui manque de cohérence est un échec sur le terrain. Cohérence, car chaque achat inclus la formation, les infrastructures – physiques et cyber -, l'entretien, les pièces de rechanges, les femmes et les hommes qui l'utiliseront, etc. Cohérence car avoir 1 000 Caesar ou Leclerc dans les entrepôts, non maintenus, sans munitions ou infrastructures ne sert pas nos armées », explique-t-il.

Ces choix conduisent cependant à un étalement de certains programmes, dont ceux des blindés dans l'armée de Terre (cf. article du mois de juillet).

Les forces morales

L'accent est également mis sur l'importance des forces morales de la Nation. Face au retour de la guerre en Europe, la France veut conduire une politique de défense qui aille au-delà de ses forces armées pour impliquer la population toute entière. La LPM 2024-2030 prévoit donc toute une série de mesures pour renforcer l'implication de la société civile dans la protection du pays ; l'objectif du ratio d'un réserviste opérationnel pour deux militaires d'active à l'horizon 2035 répond à cette ambition.

La trajectoire financière

Pour la période 2024-2030, le montant des besoins physio-financiers programmés s'élève à **413,3 milliards d'euros courants. Es besoins seront couverts par 400 Md€ de ressources budgétaires et 13,3 Md€ de ressources extrabudgétaires.**

Le texte de compromis issu des travaux de la CMP répond à la principale demande du Sénat : **une accélération de la trajectoire budgétaire sur les premières années de la programmation**, par rapport au projet gouvernemental initial. D'ici 2027, ce sont ainsi 2,3 Md€ supplémentaires qui seront inscrits au budget des armées (cf. cases vertes du tableau ci-dessous). Cela permettra notamment de relancer la préparation opérationnelle, dans un moment de dégradation du contexte géopolitique. Au moment où la tension internationale ne cesse de grandir, nos armées pourront bénéficier de moyens accrus pour se préparer, s'entraîner et s'équiper.

Les ressources budgétaire de la mission '' Défense '', hors charges de pensions et à périmètres constant évolueront donc comme suit entre 2024-2030 :

Montants en Md€ courants	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2024 2030
Crédits de paiement de la mission ‘’ Défense ‘’	47,2	50,5	53,7	56,9	60,4	63,9	67,4	400
Variation A/A-1	+3,3	+3,3	+3,2	+3,2	+3,5	+3,5	+3,5	
Variation par rapport au projet initial (évolution avec CMP)	+0,2	+0,3	+0,2	+0,2	-0,8	-0,8	-0,8	
Variation cumulée par rapport à 2023	+3,3	+6,6	+9,8	+13	+16,5	+20	+23,5	
Crédits de paiement de la mission ‘’ Défense ‘’ cumulés	47,2	97,8	151,5	208,5	268,7	332,6	400	

Cette trajectoire de ressources budgétaires s’entend comme un minimum.

Ces ressources budgétaires seront également complétées, sur la durée de la programmation, par des ressources extrabudgétaires comprenant notamment le retour de l’intégralité du produit des cessions immobilières du ministère de la défense, les redevances domaniales et les loyers provenant des concessions ou des autorisations de toute nature consenties sur les biens immobiliers affectés au ministère. Chaque année, si les ressources extrabudgétaires sont inférieures au montant prévu, elles seront complétées à hauteur de ce montant par des crédits budgétaires dans la loi de finances initiale de l’année suivante.

À ces ressources budgétaires et extrabudgétaires s’ajouteront celles nécessaires au financement de l’effort national de soutien à l’Ukraine. Elles concernent notamment le financement de contributions à la Facilité européenne pour la paix, des recomplètements nécessaires, en cas de cessions d’équipements ou de matériels, à la préservation intégrale du format des armées prévu par la programmation militaire présentée dans le rapport annexé à la présente loi ou d’aides à l’acquisition de matériels ou de prestations de défense et de sécurité. Ces moyens seront déterminés en loi de finances de l’année ou en exécution, en cohérence avec l’évolution du contexte géopolitique et militaire.

En cas de prélèvement d’équipements ou de matériels sur les parcs des armées au titre du soutien à l’exportation, s’ajouteront les ressources nécessaires au financement des recomplètements nécessaires à la préservation intégrale du format des armées prévu par la programmation militaire présentée dans le rapport annexé à la présente loi. Ces moyens seront déterminés en loi de finances de l’année ou en exécution.

Ces ressources ne comprennent pas la financement du service national universel, qui dispose d’un financement *ad hoc* hors loi de programmation militaire/

Autres mesures

Le Sénat a été entendu sur **plusieurs demandes de renforcement des moyens de contrôle de l’action du Gouvernement**, permettant notamment d’améliorer la visibilité sur l’effort national de défense, les évolutions de commandes et livraisons de matériel, la mise en œuvre des objectifs concernant les effectifs et les réserves, et les actions liées aux partenariats et aux alliances stratégiques.

En revanche, l’article relatif à l’extension du champ, de la délégation parlementaire au renseignement (sujets d’actualité et dialogue avec la commission nationale de contrôle des techniques de renseignement) a été censuré par le Conseil constitutionnel qui l’a considéré comme un cavalier législatif (article rajouté par amendement lors de la discussion parlementaire mais non lié à l’objet de la loi). L’article sur le

financement des entreprises de défense a été censuré pour le même motif. Le dispositif prévoyait l'affectation d'une partie des ressources collectées dans le cadre du livret A vers ces entreprises.

Dans un prochain article, nous examinerons plus concrètement les effets de la LPM 2024-2030 sur l'évolution des capacités de l'arme blindée cavalerie dans les prochaines années.

GCA (2S) Bernard de Courrèges
Président de l'UNABCC
Source : '' Avenir et Traditions '' octobre 2023

& & &

UNABCC 25/11/2023

CALENDRIER DES ACTIVITES 2024 V2

MOIS	DATE	OBJET/LIEU	Pilote	OBS.
Janv.				
Fév.	**21**	**Réunion bureau UNABCC 10h30-13h00**	**UNABCC**	Au siège
Mars	**13** 12 ou 21	**Réunion CA UNABCC 10h30-13h00** Journée des Consuls Cavalerie	**UNABCC** EC	Au siège Paris Val de Grâce
Avril	? **23** 23 27-28 30	Commémoration BERRY AU BAC **St Georges parisienne** St Georges Vendée WE St Georges Bretagne FD 29 St Georges EC	FDCC – 501 RCC **UNABCC** Amicale Vendée FD AB3C 29 EC	Am. 501RCC ST G de Montaigu Trégunc Saumur
Mai	8 **17** ?	Commémoration 8 mai **ORP-JAUCHE** Cérémonie Mont St Eloi	 **UABCC – FD** Am. 4°RD	 Belgique
Juin	15 ? **19** 26-27 ?	Commémoration Saint-Valery-en-Caux Commémo. Cadets de Saumur et Fête EMS **Réunion bureau UNABCC (10h30-13h30)** Congés FNAM (participation Pdt UNABCC) Cérémonie Montsuzain	Am. 12 RCh EMS **UNABCC** FNAM Asso ACB AUBE	St Valery-en-Caux Saumur Au siege Puy du Fou Avec 501RCC
Juillet	13 14	PA – Challenge de Boissieu - Carrousel Fête Nationale - Carrousel	EC-UNABCC –Fond Lec. Et EC	Saumur ANOR ABC Saumur
Août	1 au 4	Commémorations débarquement 2BB ?		
Sept.	? **25** **?**	Floing **Réunion CA puis bureau pour JC10h30-15h** **Réunion mise au point JC**	1° RCA **UNABCC** **UNABCC**	1°RCA Ausiège
Oct.	5 6 7	AG UNABCC et AG Fédérations JC : Messe – PA + Lunch + Ravivage Colloque EC à Paris	UNABCC UNABCC – EC EC	
Nov.	11	Commémoration 11 novembre		
Déc.	1er 5	Commémoration 5°DB – 1°RC Cérémonie AFN Quai Branly ?	FCF – Am 1°rc SGA - DPMA	Dannemarie 68

4.2 - Ecoles Militaires de Saumur :

Ecoles militaires de Saumur
Ecole de Cavalerie
Ordre du Jour n° 09

Officiers, sous-officiers, brigadiers-chefs, brigadiers, trompettes, cavaliers, d'active et de réserve, membres de l'UNABCC, de l'ANORAC et des associations d'anciens des régiments de cavalerie présents aujourd'hui à Saumur et que je salue, nous célébrons aujourd'hui Saint Georges, dont nous connaissons tous la légende : ce cavalier terrassant le dragon pour libérer un village et sauver la fille du roi qui devait lui être livrée en sacrifice.
Véritable militaire, Georges l'était, en tant que soldat de l'armée romaine à la fin du IIIe siècle, devenu officier et qui eut la charge du commandement de régions militaires réputées difficiles en Syrie, Palestine, Egypte et Libye. Sa légende est née à Lydda en Palestine, où il met fin aux agissements d'une bande de pillards en tuant leur chef, un malfaisant surnommé '' le dragon '', qui soumet la population à un tribut arbitraire de quelques moutons par jour, ou bien d'un esclave. Soldat, combattant et chef, il restera fidèle à sa foi jusqu'au sacrifice suprême sous la persécution de l'empereur Dioclétien.

Sous son aspect naïf, sa légende reprend notre mission et en quelque sorte nous montre le chemin : notre mission de défense de notre population, de sécurisation de régions dans lesquelles nous sommes envoyés ; le chemin, celui de la victoire dans le combat contre l'ennemi, comme celui de l'éthique et du respect de nos valeurs fondamentales.

Aujourd'hui, le contexte géopolitique évolue fortement. D'un effort vers le Sud, nous devons nous tourner vers l'Est, sans pour autant négliger nos partenaires, en particulier africains ou Moyens-orientaux. Demain, nous ne savons pas où nous serons engagés. L'armée de Terre entre dans une nouvelle ère stratégique, qui nécessite de nous adapter, de mener une transformation vers une armée de Terre de combat. Nous ne pouvons ignorer les évolutions de ce combat : le retour des conflits de haute intensité, où tous les champs sont contestés : dans les airs, sans supériorité aérienne mais au contraire avec une menace augmentée par les munitions verticales ; dans les ondes, avec un combat de guerre électronique ; pour le renseignement, avec une transparence du champ de bataille obtenue par les drones et l'espace ; au sol, avec un combat de contact forcené précédé et accompagné d'actions dans la profondeur, par les feux, les forces spéciales ou par le cyber. Nous devons donc adapter notre arme pour attaquer comme Saint Georges avec sa lance Ascalon. L'adaptation de la cavalerie blindée ne changera pas son ADN de combattant de la mêlée : elle permettra de conserver son agressivité en intégrant des drones, des moyens de guerre électronique, des radars, pour pénétrer et combattre en environnement contesté et pour vaincre, à l'exemple de Saint Georges, forts de notre volonté, de notre rusticité et de nos forces morales.

Saint Georges nous montre aussi le chemin de la droiture : la foi qui l'a animé, il ne l'a pas reniée. Notre métier est aussi fat de luttes morales : certaines dramatiques dans le combat, dans lesquels l'éthique ne souffre pas d'être délaissée, sous peine que la victoire tactique soit annihilée par une défaite stratégique exploitant notre défaillance morale. D'autres luttes semblent plus communes, y compris dans la vie au quartier. La vie en collectivité, équipage, chambrée, peloton, escadron, demande de la tempérance, le respect et l'attention à l'autre ; l'exercice du commandement pour les chefs nécessite la pratique de la justice et de la prudence, et l'exemplarité du soldat demande de la force. Cultivons cela pour vivre nos valeurs de fraternité d'arme, d'honneur et de service de la Patrie et fortifier les vertus militaires : la discipline, le courage et la générosité. Comme Saint Georges, ne les renions pas.

Enfin, comme notre Saint patron, cultivons le panache qui marque l'esprit cavalier, fait d'audace, d'agressivité, de coup d'œil et d'initiative, au service de ceux que nous défendons. Quels que soient les combats qui seront les nôtres, gardons le souffle et l'élan pour contribuer à la victoire.

Et par Saint Georges, vive la cavalerie !

A Saumur, 5 mai 2023
Le général Emmanuel Charpy
Commandant les écoles militaires de Saumur
et l'école de cavalerie

4.3 - Saumur ANORABC :

Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Arme Blindée Cavalerie

« Mes chers camarades,

Après plusieurs mois de conduite de projet, les premières pages de notre nouveau site internet sont en ligne !

https//www.saumur-anorabc.org/

Ce site est destiné à s'enrichir. Possédant un accès libre et accès membre, seul le premier est ouvert à ce stade. Nous finalisons le second tout en corrigeant en marchant le premier. Les pages vont progressivement augmenter de même que la version mobile.

Notre site doit être un outil d'information mais aussi de communication. Il est au service du bureau, de vos délégués mais aussi de vous-même. Fait pour refléter qui nous sommes, il doit nous permettre de pouvoir rayonner, attirer, recruter, augmenter notre réseau et faire le lien avec toutes les générations d'officiers de réserve et d'active de l'Arme, issus de toutes origines, et en particulier les plus jeunes.

Faîtes le connaître, communiquez le lien à nos camarades non membres et surtout faites nous savoir par retour si cette première interface d'accès libre vous plaît ou non.

Un site est vivant. En appui de vos délégués et du Conseil d'administration de Saumur, transmettez à Sandrine toutes vos actualités et les actualités de la cavalerie et des officiers de l'Arme en prenant soin de bien vérifier l'exactitude et l'éthique des informations que vous nous demanderez d'étudier pour publication tant sur le site que sur Facebook.

Nous sommes tous acteurs de son développement et de son attractivité.

Faisons Vivre '' Saumur ''.

Et par Saint Georges.
Christian Forterre
11ème Président de Saumur-ANORAC

Infos transmises par le C.E. Pierre Gatti
Le 06.10.2023

4.4 - F.C.C.A. :

Il a été mentionné dans le dernier bulletin Info 12, la participation de notre camarade, le brigadier-chef Jean-Claude Frelechoux à l'assemblée générale statutaire /1/ de la Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique de la Cavalerie Blindée le 15 juin dernier à Saumur. Ci-dessous une photo :

Le brigadier-chef Jean-Claude Frelechoux se trouve à gauche en première position.

&&&

Fédération des **Chasseurs** et des **Chasseurs d'Afrique**
de la Cavalerie Blindée

Le président

« Mes chers camarades,

Le 15 juin à Saumur, dans le cadre de ses journées annuelles de cohésion, la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique a tenu son AG 2023. Au cours de cette dernière, il a été décidé à la majorité des voix de procéder à la dissolution de la fédération. Cette décision bien entendu regrettable entérine une situation qui n'est pas nouvelle. Lors de nos deux AG et CA, la problématique du devenir de notre fédération avait été abordée sans que des solutions pertinentes voient le jour. A titre personnel, je n'y vois pas un échec car pendant plus de 10 ans a fédération a pleinement rempli son rôle. Floing (2011, 2012), Dixmude et Ypres (2014), Verdun (2016), Berry-au-Bac (2017), Canjuers (2018), Saumur (2013, 2019 et 2023) et nos bulletins semestriels ont entretenu la mémoire de nos anciens, maintenu les liens avec l'armée d'active et tissé des relations entre amicales. Pour autant, il nous faut prendre en compte une évolution inéluctable due en particulier :

- au vieillissement des adhérents des amicales et de leurs présidents qui entraîne une participation de plus en plus réduite voire inexistante aux activités (à titre d'exemple notre rassemblement à Saumur comportait le premier jour 15 personnes et le second 10 personnes contre 50 à 60 il y a quelques années,
- à l'absence de l'adhésion d'adhérents plus jeunes et surtout à la non intégration des amicales des régiments d'active sur lesquelles comptait la FCCA pour l'avenir. (à l'exception notable de celle du 1 RCH).
- à l'absence de candidats pour le remplacement de plusieurs membres du bureau (président, vice-président, secrétaire en fonction depuis 12 ans).

Plusieurs alternatives ont été envisagées mais pour intéressantes qu'elles soient au premier abord, elles n'apportent pas de réponse véritable et au final ne font que repousser l'échéance. C'est pourquoi, et conformément aux statuts, je convoque une AG extraordinaire qui aura lieu le 6 septembre 2023 en visioconférence pour statuer sur cette décision.

Par avance, je vous remercie de bien vouloir participer directement ou par le biais de pouvoirs à cette AG extraordinaire. Avec toutes mes amitiés ».

Général Daniel Postec – Juin 2023

Ci-dessous le compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire :

Fédération des **Chasseurs** et des **Chasseurs d'Afrique**
de la Cavalerie Blindée

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023

Ordre du jour :

- Ouverture par le Président de la FCCA
- Rappel de la conclusion de l'AGO du 15/06/23 : Président
- Propositions du Trésorier pour la répartition des avoirs
- Echanges et vote sur les propositions du trésorier
- Explications du secrétaire général sur la procédure de dissolution.
- Echanges et vote sur la décision de dissolution de l'association
- Communication : bulletin de fin d'année
- Questions diverses
- Conclusion et fin de l'assemblée générale extraordinaire.

- Enregistrement des présents et des pouvoirs reçus
  - Présents (6) : Général Postec, Colonel Boscand, Colonel Baran, Colonel Lambert, Capitaine Bureau, Monsieur Meerschman.
  - Pouvoirs (18) : Commandant Lemaire, Capitaine Bouzy, M. Eichler, M. Bompoint, Adjudant-Chef Gayet, Capitaine Villegier, M. de Lambilly, Capitaine Philippe, Lieutenant-Colonel Legrand, Colonel Barthlen, M. Francin, Lieutenant Garda, M. Hardy, Mme de Sury, M. Rongier, M. Juffroy, Commandant Castanier, M. Blanc.

- Total des voix 24, majorité des 2/3 : 16.

1 - <u>Ouverture par le Président de la FCCA</u> :

Le président remercie les présidents d'amicales présents et représentés, ainsi que les membres du bureau pour le travail de préparation de cette assemblée générale extraordinaire.
Il rappelle qu'à l'assemblée générale ordinaire (AGO) du 15 juin 2023 à Saumur la décision de procéder à la dissolution de la FCCA a été prise pour les raisons exposées dans le compte-rendu de cette AGO (voir annexe A). La convocation de cette AGE est liée aux statuts qui stipulent :

« La dissolution volontaire de la FCCA pourra être prononcée par une assemblée générale extraordinaire spécialement convoquée à cet effet.
La décision de dissolution devra être prise par une majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.
En cas de dissolution, l'assemblée générale désignera un ou plusieurs délégués chargés de répartir l'actif entre des associations partageant les mêmes valeurs, ceci dans les dispositions légales. »

2 - <u>Rappel de la conclusion de l'AG ordinaire du 15/06/23 à Saumur</u> :

Le §6 du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2023 à Saumur se termine par le texte suivant :
« L'assemblée générale vote à l'unanimité des présents et représentés la dissolution de la Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique.
Selon nos statuts il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour valider cette décision de dissolution. »

Le président Postec souligne que la FCCA a rempli sa mission pendant plus de 10 ans. Les liens avec les régiments d'active ont été tissés et entretenus, les conseils d'administration et les assemblées générales ont été tenus annuellement conformément aux statuts et ont permis des rencontres et des échanges nombreux.
De belles cérémonies ont été organisées, avec des détachements de troupes d'active de notre subdivision d'arme à Floing, en Belgique, à Canjuers, Saumur, Berry au Bac, Chemin des Dames, etc… . Des liens entre les amicales des régiments dissous et les anciens isolés ont été créés. Les adhérents orphelins, notamment du 9éme RCA puis du 4ème RCA ont été accueillis. Un bulletin a été produit : deux numéros par an puis un seul les dernières années.
Le bilan est donc satisfaisant, dans ces conditions pourquoi jeter l'éponge ?
Les circonstances ont changé, le vieillissement pèse de plus en plus et la participation aux activités est de plus en plus restreinte. Il n'y a pas de renouvellement faute de nouveaux adhérents. Les amicales d'anciens des régiments d'active n'ont pas souhaité nous rejoindre, à l'exception tardive de celle du 1er Chasseurs. Le bureau actuel est en place depuis 12 ans et souhaite passer la main, mais il n'y a pas de candidats. Il ne sert à rien de conserver une coquille vide et il faut en tirer les conséquences.
La présente assemblée générale extraordinaire a pour objet de statuer sur la décision de dissolution de la FCCA prise en AG ordinaire le 15 juin à Saumur à laquelle participaient 12 présents et 16 pouvoirs.
Le président propose aux participants qui le souhaitent d'exprimer un point de vue avant de passer au point suivant.
Le colonel Boscand confirme que ce n'est pas un échec mais nos amicales vieillissent et vont progressivement disparaitre.
Le colonel Lambert évoque le souvenir du général de Balorre (qui représentait le 6ème RCA) qui avait souligné dès 2011 que l'avenir de la FCCA dépendait de l'adhésion à la FCCA des amicales d'anciens des régiments d'active.
M. Meerschman indique que le président Gilbert Blanc du 11ème Chasseurs souhaite que les relations avec le 1er Chasseurs perdurent, notamment dans la perspective de la création d'une salle du souvenir des régiments de Chasseurs dissous. A ce sujet le colonel Lambert indique que les objets provenant de la salle d'honneur du 8ème Chasseurs à cheval ont été transférés au Quartier Maginot du 1er Chasseurs à Verdun-Thierville dans l'attente de la création de ce lieu, à l'exemple de ce qui a été fait par les Cuirassiers à Olivet au Quartier Valmy, et par les Chasseurs d'Afrique à Canjuers. Les souvenirs du 8ème Chasseurs d'Afrique seront également transférés à Canjuers.

3 - <u>Propositions du Trésorier pour la répartition des avoirs</u> :

Le trésorier Bertrand Meerschman propose de répartir les avoirs, soit une somme d'environ 11200 €, en 2 catégories (en ordre de grandeur) :

- Associations : 30%.
- Amicales de la FCCA : 70 %.

Il présente plusieurs hypothèses de remboursement aux amicales des cotisations fondées sur le nombre d'années de cotisations: 5 ans ou 6 ans.
Il y a eu 3793 cotisations en 6 ans, ce qui correspondrait à un remboursement de 7586 € sur la base de 2 € par adhérent d'amicale. La même projection sur 5 ans conduit à 3082 cotisations et donc à 6184 € de remboursement.
Après échange entre les participants, le remboursement des amicales sur les cinq dernières années est approuvé. Il est également décidé de rembourser les adhérents directs sur la dernière année 2023, et de garder un montant (500 €) de fonctionnement, notamment pour la diffusion du dernier bulletin FCCA qui rendra compte de la présente AGE, de l'AGO du 15 Juin 23 à Saumur, et des activités des amicales.

Cette proposition de répartition conduit au résultat suivant (en ordre de grandeur) :

- Remboursement des amicales sur 5 ans : 6 200,00
- Remboursement des adhérents directs en 2023 : 0 500,00
- Bulletin FCCA de fin d'année : 0 500,00
- Associations :
  - Terre Fraternité : 2 000,00

- ADO : 1 000,00
- Solidarité Défense : 1 000,00

- Total 11 200,00

La proportion de dons aux associations se monte alors à 35,7 %.

Adresses des associations :
- Terre Fraternité : Hôtel National des Invalides (CABAT), 129 rue de Grenelle, 75007 PARIS
- ADO : Fort Neuf de Vincennes, Cours des Maréchaux, Case n° 104, 75614 PARIS Cedex 12
- Solidarité Défense : 24 rue de Presles 75015 PARIS

Les chèques aux associations seront envoyés accompagnés d'un courrier du président de la FCCA pour expliquer le sens de ces dons. De même les chèques de remboursements aux adhérents directs seront accompagnés d'un message du président.

4- Echanges et votes sur les propositions du Trésorier :

Le général Postec rappelle l'article 12 de nos statuts qui prévoit en cas de dissolution, que l'assemblée générale désigne un délégué chargé de répartir l'actif.
A l'unanimité des présents le trésorier de la FCCA C Bertrand Meerschman est désigné délégué de la FCCA pour la répartition de l'actif dans les proportions indiquées (en ordre de grandeur) au paragraphe précédent.
Les propositions du trésorier sont donc acceptées et validées par la présente assemblée générale extraordinaire et le modus operandi établi.
Le colonel Baran soulève la question de la date choisie pour la dissolution, qui doit être postérieure à toutes les opérations restant à réaliser, notamment la signature de chèques.
Après concertation, l'assemblée générale décide de choisir comme date officielle de dissolution de la FCCA *le 31 décembre 2023*, qui doit permettre de finaliser les opérations financières, et de diffuser le dernier bulletin de la FCCA, qui rendra compte de la présente AGE, et de l'AGO de Saumur en juin dernier.

5- Explications du secrétaire général sur la procédure de dissolution :

Le formulaire Cerfa n° 13972*03 de modification d'association, qui prévoit la dissolution parmi les modifications possibles, sera rempli par le secrétaire et signé par le président.
Il sera envoyé à la sous-préfecture de Saumur, à laquelle avait été déclarée en 2011 la création de l'association n° W493001682 ayant pour titre : « Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique de la Cavalerie Blindée » comme le précise le récépissé de déclaration émis par la Sous-préfecture de Saumur le 1er juillet 2011. Cet envoi doit être accompagné d'un exemplaire du compte-rendu de la délibération ayant décidé la dissolution, signé par la totalité des présents à l'assemblée générale.
Le projet de ce compte-rendu sera préalablement diffusé à tous les participants pour exprimer leurs observations avant validation. Une rotation sera ensuite organisée pour recueillir la signature de tous les présents.

6 - Vote sur la décision de dissolution de la FCCA :

Chaque participant répond à la question : « Etes-vous pour ou contre la dissolution de l'association Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique de la Cavalerie Blindée ? » :
- Général Postec : pour
- Colonel Boscand : pour
- Colonel Baran : pour
- Capitaine Bureau : pour
- M. Meerschman : pour
- Colonel Lambert : pour

La dissolution de la FCCA est donc votée à l'unanimité soit 24 voix pour sur 24 voix présentes (6) ou représentées (18).

7 - Bulletin de fin d'année :

Un dernier bulletin sera réalisé pour fin octobre 2023. Il contiendra les comptes rendus des assemblées générales : ordinaire du 15 juin à Saumur et extraordinaire du 6 septembre, ainsi qu'un texte (avec photos) de chaque amicale évoquant les activités 2023 ou programmées pour 2024, et/ou un souvenir d'un évènement ayant marqué cette amicale au sein de la fédération.
Les Amicales seront invitées à adresser au secrétaire le plus tôt possible leurs articles (textes et photos séparés) avant le 15 octobre. Un message sera adressé à tous les présidents avant la diffusion du CR de l'AGE pour les informer.
La composition du bulletin sera ensuite réalisée jusqu'à mi-novembre, pour impression en envoi avant fin décembre.

8 - Questions diverses :

Le président de l'amicale du 3ème RCA-3ème RCh a exprimé au président de la FCCA les difficultés auxquelles il a dû faire face cette année pour sa participation aux commémorations de Floing et avec l'UNACA.
Le général Postec recommande de laisser les unités d'active concernées (1er RCA et CFIM/7 BB) se charger de cette organisation et de désigner pour les amicales qui souhaitent être associées un seul interlocuteur qui retransmettra les informations à toutes les autres. L'active souhaite n'avoir qu'un seul représentant pour l'ensemble des amicales intéressées.

9 - Conclusion et fin de l'assemblée générale extraordinaire :

Le général Postec remercie à nouveau le vice-président Boscand (notamment pour l'organisation des visio-conférences), le secrétaire de la FCCA et les présidents d'amicales. Le contrat a été rempli sur 12 ans.
M. Meerschman remercie l'ensemble du bureau de la FCCA en son nom propre et au nom du président du 11ème Chasseurs pour toutes ces belles cérémonies et activités auxquelles ils ont été heureux de participer.
Le colonel Lambert remercie le président Postec, le vice-président Boscand et l'ensemble du conseil d'administration pour le travail d'équipe qu'il a été fier de partager. Il exprime des remerciements particuliers à Bertrand Meerschman pour son travail de Trésorier et à l'amicale du 11ème Chasseurs et à son président Gilbert Blanc, qui ont toujours été présents en nombre (parfois un ou deux cars) à la plupart des activités de la FCCA, alors qu'ils venaient de Vesoul. Il se souvient d'avoir été invité à une de leurs assemblées générales et d'avoir ainsi pu visiter leur magnifique musée à Vesoul.
Le colonel Boscand remercie tous les participants pour le bon travail pendant 12 ans qui a donné un bilan plus que satisfaisant.
Le Capitaine Bureau indique que cette AGE n'est pas la dernière occasion de rencontre : nous nous reverrons dans le cadre de l'UNABCC.
Le colonel Baran approuve ce qui a été dit et souligne que les rapports ont toujours été très bons dans nos réunions et dans nos activités. Il souhaite bonne chance à tous.
Et pour terminer sur un sourire, le président propose de créer l'amicale des anciens de la FCCA, sans cotisations et sans formalités.

ANNEXES :

A- Rappel du rapport moral du président à l'AGO de Saumur le 16/06/2023 :

Messieurs les Présidents et représentants des amicales.
Bonjour et merci pour votre présence à cette Assemblée générale. Cette dernière revêt à mes yeux beaucoup d'importance car elle marque la fin d'une époque et l'heure des choix.
Fin d'une époque.
Le 14 avril 2011. Création de la FCCA à Saumur avec deux objectifs majeurs :

- Assurer une liaison entre toutes les associations et amicales de Chasseurs et Chasseurs d'Afrique.
- Regrouper les anciens Chasseurs et Chasseurs d'Afrique ne faisant pas partie d'une amicale ou toute amicale n'existant plus.
Entre autres, la FCCA se proposait de maintenir le lien avec les régiments d'active de la subdivision d'armes et notamment d'organiser annuellement une manifestation d'importance.
Au bilan, Pendant plus de 10 ans ces grands objectifs ont été atteints. Floing, Dixmude et Ypres, Verdun, Berry-Au-Bac, Saumur, Canjuers. Tenue des AG et réunions des CA à Paris, parution d'un bulletin semestriel puis annuel. Pour autant, des fragilités ont persisté et non pas pu être réglées.
Refus de l'UNACA de se dissoudre au sein de la Fédération (démarche initialement prévue).
Refus des amicales des régiments d'active 1er RCA, et 4ème Chasseurs de nous rejoindre, celle du 1er régiment de Chasseurs le fera mais tardivement.
Le COVID en 2020, puis 2021 a fragilisé encore plus la FCCA. Vieillissement des adhérents et non-renouvellement des adhérents. L'échec de Saint-Valéry en Caux n'a pas permis de relancer la dynamique et clairement ces journées à Saumur des 15 et 16 juin marquent bien cet état de fait.

L'heure des choix.
Un constat, la dynamique n'existe plus. Vieillissement des adhérents, maladies, deuils. Manque d'envie de participer aux activités, non-renouvellement d'adhérents. Pas d'assise et de relance avec les amicales des régiments d'active.
Souhait du bureau aux affaires depuis 2011, de ne pas se représenter.

Décision.
- Élection d'un nouveau bureau ?
- Dissolution de la FCCA ?
- Transfert vers l'amicale du 1er RCH.
J'ajoute que depuis deux ans une réflexion a été lancée sur le sujet. Hormis le fait que la majorité s'est prononcée pour le maintien de la FCCA, aucune solution n'a émergé. Je pense donc que l'attente et le non choix ne sont plus possibles.

Je voudrais terminer en remerciant les membres du Bureau qui pendant 12 ans ont œuvré avec moi et qui ont permis de faire vivre à la FCCA de beaux et grands moments.

B - Pouvoirs reçus pour l'AGE/FCCA du 06/09/2023 :

Amicale	Nom
12 RCh	Lemaire Paul
8 RCh	Bouzy Michel
FCCA	Eichler Anselme
2 RCA – 2 RCh	Bompoint Louis
8 RCh	Gayet Benoît
FCCA	de Villegier Bernard
FCCA	de Lambilly Yann
8 RCh	Philippe Fabien
8 RCh	Legrand Christian
UAABC 4/13	Barthlen Patrice
11 RCh	Francin Jean-Pierre
11 RCh	Garda Lucien
FCCA	Hardy Albert
12 RCh	de Sury Agnès
FCCA	Rongier Francis
FCCA	Juffroy Fernand
FCCA	CastanierFrançois
11 Rch	Blanc Gilbert

Le général Postec nous fait également parvenir un article du 1er R.C.A.

Edito du Chef de corps

« Calme, en avant, droit,

Commencer cet édito par cette phrase qui, à elle seule, constitue la célèbre doctrine de l'équitation de tradition française que l'on doit au général L'Hotte (25 mars 1825 – 3 février 1904) lorsqu'il était écuyer en chef du Cadre noir, c'est rappeler l'Histoire du régiment et la tradition équestre dont il est héritier, tout en s'inscrivant dans la modernité et l'actualité.

Histoire et Tradition : la commémoration de la bataille de San Pablo del Monte, notre fête régimentaire, a permis de rappeler le passé glorieux du régiment, alors à cheval. Ce fut aussi et surtout l'occasion de rassembler l'ensemble des chasseurs d'Afrique d'hier et d'aujourd'hui, quelle que soit leur arme, lors de la cérémonie au cours de laquelle, comme en avril et mai 1863, nos frères d'armes de la Légion étrangère étaient présents à nos côtés. L'Histoire du régiment a une nouvelle fois été rappelée avec l'évocation de l'héroïsme de Bordes et Imbert capturant l'étendard de Durango à l'ennemi mexicain de l'époque. La Tradition maintenant, avec cette belle garde à cheval portant fièrement et avec détermination l'Etendard de notre régiment, décoré de ce petit ruban rouge qui représente à lui seul le courage et le sacrifice de nos Anciens.

Enfin Histoire et Tradition mêlées, lorsque très symboliquement l'Etendard passe de sa garde à cheval à sa garde à pied, rappelant que depuis 1933, le 1er régiment de chasseurs d'Afrique est motorisé. D'ailleurs, n'oublions pas que notre insigne régimentaire, créé un an plus tard, évoque les traditions cavalières des chasseurs avec le cheval à roulettes et cette transformation avec la couronne d'engrenage et l'encolure du cheval en forme de denture. La roue arrière du cheval, volontairement cassée, montre que la motorisation n'était pas forcément du goût de tous à l'époque.

160 ans après la bataille de San Pablo Del Monte, au cours de laquelle le 6ème escadron a chargé à cheval, les chasseurs d'Afrique continuent de monter. Ainsi, il y a quelques jours, nos meilleurs cavaliers ont montré, s'il en était besoin, que l'audace, le courage et le panache étaient des qualités toujours présentes dans nos rangs, en terminant avec brio à la seconde place de la coupe des régiments de cavalerie. Bravo à eux !!!

Modernité et Actualité : mais '' Calme, en avant, droit '' reste encore aujourd'hui bien plus qu'une simple doctrine équestre. Représentant l'élan et le mouvement vers l'avant, ces mots nous rappellent l'absolue nécessité de regarder vers l'avenir. Le régiment, tout en continuant de mettre son expertise à disposition des forces terrestres dans leur préparation opérationnelle durcie, cherche en permanence à améliorer son offre d'entraînement en l'adaptant à la réalité du besoin.

C'est bien dans ce cadre que l'exercice en terrain libre du 11ème régiment d'artillerie de marine, qui a permis pour la première fois de réaliser des tirs de 155 mm CAESAR depuis l'extérieur du camp vers le réceptacle de tir n° 2, a été réalisé : avec sérénité et rigueur. Cette réussite ouvre aujourd'hui de très belles perspectives d'entraînement haute intensité pour demain. Toujours avancer, ne jamais s'arrêter. Voilà l'enseignement du général L'Hotte.

Mais en cette fin d'année, ces mots qui marquent ce mouvement en avant inexorable, nous rappellent surtout le temps qui passe et qui fuit sans qu'on puisse le stopper. Dans quelques jours seulement, nous dirons – au-revoir – aux partants du régiment qui, après plusieurs années, s'en vont poursuivre ailleurs leur aventure… Parmi eux, la rédactrice en chef du '' Caillou Infos '', nous quittera dans quelques semaines après plus de 20 ans passés au régiment. Je tiens à lui rendre hommage et à la remercier chaleureusement pour son action au profit des Chass d'Af…

Colonel Mickaël Tesson
Revue le Caillou

45 - UNACA :

Monsieur Gérard Scotto, président de l'U.N.A.C.A.

Le Président Gérard Scotto d'Appolonia nous informe que le transfert de propriété du Monument des Braves Gens à Floing arrive au terme de sa réalisation.

Un contrat de partenariat a été signé avec le Président du Souvenir Français à l'issue de ce transfert de propriété.

46 - Nouvelles de Sedan et des Ardennes :

46.1 - Les cérémonies en Pays Sedannais :

- le 26 août 2023, a eu lieu le 109ème anniversaire des Combats de la Marfée à Noyers-Pont-Maugis.

- le 27 août, a eu lieu à Floing, les cérémonies commémoratives du Massacre du Gaulier.

- Le 31 août, cérémonies à Balan et Bazeilles, combats de 1870.

- Le 06 septembre, cérémonie Place Voltaire à Sedan pour célébrer le 79ème anniversaire de la Libération de Sedan.

- Le 01er novembre, cérémonie de la Toussaint au cimetière Saint-Charles et Torcy ainsi que Place Voltaire à Sedan.

- Le 11 novembre, commémoration de l'Armistice à Sedan.

- Le 18 novembre a eu lieu une cérémonie à la Nécropole allemande et française à Noyers-Pont-Maugis.

- Le 05 décembre, Place Nassau à Sedan, cérémonie de la Journée d'Hommage '' Aux Morts pour la France '' pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

- Le 01er décembre, cérémonie Sainte-Barbe Quartier Fabert Pompiers.

L'Amicale était représentée pour toutes ces cérémonies par le lieutenant Patrick Gérard, le brigadier-chef Philippe Gillet, l'adjudant-chef René Petitdan, nos porte-drapeaux le brigadier-chef Jackie Dumay et Monsieur Alain Fleury et le maréchal des logis chef Claude Zanette.

46.2 - Infos sur Sedan :

Le château fort de Sedan
Monument préféré des français

Quel suspense insoutenable ont vécu les Sedanais et plus largement les Ardennes hier soir, devant l'émission de Stéphane Bern. Peu après 23 h 00, ils ont enfin pu exploser de joie, lorsque l'animateur vedette a traversé la cour du château pour annoncer la bonne nouvelle au directeur des lieux, Melaine du Merle. Ce matin, ils se pincent encore pour le croire. Le château fort de Sedan est bien le Monument préféré des Français 2023 et succède au sous-marin '' Le Redoutable '' et à la gare maritime de Cherbourg.

Toutes les Ardennes ont cru aux chances du géant de pierre. Dès le lancement du concours en mai, les Ardennais se sont pris au jeu en votant massivement au premier tour pour que château fort représente la région Grand-Est en finale du Monument préféré des Français. « Déjà au premier tour, qu'un département si petit en nombre d'habitants et si peu fréquenté que le nôtre, l'emporte face à un département plus important comme l'Alsace c'était incroyable, - lance Melaine du Merle avec enthousiasme -. Puis de gagner contre 13 autres grosses régions, comme la Loire-Atlantique et le Trois-Mâts Belem (Nantes) on se dit que ce sera compliqué face à une concurrence aussi redoutable… ».

Le château fort l'a fait malgré tout, en partie grâce au '' chauvinisme ardennais '' reconnaît le directeur de l'édifice sedanais. « C'est une formidable nouvelle, un vrai bonheur pour la ville, - se réjouit le maire de Sedan, Didier Herbillon -. C'est une belle récompense pour toutes celles et ceux qui depuis des années se sont investis pour que ce château soit restauré, rénové, mis en tourisme etc… ».

L'édile laisse entendre que le chemin fut long avant que le château fort le plus grand d'Europe gagne cette reconnaissance médiatique. « Je veux aussi rendre hommage à Monsieur Antoine disparu il y a longtemps, c'était l'un des premiers présidents de l'office de tourisme, qui dans les années 60 était convaincu que le château pouvait devenir un symbole ». Didier Herbillon salue aussi le travail de l'équipe actuelle en place dirigée par Melaine du Merle. « J'ai souhaité il y a quatre ans que le château soit géré par des professionnels du tourisme et non plus par la collectivité (Sedan reste propriétaire du château). Je reconnais que la société privée Alfran qui en a la gérance, a une force de frappe bien plus importante que la nôtre en termes de communication et les résultats ne se sont pas fait attendre depuis 2020 ». « Certes, notre château est incroyable, il est le plus grand d'Europe. Et mathématiquement on n'a que 200 000 votants potentiels dans les Ardennes. Mais la mayonnaise a finalement pris au niveau régional et nationale, - complète le directeur du château -. En plus au niveau de notre communication autour de notre sélection dans l'émission de Stéphane Bern, nous sommes allés chercher de potentiels électeurs belges jusqu'à 200 km de Sedan. Et les belges ont voté massivement pour le château ».

…/…

Par ailleurs, au dernier comptage, au début du mois de septembre, la barre des 100 000 visiteurs au château était atteinte. « C'est une année 2023 de tous les records qui s'annonce », déclare le directeur du château fort.

C'est une victoire qui tombe à pic souligne le maire sedanais. « Le château sera encore plus mis à l'honneur avec cette marque Monument préféré des Français en 2024 lors de son 600ème anniversaire ». Melaine du Merle poursuit : « Le château était connu des historiens un peu moins du grand public. Maintenant Sedan sera aussi connue pour ses défaites historiques que pour son château ».

Mais avant, Melaine du Merle veut pouvoir célébrer ce titre avec tous les Ardennais. « Nous ferons avec la ville une cérémonie de pose de plaque du Monument préféré des Français ». Le rendez-vous est pris.

Source : Journal ‘’ L’Ardennais ‘’ du 14.09.2023
M. Housnat Salim

L'emblématique statue de Turenne fête ses 200 ans

Henri de la Tour d’Auvergne, surnommé Turenne est né le 1 septembre 1611 au château fort de Sedan.
Réputé comme étant un grand homme de guerre, il travaille dans les armées de Louis XIII puis de Louis XIV.
En 1643, il devient maréchal de France à seulement 31 ans, puis devient quelques années plus tard maréchal-général des camps et des armées du roi de France en 1660.
Le 27 juillet 1675, Turenne décède à l’âge de 63 ans.
Le 25 août 1823, soit quasiment 150 ans après sa mort, une statue à son effigie est inaugurée sur la place qui porte son nom.
Quand on interroge les passants aux abords de la statue, tous sauront dire de qui il s’agit. « C’est Turenne », sourit cette dame. Mais beaucoup ne sauraient en dire plus. « il a été prince de Sedan », glisse cet autre riverain. Faux, il s’agit de son père, qui a bien été prince de Sedan de 1591 à 1623.
On parle ici d’Henri de la Tour d’Auvergne, le fils cadet, connu comme étant un grand homme de guerre durant le XVIIème siècle. Son histoire est ancrée dans Sedan, avec même encore aujourd’hui des commerces, un collège, ou même un cinéma qui porte son surnom : Turenne. Sans oublier aussi que Sedan est appelée ‘’ la cité de Turenne ‘’.
Chaque jour, ils sont nombreux à emprunter le rond-point où se trouve cette statue de bronze, située juste en face de l’hôtel de ville. « Avant, il y avait des canons, c’était des pavés et pas un rond-point. J’ai vu ça sur d’anciennes photos », se rappelle ce riverain.
Ce vendredi, cette statue célèbre un anniversaire particulier : celui de ses 200 ans. « C’est la personnalité, si ce n’est la célébrité de la ville », avance Constance Ertus, cheffe de projet ville d’art et d’histoire de la ville de Sedan. Inaugurée le 25 août 1823, la statue est sculptée par Edme Gois et aurait nécessité trois tonnes de bronze. Elle a remplacé l’ancien bastion de Floing, pour créer ce qui est aujourd’hui la place Turenne. Ce lieu était à l’origine une place fortifiée. Puis au début du 19ème siècle, on a cherché à aménager la ville et à se défaire un peu de ces fortifications qui étaient très importantes mais qui empêchaient peut-être la ville de se développer », explique Constance Ertus.
Mais alors pourquoi une statue à l’effigie de Turenne, presque 150 ans après sa mort ? « C’est un personnage important de la ville et même de France », avance Sébastien Haguette, président de la Société d’Histoire et d’Archéologie du Sedanais. Constance Ertus, elle, avance une hypothèse. « A cette époque, il y a la chute du Premier Empire napoléonien qui a été défait par le saint empire romain germanique. Et Turenne, durant toute sa vie, a combattu ces armées. Donc il y a peut-être une volonté de raviver les gloires et personnalités du passé qui ont fait face à ces ennemis ».
Une hypothèse également avancée par Alain Sartelet, auteur d’un ouvrage sur la statue. « La France monarchique de Louis XVIII cherchait à faire oublier la Révolution et l’Empire et à célébrer l’ancien régime à travers ses fidèles serviteurs ou ses souverains les plus populaires »,

souligne l'artiste en citant comme autre exemple la statue équestre du roi Henri IV sur le Pont-Neuf à Paris, inaugurée en 1818.
Si la statue célèbre donc un personnage important de la ville, elle attire, encore aujourd'hui, de part ce qu'on pourrait considérer être une singularité. En effet, elle fait partie des rares statues qui soient encore d'origine. « La structure n'a jamais été détruite durant un des conflits de l'Histoire. Aujourd'hui, de nombreuses statues sont des reproductions », explique Sébastien Haguette. Durant les guerres, et notamment la première guerre mondiale, de nombreux monuments, tels que les clochers d'église et donc les statues, étaient fondue par les troupes ennemies pour par exemple fabriquer des armes. Mais celle de Sedan est restée intacte. Et quand on cherche à savoir pourquoi celle-ci y a échappé, la réponse est encore inconnue. « Il n'y a aucune explication officielle », appuie Sébastien Haguette. Une statue d'origine donc, qui aura juste subi une restauration en 2007, notamment pour les bas-reliefs du socle sur lequel s'appuie le maréchal.
S'il n'y a pas de rassemblement prévu pour cette date anniversaire, la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais publiera ce vendredi plusieurs posts sur sa page Facebook sur l'histoire de cette statue.

Journal'' l'Ardennais '' du 25.08.2023
Adrien Bachy

& & &

Didier Herbillon sacré maire de l'année Grand-Est

Après avoir mis à l'honneur les élus nationaux pendant des années, les éditions du Trombinoscope ont choisi de récompenser aussi les élus locaux. Dans le Grand Est, plusieurs personnalités politiques ont été primées, dont le maire de Sedan, Didier Herbillon, sacré maire de l'année.

L'amicale lui présente ses plus vives félicitations !

& & &

46.3 - ONACVG des Ardennes :

« Mesdames et Messieurs,

Je porte à votre connaissance que par décret n° 2023-534 du 29 juin 2023 modifiant diverses dispositions intéressant la défense nationale, publié au JORF du 30 juin 2023, l'appellation '' retraite du combattant '' est remplacée par '' allocation de reconnaissance du combattant ''.

Ce changement de nom, plus conforme à l'esprit d'origine de cette prestation, était souhaité par les associations représentatives du monde combattant en raison notamment du caractère non réversible de cet avantage financier.
Ce changement d'appellation est purement formel. Il ne modifie en aucune façon les conditions d'attribution ni le montant de cette prestation.

L'allocation de reconnaissance du combattant n'est pas une nouvelle prestation, elle n'est qu'un changement de nom de la retraite du combattant dont les modalités sont intégralement préservées.

Les textes législatifs et réglementaires y faisant référence ont été adaptés en conséquence et la modification des formulaires de demande est en cours.

L'allocation de reconnaissance du combattant est versée semestriellement.

Depuis avril 2023, le versement a été reporté d'un mois. Le message ci-dessous, est actuellement diffusé sur le site internet retraites de l'Etat : https://retraitesdeletat.gouv.fr/ ».

Monsieur Baptiste Noir
Directeur de l'ONACVG des Ardennes
Le 10 juillet 2023

4.7 - Relations avec nos amis canadiens :

Le lieutenant-colonel Richard Aubry a fait part à notre secrétariat de la 1ère Infolettre de l'Association du 12e RBC et de sa Fiducie. Le but de cette communication est d'informer ses membres sur divers sujets et activités les concernant. Elle se veut plus détaillées que les publications sur le site internet ou les réseaux sociaux de l'Association mais moins formelle que la revue *La Tourelle.*

Ci-après quelques articles tirés de l'Infolettre :

Le samedi 26 août dernier, l'Association du 12e RBC tenait un smoker régimentaire à la maison-mère du Régiment à Trois-Rivières dans le cadre des fêtes régimentaires 2023 où y ont participé plus de 250 convives.

L'Association contribue aux commémorations des Douzièmes tombés au combat lors de l'Opération Husky en 1943.

Cette année marquait le 80e anniversaire de l'opération HUSKY, le débarquement allié en Sicile auquel s'est démarqué le Three Rivers Regiment 12th Canadian Armoured Regiment (12th CAR).

D'ailleurs, comme vous pourrez le lire dans l'article suivant, le

musée régimentaire a concentré son exposition estivale 2023 sur cette campagne.
Si le Régiment s'est démarqué sur le champ de bataille, il a aussi perdu 21 de ses membres. Pour commémorer ce 80e anniversaire et leur rendre hommage, une marche de 325 kms a eu lieu en juillet en Sicile retraçant le parcours des troupes alliées en 1943. Des Canadiens participant à cette marche ont planté, près de l'endroit où nos confrères d'armes sont tombés au combat, des stèles individuelles pour chacun des 21 Douzièmes morts. Grâce aux généreux dons de plusieurs membres de l'Association, celle-ci a pu financer les 3150$ requis pour la fabrication de ces stèles.

Un grand MERCI à tous les donateurs !

Musée Militaire du 12e RBC - Exposition estivale 2023 :
80e anniversaire de l'Opération Husky… Le début de la fin.

L'année 2023 marque le 80e anniversaire de l'Opération HUSKY, donc l'entrée en Guerre du Régiment en 1943. Votre Musée ne pouvait rater cette occasion pour rappeler les sacrifices et les exploits du 12 CAR lors de la Campagne de Sicile qui ont consacré la réputation d'excellence du Régiment.

L'exposition estivale du Musée militaire du 12e RBC a été inaugurée et présidée le 15 juin par un de nos partenaires de l'Association, M. Marc Dionne V-P régional Services bancaires aux particuliers, pour la région Estrie, Montérégie et Centre-du-Québec BMO Banque de Montréal.

M. Steve Gregory, de Compagnie Canada, en a profité pour présenter à l'Association un tableau de la Bataille d'Ortona pour remercier les membres de leur implication dans la commémoration de l'Opération Husky.

Le président du Comité du Musée, le lcol(ret) Stéphan LeBlanc et le colonel du Régiment, le Col Guy Maillet reçoivent un tableau de la bataille d'Ortona de M. Steve Gregory.

L'exposition 2023, qui s'est terminée le 20 août dernier, aura laissé sa marque en devenant l'exposition qui a eu le meilleur achalandage de visiteurs depuis que le Musée existe.

La Campagne de Sicile, souvent mal connue, par la population en général a été appréciée des quelques 1866 visiteurs de partout à travers la planète ! En plus des gens de la région, plusieurs ont fait un détour chez nous depuis la France, le Mexique, l'Espagne, l'Ukraine, le Japon, Hong-Kong, l'Italie, l'Allemagne, les États-Unis, et j'en passe… Les commentaires répertoriés par nos militaires à l'accueil étaient toujours très élogieux. Souvent les gens sont étonnés d'apprendre qu'il y a des blindés au Québec. Le Musée a donc de bonnes raisons de poursuivre sa mission de faire découvrir notre Régiment à la population ! Un merci tout particulier à M. Ghyslain Raza pour la qualité de l'exposition 2023 !

Trois de nos 12e qui ont passé l'été au Musée pour accueillir les visiteurs : Cpl Lavoie-Drainville (TR), cplc Godon (Valc) et Cpl Côté (TR), Absente sur la photo, cvre Lamoureux-Pirozzi (Valc). Merci pour votre excellent travail.

Les premiers visiteurs ont pu apprécié la qualité de l'exposition 2023. Avec ses tableaux, artéfacts et vidéos, l'exposition 2023 a battu tous nos records d'achalandage !

4.8 - Le saviez-vous ? :

Sa majesté le roi Charles III d'Angleterre et son épouse Camilla, se sont rendus dernièrement en visite officielle en France. Les honneurs leur fut rendus dès leur arrivée par la Garde Républicaine.

En 1938, c'est le 12ème Chasseurs qui fut désigné pour rendre les honneurs au roi Georges VI et à la reine Elizabeth ! Lire ci-dessous le témoignage de feu, le chef d'escadrons d'Hebray.

C.E. Paul Lemaire

Le 12 juin 1940… le jour se lève, des bandes de brume flottent, s'accrochent aux arbres, aux maisons, au clocher… Les homme sont couchés recroquevillés dans les fossés du chemin, s'interrogent… Un drap blanc flotte au sommet du clocher… C'est la fin, la fin d'une épopée, d'un combat, d'une bataille, l'agonie parmi tant d'autres d'un régiment : le 12ème Chasseurs.

La veille encore, le soir, tous s'étaient battus. La nuit, l'ombre enveloppant êtres et choses, avait amené le silence, un silence pesant qui ne laissait plus prévoir de lendemain.

Son chef, le colonel Lesne, lourd de son passé d'honneur, de gloire, avait passé la nuit près de moi dans l'angoisse et le recueillement. Il allait bientôt comme tous les hommes valides monter son calvaire, prendre le chemin de l'exil, souffrir dans sa chair et son esprit au-delà de toute souffrance humaine.

Le 12ème Chasseurs avait livré son dernier combat, le colonel Lesne était le dernier de ceux qui pouvaient s'enorgueillir d'avoir conduit ce régiment aux sommets de l'héroïsme, de l'abnégation, du sacrifice.

Quelques années avant, en janvier 1937, le colonel Lesne avait pris le commandement de ce beau régiment. Il y arrivait précédé de ses états de service magnifiques, de ses faits d'armes, de ses sept citations, de ses cinq blessures acquis au cours de la guerre de 1914-1918.

Juste, bon, animé des plus grandes qualités morales, plein de compréhension et d'indulgence pour toutes les faiblesses humaines ; mais aussi de fermeté, il savait être un conducteur d'hommes éprouvé, sonder les âmes, relever les uns, encourager les autres, défendre ses idées. Il sut bientôt se faire aimer de tous et c'est ainsi qu'il put, dans une guerre difficile entre toutes, mener ses hommes à la bataille. Ces derniers ne lui marchandèrent ni leur courage, ni leur générosité.

Qu'il soit permis à l'un de ceux qui ont eu l'honneur d'être à ses côtés et de le servir, de rappeler deux traits, entre mille autres, dus à la générosité de son caractère.

C'était en juillet 1938, le colonel du 12ème Chasseurs et le 3ème escadron sont désignés pour rendre les honneurs aux souverains britanniques : le roi George VI et la reine Elizabeth, en voyage officiel en France.

Boran, petite plage sur l'Oise, baignée de verdure et de soleil, au bord de la forêt de Chantilly, accueillait le train royal. Il fallait que tous, hommes et chevaux, se présentent au mieux et il était à craindre, en cette période d'été, que l'appel du soir à 21 heures ne comptât quelques manquants. Je proposai au colonel que l'appel soit rendu à 23 heures ; il me donna son accord sans hésiter, faisant confiance à chacun et jamais il n'y eut le moindre accro de discipline au cours de ce déplacement.

Le 11 juin 1940, nous sommes à Saint-Valery-en-Caux, le dos à la mer ; la pression ennemie s'accentue d'heure en heure. Les munitions s'épuisent. L'embarquement devient de plus en plus problématique. Le ciel est sillonné de balles traceuses, coupé de rafales nerveuses. Pas de bateaux dans la rade. Le commandement décide de capituler. Puis l'obscurité recouvre tout, les hommes ignorent encore la décision prise et s'endorment çà et là, au hasard des fossés et remblais. Certains profiteront de la nuit pour essayer de gagner l'Angleterre ou tout autre point de la côte par quelques moyens de fortune. Le colonel et moi sommes côte à côte, silencieux, angoissés de ce que demain nous réserve : la captivité. Notre esprit se révolte à cette horrible pensée. Si nous tentions, nous aussi, notre chance ? Nous pourrions continuer la lutte. Autour de nous des hommes harassés par la dure journée, sommeillent, couchés pêle-mêle. Nos regards se posent sur eux… que diraient-ils demain s'ils ne nous voyaient plus ?

Le lendemain, le colonel, avec eux, prenait le chemin de l'exil.

L'Etendard du 12ème Chasseurs, ses plis alourdis du sacrifice et de l'héroïsme de ceux de 40 a retrouvé aux Invalides la Gloire Immortelle que le soleil, chaque jour, nimbe d'or et azur.

L'âme du 12ème Chasseurs revit dans son amicale, toujours vivants, unie où souffle parmi ses adhérents l'Esprit qui se transmet à leurs fils

Le 01er décembre 1954
Signé : d'Hebray

L'hymne britannique

La duchesse de Brinon

Jean-Baptiste Lully

Cet hymne est né en pleine révolution. L'hymne de la royauté britannique est plutôt du genre cantique (c'est un motet), mais il a un point commun avec le '' *La Marseillaise* '' : '' *God save the King* '' a été écrit et composé en France par des français.

‘’ Grand Dieu sauve le Roi ‘’ est un chant composé par la duchesse de Brinon et mis en musique par Jean-Baptiste Lully, pour célébrer en 1686, la guérison de Louis XIV atteint d’une fistule anale. Pour le soigner, il fallait l’opérer, mais l’opération était à l’époque très risquée. L’intervention consistait à ouvrir la plaie afin de la nettoyer. Aussi Louis XIV retarda t-il longtemps le moment de l’opération. Après plusieurs mois de calvaire et de douleurs, elle fut finalement réalisée. De nouvelles interventions furent nécessaires, car l’infection reprenait. Ce n’est qu’en décembre 1686 que le roi fut déclaré guéri. Madame de Brinon, supérieure de la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr (fondée par l’épouse morganatique du roi, madame de Maintenon), se crut obligée de remercier Dieu en écrivant un poème à la gloire de son maître. L’œuvre plut au roi et Lully la mit en musique.

Par la suite, à chacune des visites du Roi-Soleil à la maison royale de Saint-Cyr, les demoiselles lui chantaient l’immortel cantique. Celui-ci serait probablement tombé dans l’oubli à la mort de Louis XIV si Haendel ne l’avait entendu lors d’une visite à Versailles en 1714…

Le musicien allemand était alors le compositeur officiel du roi d’Angleterre Georges 1er. De retour à Londres, il demanda à un certain Carrey de lui traduire le poème, présenta l’œuvre au roi en signant la musique de nom … sans y changer une note ! Le texte anglais suit fidèlement la version française, à un ou deux adjectifs près. Le chant eut un énorme succès et fut joué dans toutes les cérémonies officielles où le roi était présent. Par la suite, comme l’Angleterre ne fit pas sa révolution, le ‘’ Good save the King ‘’ devint au XIXème siècle, l’hymne national du royaume et continua d’être reconnu comme hymne royal dans des pays comme le Canada, l’Australie, la Nouvelle-Zélande…

Il est aujourd’hui l’un des hymnes les plus connus au monde et a influencé de nombreux hymnes comme celui du Liechtenstein (‘’ *Oben am jungen Rhein* ‘’), qui se chante sur l’air du ‘’ *God save the Queen* ‘’ ou de la Suisse (‘’ *Rufst Du, mein Vaterland* ‘’, basé sur la musique de Lully). Il fut également repris et réadapté par des groupes comme ‘’ *Queen* ‘’ ou ‘’ *Les Sex Pistols* ‘’ (un de leurs plus grands tubes) … ‘’ *The rest is history* ‘’.

Paroles originales de la version française écrite par Madame de Brinon :

Grand Dieu sauve le roi !
Longs jours à notre roi !
Vive le roi
A lui la victoire
Bonheur et gloire
Qu’il ait un règne heureux
Et l’appui des cieux !
Grand Dieu sauve le roi

Grand Dieu venge le roi
Vive le roi
Que toujours glorieux
Louis victorieux
Voye ses ennemis
Toujours soumis
Grand Dieu, sauve le roi !

& & &

« J’ai côtoyé le colonel André Cousine lorsqu’il occupait le poste de chef de cabinet du général Jutel à l’hôtel de commandement de Bordeaux. J’ai pu apprécier alors toutes ses qualités d’historien. Le récit sur la bataille de Koursk ne laissera pas indifférent tous ceux qui ont servi sur les blindés… ».

Chef d’escadrons Paul Lemaire

La bataille des blindés dans le saillant de Koursk (1/2)
(5 - 12 juillet 1943)

Le 5 juillet 1943, Hitler lançait l’opération ‘’ Citadelle ‘’ pour réduire le saillant de Koursk à une centaine de kilomètres au nord de Karkhov. La plus grande bataille de chars de l’Histoire commençait ! Quatre-vingts ans après et alors que la même région connaît à nouveau le fracas des armes, il nous a semblé intéressant de rappeler cette bataille et ses principaux enseignements. A cet effet, nous avons repris l’article que le général André Cousine, alors délégué au patrimoine de l’armée de Terre, avait rédigé dans le numéro spécial d’- Avenir et Traditions – de mai 1995 dédié aux combats des blindés durant la seconde

guerre mondiale. Vous trouverez donc ci-dessous la première partie de cet article qui décrit les faits. Dans le prochain numéro, la seconde partie présentera les enseignements de cette bataille.

- - -

La bataille des blindés dans le saillant de Koursk, au mois de juillet 1943 constitue l'un des plus grands affrontements de la seconde guerre mondiale.

Elle est le tournant de la guerre à l'Est. Certes, il faut souligner, elle n'occupe pas dans l'analyse des historiens occidentaux une place primordiale, car ils évoquent plus souvent les batailles de Moscou, du Caucase, de Leningrad ou de Stalingrad. Mais par le volume des forces engagées, l'ardeur de vaincre des protagonistes, voire même leur fanatisme, et par l'emploi en masse des blindés, cette bataille de première grandeur marque la rupture définitive, sur le front de l'Est, de l'équilibre entre deux adversaires irréductibles, et ce au profit des soviétiques. Son importance est donc capitale dans le déroulement du conflit germano-soviétique et dans l'histoire de la guerre 1939-1945.

1 – Les faits. Le dispositif allemand :

Au printemps 1943, face au saillant de Koursk, le haut-commandement allemand sur le front Est, l'Ober Kommando des Heeres – OKH -, sur l'impulsion d'Hitler, décide d'engager l'opération '' Zitadelle '', visant impérativement à détruire les forces soviétiques par une double manœuvre d'enveloppement, confiée au groupe d'armées centre (GAC) du maréchal von Klüge et au groupe d'armées sud (GAS) du maréchal von Manstein.

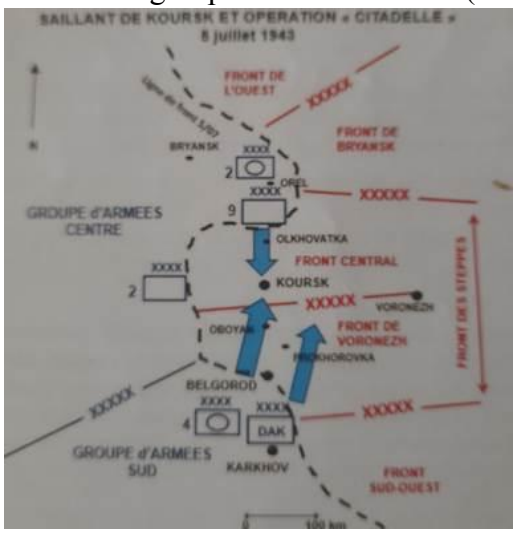

Au centre, la 2ème armée du général von Weichs est chargée de fixer les forces soviétiques sur la face ouest du saillant, avec huit divisions d'infanterie pour 200 kilomètres de front.

Au sud enfin, la 4ème armée blindée du général Hoth et le détachement d'armée du général Kempf (DAK), appuyés par la 4ème Luftflotte sont chargés de l'effort principal. Avec cinq corps d'armée, dont trois blindés, à partir d'un front d'attaque de 70 kilomètres, de part eu d'autre de Belgorod, les forces du GAS doivent percer le front soviétique sur la direction Oboyan-Koursk, puis ultérieurement détruire etprendre à revers l'ensemble du dispositif soviétique.

Enfin, le GAS dispose d'une réserve, le 24ème corps blindé du général Nehring déployé dans le Donbass. Cette grande unité est susceptible d'intervenir, dans des délais opportuns, au profit de l'offensive sud de '' Zitadelle '', mais ses mouvements sont soumis à l'autorisation préalable de l'OKH et de Hitler lui-même.

Le fer de lance des unités blindés allemandes est la division blindée ou Panzerdivision, soit 12 000 hommes environ et 176 chars et des matériels très divers mais parfois très récents, avec notamment les chars Panther et Tigre 1, supérieurs aux blindés soviétiques.

Au total, il faut préciser que la quasi-totalité des forces blindées allemandes du front de l'Est est engagée dans la bataille du saillant de Kursk, soit :

- 430 000 hommes ;
- 3 000 blindés ;
- 6 500 canons ;
- 2 900 avions.

Le dispositif soviétique :

Après les succès de l'hiver 1942-1943, le haut-commandement soviétique, la '' Stavka '', avec le maréchal Joseph Staline, commandant en chef suprême des armées, reste délibérément sur l'expectative, notamment dans le saillant de Koursk, où l'ordre a été donné de s'en tenir impérativement à '' une défensive ferme ''.

Deux ‘’ fronts soviétiques ‘’, l’équivalent des groupes d’armées de la terminologie occidentale, sont chargés de tenir le saillant :

- au nord, le front central du général Rokossovsky ;
- au sud, le front de Voronezh du général Vatoutine.

Chaque front dispose de cinq armées, d’une armée blindée renforcée en réserve et d’une armée aérienne. De plus, en retrait de ces fronts actifs, il y a un front de réserve stratégique à la disposition de la Stavka.

Commandé par le général Koniev, il prend, en juillet 1943, la dénomination de front de steppes en disposant d’une armée aérienne, de cinq armées dont la 5ème armée blindée de la Garde (5ème ABG), qui jouera un rôle majeur dans la bataille d’anéantissement, dans le sud du saillant, notamment à Prokhorovka.

L’unité de base blindée soviétique, homologue de la Panzerdivision est le corps blindé (CB), avec 7 600 hommes, 189 chars, 63 canons automoteurs et 24 obusiers. Ses matériels sont également très divers et de valeur très inégal, avec néanmoins le char moyen T 34, ‘’ fleuron de l’arme blindée ‘’ avec son excellent canon de 76,2 mm.

Pour compléter cette présentation du dispositif soviétique, il faut souligner que le saillant de Koursk a été organisé à une échelle restée inégalée jusqu’à ce jour.

En effet, à partir du Don, vers l’ouest, huit lignes de défense successives ont été aménagées par les troupes, mais aussi et surtout par les populations civiles, réalisant les célèbres ‘’ tranchées des ménagères ‘’ sur les directives des membres locaux du parti communiste de l’URSS. Bref, orientée vers la défense antichars en hérisson, l’organisation du terrain, ‘’ un véritable travail de titan ‘’, précise le paréchal Joukov, atteint près de 300 km de profondeur.

Enfin, il faut préciser que dans le saillant, deux représentants de la Stavka suivent au plus près les opérations :

- au front central, le maréchal Joukov ;
- au front de Voronezh, le maréchal Vassiliesky.

Au total, dans le saillant de Koursk, les soviétiques engagent près de :

1 300 000 hommes ;
3 600 chars ;
20 000 canons et mortiers ;
2 370 avions.

Les opérations – 1/ du 5 au 11 juillet 1943 :

‘’ Zitadelle ‘’ est déclenchée le 5 juillet à 05 h 30 du matin. Au nord, la 9ème armée ouvre une brèche de 15 kilomètres dans la profondeur des lignes du front central. Le 8 juillet, le général Model atteint les hauteurs d’Olkhovatka, mais ayant perdu les deux tiers de ses blindés, il ne peut déboucher sur Koursk.

En fait, la 9ème armée, devant la défense acharnée des soviétiques, a atteint les limites de ses possibilités. De plus, dès le 12 juillet, avec la 2ème armée blindée au nord, elle doit faire face à un puissant ‘’ retour offensif ‘’, l’équivalent soviétique de la contre-attaque blindée, vers Orel et Bryansk.

‘’ Zitadelle ‘’ en réalité est définitivement arrêtée au nord du saillant.

Au sud, au contraire, la percé allemande est d’une ampleur très significative. La poussée blindée est même ‘’ irrésistible ‘’ les premiers jours.

La 4ème armée blindée avec, en particulier, le 48ème corps d’armée blindé du général Von Knobelsdorff et le 2ème corps d’armée blindé SS du général Hauser, disloquent littéralement les première et deuxième zones de défense du front de Voronezh du général Vatoutine dont le poste de commandement est à Bobryschevo. Plus au sud, le 3ème corps d’armée blindé du général Breith, du DAK, progresse également au-delà de la deuxième ligne de défense vers Melekhovo.

Les forces blindées allemandes ont retrouvé leur dynamisme, leur puissance et leur allant de la ‘’ guerre éclair ‘’. Le 10 juillet, le 48ème corps blindé et le 2ème corps blindé SS bordent même la troisième ligne de défense, ou ligne d’arrêt, plus particulièrement vers les cotes 244,8, à 12 km d’Oboyan et vers le glacis stratégique de Gresnoie, au sud du Psel, affluent du Dniepr.

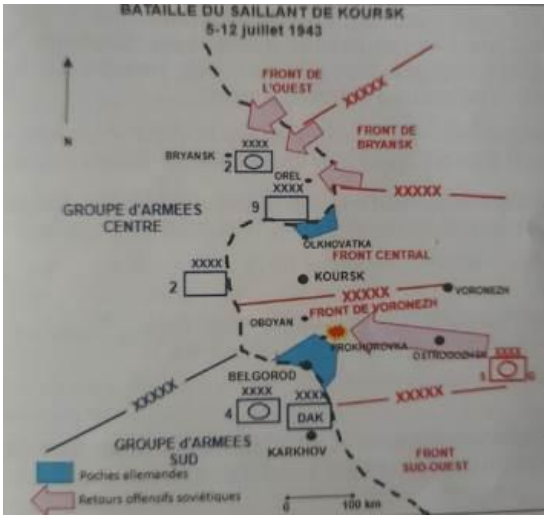

Appuyée en outre à l’Est, vers Rjavets, par le 3ème corps d’armée blindé, la 4ème armée blindée allemande est en mesure désormais de disloquer entièrement le dispositif soviétique, après rupture de la ligne d’arrêt.

Dans l’euphorie du succès, le commandement allemand du groupe d’armées sud obtient même de l’OKH de rapprocher près de Kharkov la réserve stratégique du 24ème corps blindé du général Nehring, en vue de soutenir éventuellement le débouché final vers Koursk.

Face à ‘’ cette situation de crise ‘’ sans précédent depuis des mois, le commandement du front de Voronezh et la Stavka s’efforcent de réagir :

- au niveau du front, la 1ère armée blindée renforcée reçoit l’ordre impératif de ‘’ s’ancrer ‘’ sur le terrain avec ses chars, au sud du Psel d’Oboyan, sur des positions préparées à l’avance. En outre, des puissants retours offensifs sont engagés sur les flancs de la poche allemande avec les 2ème et 5ème CBG mais sans résultats probants ;
- au niveau de la Stavka, deux armées du front des steppes renforcent le front de Voronezh avec la 5ème armée de la Garde et la 5ème armée blindée de la Garde.

En toute hâte avec ces moyens de renforcement, ‘’ toutes forces réunies ‘’, avec les grandes unités résiduelles du front, les soviétiques planifient un puissant retour offensif, à partir du 12 juillet 1943, sur la direction générale lakovlevo-Tomarovka, à partir de la zone de débouché de Prokhorovka.

Mais ce retour offensif, le 12 juillet, est pratiquement limité à la 5ème armée blindée de la Garde. En effet :

- les unités soviétiques de premier et deuxième échelons sont, soit usées par la violence de la ruée allemande, soit réduites à une ‘’ défensive quelque peu désespérée ‘’ dans la profondeur du dispositif ;
- la 5ème armée de la Garde du front des steppes a été engagée pratiquement ‘’ dans la foulée ‘’, au niveau du Psel, dès le 11 juillet.

Il ne reste donc plus, pour le retour offensif, que cette armée blindée en réserve, concentrée de part et d’autre du Seym, au nord-est de Prokhorovka.

Cette armée vise en priorité le flanc droit de la 4ème armée blindée allemande en exploitations profonde vers Oboyan. Mais le 10 juillet 1943, le général Hoth a obtenu un infléchissement dans son effort ultime vers Koursk, en demandant à contourner, avec ses divisions blindées, Oboyan par l’Est, avec l’appui, à hauteur du Severny Donets, du 3ème corps blindé du détachement d’armée Kempf.

Il va de soi que cet infléchissement tactique, sinon stratégique, en direction du nord-est, confié principalement au 2ème corps blindé SS, modifie entièrement les données du retour offensif de la 5ème armée blindée de la Garde soviétique.

En fait, le 12 juillet 1943, entre les deux adversaires, une véritable bataille frontale s’engage, une bataille de masses blindées, le type même de la bataille de rencontre.

2/ ‘’ L’affrontement sans merci ‘’ de Prokhorovka, le 12 juillet 1943 – Le terrain, les conditions climatiques :

Le terrain est favorable au déploiement des grandes unités blindées, de part et d’autre de la grande voie ferrée Belgorod-Koursk. Il s’agit de la plaine russe, ou plus exactement de la steppe jaunâtre avec ses

immenses champs de blé et de tournesol. Il y a cependant quelques hauteurs comme 252,2 et de nombreux hameaux et villages, sovkhozes et kolkhozes.

Les rivières, affluents du Dniepr (Psel, Seym) ou du Donets (Severny Donets) sont, par contre, avec leurs pentes escarpées et leurs rives marécageuses, de franchissement difficile.

Quant aux conditions météorologiques, elles sont favorables. C'est l'été russe avec ses chaleurs caniculaires, mais il pleut au matin du 12 juillet 1943.

Les forces engagées :

Du côté allemand, le 2ème corps blindé SS du général Hauser '' marche à la bataille ''. Il dispose de trois divisions blindées organiques, avec les divisions SS '' Adolphe Hitler, Das Reich et Totenkopf '' et la 11ème division blindée du 48ème corps d'armée.

Au total, plus de 40 000 hommes, 700 chars, dont 100 blindés Tigre 1 et 120 canon d'assaut ou chasseurs de chars. En outre, plus à l'Est, le général Hauser est susceptible d'être renforcé dans son action de rupture par les 300 chars du général Breith, commandant le 3ème corps blindé du détachement d'armée Kempf.

Le moral des unités allemandes est très élevé. Tous les témoignages l'attestent. Les hommes veulent '' écraser '' une fois pour toutes les forces soviétiques, notamment les troupes d'élite SS après leur spectaculaire succès initial.

Du côté soviétique, indépendamment des unités résiduelles des première et deuxième lignes de défense, qui se sont repliées, c'est essentiellement la 5ème armée blindée de la Garde, qui se présente sur le champ de bataille de Prokhorovka.

Elle est commandée par le général de division Pavel Rotmistrov.

Cette armée est dans sa zone de concentration de part et d'autre du Seym depuis le 9juillet. Elle dispose essentiellement de :

- deux corps blindés, les 18ème et 29ème CB ;
- du 5ème corps mécanisé de la Garde ;
-d'une réserve importante déployée à l'Est de Mal Psinka, avec notamment un régiment de chasseurs de chars, un régiment d'obusiers et un régiment de chars lourds de rupture.

En outre, à son arrivée à proximité de sa zone d'engagement, le général Rotmistrov a été renforcé par des grandes unités du front de Voronezh, le 2ème corps blindé et le 2ème corps blindé de la garde (200 chars environ).

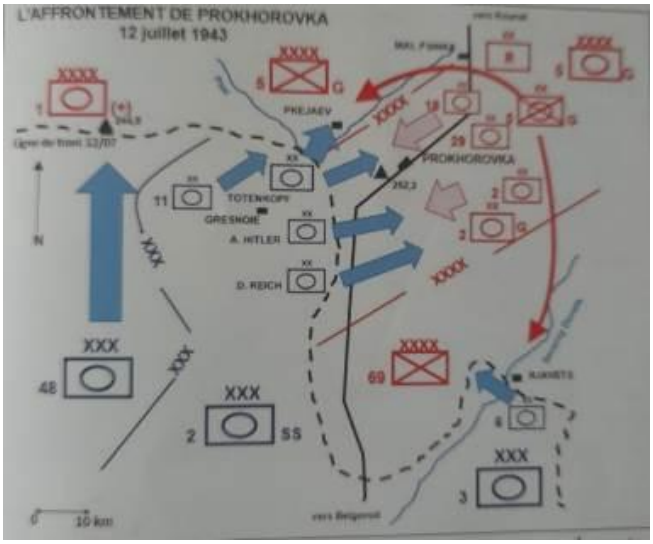

Au total, selon les sources soviétiques, le général Rotmistrov aurait disposé, le 12 juillet 1943, de 35 000 hommes, de 850 chars et canons automoteurs.

La bataille de rencontre :

Le 12 juillet 1943, le déclenchement vers 08 h 30 du retour offensif de la 5ème armée blindée de la Garde coïncide avec l'offensive de rupture du 2ème corps blindé SS renforcé, au sud du Psel.

Deux masses de blindés progressent l'une vers l'autre. Les chocs sont d'une violence inouïe. C'est une véritable mêlée au sens littéral du terme '' dans une véritable lice comme au moyen-âge '' ;

Les unités sont très enchevêtrées. Les véhicules blindés, après les tirs, à court de munitions se heurtent de plein fouet. Puis, les chars détruits, les équipages engagent dans les champs de blé, de terribles corps à corps sans rémission.

L'imbrication est telle et la confusion si générale que l'aviation et l'artillerie ne peuvent même pas intervenir dans ce véritable champ clos.

C'est la bataille de chars, au sens étymologique du terme, '' la célèbre bataille des 1 500 chars '' avec au centre, les Panzerdivisions '' Adolphe Hitler et Das Reich '' littéralement '' soudées '' aux corps blindés soviétiques.

Mais le commandement allemand recherche aussi la destruction par enveloppement du corps de bataille soviétique.

D'abord, en début de matinée, sur le flanc gauche de la 5ème armée blindée de la Garde où le 3ème corps blindé du général Breith, avec en pointe la 6ème division blindée, franchit le Severny Donetz vers Rjavets. Il est désormais avec ses 300 chars en mesure d'appuyer au mieux le 2ème corps blindé SS sur le plateau de Prokhorovka.

Cette menace '' d'une gravité extrême '' pour le commandement soviétique est palliée '' précipitamment '' par l'engagement des réserves de la 5ème armée blindée de la Garde. Après des combats d'une violence extrême, où l'artillerie joue d'ailleurs un rôle majeur, le débouché en force du 3ème corps blindé allemand vers le nord est bloqué au niveau du cours d'eau.

Ensuite, sur le flanc droit, dans l'après-midi, la pression s'accentue avec la poussée en direction de Polejaev, de la division blindée Totenkopf renforcée de la 11ème division blindé. Le Psel est franchi mais l'engagement de la 24ème brigade blindée soviétique du 5ème corps mécanisé de la Garde permet de rétablir '' in extremis '' la situation. Mais l'inquiétude demeure pour le lendemain.

Au crépuscule du 12 juillet, les deux adversaires qui n'ont cessé d'alimenter en permanence la bataile frontale passent à la défensive. Le bilan d'ensemble s'établit ainsi :

- les pertes des deux camps sont importantes et égales numériquement, environ 300 chars et canons automoteurs. Le groupement de choc allemand qui perçait en direction d'Oboyan-Koursk a été arrêté. Mais le haut-commandement allemand, avec le maréchal von Manstein, espère reprendre les jours suivants l'offensive à outrance vers Koursk en utilisant en particulier la réserve blindée du groupe d'armées sud ;
- la 5ème armée blindée de la Gard n'est plus en mesure d'exploiter vers Iakovlevo-Tomarovka, du fait des pertes subies ;
- la situation est même critique pour le front de Voronezh car il ne dispose plus de réserves blindées disponibles, susceptibles de s'opposer '' à une nouvelle ruée des panzers ''.

Mais un véritable retournement de situation se produit, dès le 13 juillet 1943, avec la décision du Führer d'interrompre définitivement '' Zitadelle ''. Il est en effet dans l'obligation :

- de faire face à un nouveau théâtre d'opérations avec le débarquement des alliés intervenu en Sicile, le 10 juillet ;
- de s'opposer surtout l'Est à un puissant retour offensif soviétique vers Orel, qui sera d'ailleurs évacué, dès le 5 août par la 9ème armée allemande.

Le champ de bataille de Prokhorovka dans le saillant de Koursk marque donc la phase ultime de l'offensive allemande.

En fait, dès le 21 juillet, le groupe d'armées sud ordonne la retraite. Kharkov est abandonné le 22 août. C'est le début de la grande offensive générale de l'armée soviétique en direction de l'ouest. L'initiative a changé définitivement de camp.

Mouvement de chars tigre 1 de la 2ème Panzerdivision SS Das Reich durant la bataille de Koursk. Avec un blindage frontal de 110 mm, un canon L/56 de 88 mm (dérivé d'un canon antiaérien) et une optique de qualité permettant des tirs précis entre 1 000 et 1 500 m, le Tigre 1 était un blindé particulièrement dangereux en dépit de fragilités mécaniques et d'une grande consommation en carburant.

Descendant des chars rapides '' BT '', le T-34 est un char de combat moyen soviétique entré en service en 1940 au sein de l'Armée rouge. Il constitua un remarquable équilibre entre les trois composantes fondamentales qui caractérisent la qualité d'un blindé : la puissance de feu, la protection et la mobilité. Il joua un rôle essentiel sur le front de l'Est au cours de la seconde guerre mondiale. Un canon F-34 de 76,2 mm (1ou00 obus) ou D-5T (zh) de 85 mm. Le T-34 85 : canon ZiS-53 de 85 mm (60 obus) et deux mitrailleuses DT de 7,62 mm (3 150 coups).

Général André Cousine
Délégué au patrimoine de l'AdT (mai1995)
1ère partie

& & &

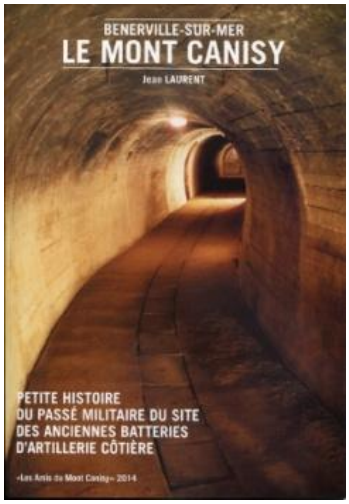

Le Mont Canisy

Duels d'artillerie avec Neptune...

Rapport de combat du 1255ème groupe d'artillerie côtière, 6 juin 1944 :

'' La portion de côtes attribuée au groupe fut survolée à basse altitude par de nombreux appareils tirant de lourds planeurs de 70 à 80 m dans le secteur de Bénerville, Auberville, la campagne de Blonville et le sud des Champs Rabats.

Le groupe d'artillerie a donné, à minuit trente-cinq, l'alarme de niveau 2, avec défense rapprochée.

Dans les alentours immédiats des positions de batteries, de nombreux sauts de parachutistes ont été combattus par la DCA, les mitrailleuses et les armes d'infanterie. De nombreux lâchés de bombes sur l'estuaire de l'Orne et le secteur d'Houlgate ont eut lieu et se sont prolongés jusqu'à quatre heures du matin.

Au clair de lune, il y avait déjà, à 3 h 40, des nuages bas ; les silhouettes de nombreux bâtiments ont été repérées en avant de la côte, entre Trouville et l'estuaire de l'Orne. Pour cette raison, cette observation et le rapport minutieux de la division sur la situation d'un débarquement imminent dans le secteur de l'estuaire de l'Orne, donnent la possibilité au groupe de faire feu sur les objectifs reconnus... ''(traduction du rapport).

Les quatre pièces ouvriront donc le feu dès l'imminence du débarquement allié : ce seront vraisemblablement les premières...

Leur distance pratique de tir ne leur permettra pas d'atteindre les plages de débarquement les plus proches du secteur Sword. Nous étions ce jour là sous vents d'ouest dominants, les deux casemates avaient un débattement horizontal de tir limité à 120° ; quant aux pièces à découvert, le pilonnage incessant, qu'il soit aérien ou maritime, commencé dès l'aube par les avions et les navires alliés, freinait quelque peu leur ardeur.

Le duel s'engagera alors avec les navires britanniques en position face au Havre. Même si l'un des cuirassés devra prendre du recul pour éviter les coups et se retrancher derrière un écran de fumée, leur mobilité et leur puissance de feu auront raison des canons de la batterie de Bénerville.

Trois navires de la Royal Navy allaient intervenir dans le pilonnage du Mont, au matin du 6 juin. Ils appartenaient à la Force '' S'' secteur d'activité britannique, placé sous les ordres du Contre-Amiral Talbot, à bord du H.Q. Ship H.M.S Largs. Eléments supports d'artillerie navale, les cuirassés Warspite, Ramillies et le monitor Roberts étaient, avec les croiseurs Mauritus et Arethusa, les éléments engagés les plus à l'Est de l'Eastern Task Force, la force d'assaut orientale.

Ils seront rejoints, après le 6 juin, par le cuirassé Rodney qui avait été gardé en réserve.

Le Warspite et le Ramillies, avec des états de service différents (le second ne participa pas à la première guerre mondiale) furent lancés en 1913, le Roberts en 1941.

Le Warspite sera vendu à la ferraille en 1946 : refusant de '' mourir '', il rompit les amarres qui l'emmenaient à la casse ; il restera échoué et sera progressivement dépecé jusqu'en 1956. Le Roberts, qui avait la batterie d'Houlgate comme point de mire, sera ferraillé en 1965.

L'activité et les cibles dévolues a ces trois navires sur les plans d'invasion seront parfois différentes de la réalité, on tirera en fait au '' coup par coup ''.

Plus que leurs performances ou leurs caractéristiques techniques, il s'agissait, au Jour J, de duels d'artillerie et de pilonnages : il est intéressant de citer la puissance de leur armement lourd afin de la comparer à celle des batteries auxquelles ils s'opposaient :

- le Warspite : 8 pièces de 381 mm, en quatre tourelles de deux tubes et 14 pièces de 152 mm.
- le Ramillies : armement identique.
- le Roberts : 2 pièces de 381 mm et 8 pièces de l00 mm.
- le Rodney, qui rejoignit les côtes normandes après le débarquement, était lui, plus lourdement armé avec 9 pièces de 406 mm en trois tourelles triples.

Le Warspite

Le Ramillies

Le Roberts

Le Rodney

Nous devons à nos amis de la ‘’ H.M.S. Warspite Association ‘’ cet extrait du carnet de bord du cuirassé : Sur l’efficacité même des bombardements navals, dont les projectiles étaient en général plus percutants et les tirs plus précis que ceux des bombardements aériens, les avis restent partagés.

Ainsi, et malgré les 350 coups de marine ayant été tirés sur le Canisy le seul 6 juin (les statistiques sur le nombre de coups divergent quelque peu selon les sources), les deux canons sous casemates sont restés intacts.

Faire taire des batteries installées à ciel ouvert, pourtant protégées par d’épais talus de terre, s’avérait plus facile, même si leur silence était parfois de courte durée, que de réduire des pièces sous casemates bétonnées où, seul, le coup direct au but était efficace.

Dans les deux cas, le ravitaillement en munitions pouvait être rendu difficile, ce sera le cas sur le site, mais l’effet psychologique sur les servants était évidemment moindre, à l’abri sous d’épaisses couches de béton.

Par contre, l’effet de désorganisation était important : cratères, colmatage de tranchées, destruction de lignes téléphoniques coupant tous les contacts entre le poste de direction de tirs et les pièces. Ce dernier point sera peut-être, finalement, le plus efficace et en grande partie à l’origine de l’échec des artilleurs allemands.

Quant à l’activité de la batterie entre le 6 et le 13 juin 1944, elle est citée dans le rapport du Major Gunther qui commandait le groupe d’artillerie 1255 H.K.A.A. : ‘’ les succès suivants, certifiés par des témoins irréprochables ‘’, ont été enregistrés...

- le 6, un croiseur sévèrement endommagé, dix navires légèrement touchés.
- le 7, un croiseur sévèrement endommagé, cinq navires légèrement touchés.
- le 9, un bâtiment de secours coulé, un croiseur léger et six lanceurs de roquettes sévèrement endommagés.
- le 10, un lanceur de roquettes légèrement touché.
- le 11, deux navires légèrement touchés.
- le 12, un seul navire légèrement touché.
- le 13, trois patrouilleurs légèrement touchés et trois autres patrouilleurs sévèrement endommagés, les barrages de ballons sont partis en fumée...

Au total : un navire de 1 200 tonneaux coulé (soit l’équivalent de 3 396 tonnes), douze navires sévèrement endommagés évalués à 18 900 tonneaux, vingt deux navires légèrement touchés évalués à 105 700 tonneaux....

Des résultats qu’il faudrait pouvoir rapprocher des états de pertes de la Royal Navy...!

(Extrait d'un texte de Jean Laurent)

La batterie de la marine française à la veille de la seconde Guerre Mondiale :

Initialement conçue comme école à feu en 1937, une nouvelle batterie constituée de 4 canons de 138 mm assurera la protection de la baie de Seine et du filet anti-sous-marin qui sera réinstallé en 1939. Un projecteur de 1,5 m de diamètre complétera le dispositif.

Le Capitaine de Vaisseau Lemonnier, responsable du secteur côtier au sud de la Seine, reçut l'ordre d'évacuer le site le 14 juin 1940 après avoir neutralisé canons, projecteur et coulé le filet métallique afin de permettre aux navires de quitter plus rapidement le port.

‘’ Chevaucher ‘’ sa pièce sans doute une tradition.

L'occupation allemande de 1940 à 1944 :

Arrivé à Trouville-sur-Mer le 19 juin 1940, l'occupant prendra progressivement conscience de l'intérêt de cet emplacement stratégique exceptionnel pour la défense de l'entrée de la Seine et du port du Havre. Ainsi l'armée de terre allemande ne commencera les travaux d'implantation d'une batterie sur le site qu'au milieu de l'année 1941, soit un an après leur arrivée.

Six canons de 155 mm, d'origine française (Schneider-St Chamond) d'une portée maximale de 18 à 20 Km, furent installés au centre du site sur des encuvements circulaires en béton. Dès décembre 1941 quatre pièces seront opérationnelles, les deux dernières le seront en février 1942.
Un Poste de Direction de Tir, un Poste de Commandement, des soutes à munitions enterrées, des abris bétonnés pour les personnels, compléteront le dispositif d'une première génération d'ouvrages militaires.

Pour se protéger d'un éventuel débarquement des alliés; en février 1942, Hitler chargea l'ingénieur Todt de concevoir et d'édifier un mur de défense continu du nord de la Norvège aux Pyrénées plus communément appelé '' Mur de l'Atlantique ''.
L'organisation Todt concevra et standardisera la construction en série de ces ouvrages et de leurs équipements qui seront dits de seconde génération.

Entreprises allemandes et françaises, requis français (embauchés de force), déportés, prisonniers de guerre des fronts de l'Est assureront 24h sur 24 la main d'œuvre nécessaire.

A la fin de l'année 1942, la RAF ayant conquis la maitrise du ciel fut en mesure d'effectuer des reconnaissances aériennes. L'étude des photos aériennes et les informations transmises par la résistance, justifieront les bombardements effectués sur ce site qui apparait comme un point de défense parmi les plus importants de la côte.

Pour se préserver de ce nouveau danger, dès le début 1943 les allemands creusèrent à 15 m sous terre, 250 m de galeries desservant les 6 encuvements par 6 escaliers. Ces galeries comprennent 25 alvéoles de casernement, 24 soutes à munitions, une infirmerie, deux sanitaires et deux citernes à eau. Le transport des munitions était assuré à l'intérieur de la galerie par un réseau de wagonnets sur voie étroite.

Début Janvier 1944 à la suite de l'intensification des bombardements, les allemands se virent dans l'obligation de construire des casemates pour protéger les canons qui étaient sur les encuvements. En fait, le 6 juin 1944, seules 3 casemates étaient achevées.

Ce faisant, les embrasures de ces casemates autorisaient un débattement de 120° englobant la baie de Seine et le port du Havre et interdisait tout tir latéral.

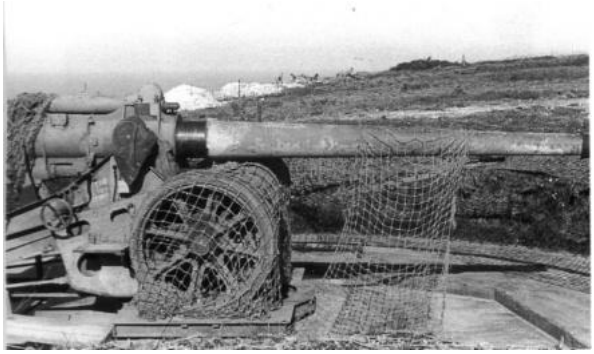

La batterie de 155mm sur un encuvement du Mont Canisy - Photo BA.

Le canon de 155mm.

Le Poste de Direction de Tir (PDT) de la batterie allemande et les encuvements :

C'était en fait le centre nerveux de la batterie : quelque soit sa puissance de feu, elle ne pouvait en effet être opérationnelle sans moyens d'observation, de calculs de corrections et de directives de tir.

L'officier de tir d'une batterie est en fait celui sur lequel repose la responsabilité réelle de l'efficacité de l'unité. Contrairement à des idées parfois reçues et bien ancrées, ses ordres sont transmis directement aux pièces sans avoir à transiter par le P.C. De la rapidité de cette exécution -tirant là sur des cibles mouvantes, de l'observation des impacts des coups, des calculs des corrections à apporter, de leur transmission, dépendent les chances de coups au but...

Construit fin 1941, avec 23 mètres de façade sur mer, une visibilité totale sur 180° -la végétation environnante avait été supprimée, ses trois visières d 'observation sous casquettes de béton, ce sera le premier ouvrage conséquent à être implanté sur le site. Non normalisé, sans doute exemplaire unique, il ne figure pas dans le Regelbau.

Son importance linéaire peut surprendre : les PDT de la côte normande (Vasouy, Longues,...), pour un nombre de pièces sensiblement identique, ont une emprise plus réduite. Il était, en fait, conçu, à l'origine, pour la direction de tir des batteries du groupe, efficacité oblige : Houlgate, Bénerville, Villerville et peut-être plus tard Hennequeville. Mais, en 1943, chacune de ces batteries sera finalement dotée de son propre PDT.

Peut-être à cause des difficultés de transmission des ordres de tir (lignes téléphoniques endommagées par les bombardements ou les sabotages,...), à moins que la concentration sur un seul poste de l'activité des batteries du groupe se soit avérée être une erreur de conception, fatale en cas de destructions.

Le 9 mai 1944, lors de l'opération '' Ramrod 897 '', menée par des escadrilles de bombardement de la 9ème

US AIR FORCE, une bombe de 500 livres détruisit la tourelle orientale du poste. Le compte-rendu allemand ne fit état que de trois morts et douze blessés. Sur le plan pratique, cette destruction ne remettait pas en cause le fonctionnement du PDT de Bénerville puisque son activité était désormais réduite à cette seule batterie.

Equipé de matériel de télémétrie, intérieurement recouvert en lambris, disposant de l'eau courante et de l'électricité, relié par téléphone (et peut-être par radio), pourvu de trois accès (dont deux sur tranchée, actuellement condamnées) et de deux sorties de secours, ne disposant pas d'armement collectif, ses six salles étaient isolables, ainsi que les trois caves d'observation (elles, par portes blindées puisque donnant sur l'extérieur), le poste était en état de veille permanente.

Cet ouvrage a été squatté et, comme tous les autres, délesté de tous ses aménagements et structures métalliques. C'est le premier ouvrage qui a été ré-ouvert au public, en 1994.

Il est vraisemblable que l'abri souterrain, ouvrage de première génération, situé à quelques dizaines de mètres en arrière du PDT et composé de plusieurs pièces ait été utilisé comme casernement pour le personnel du poste. Sa construction est antérieure au 25 mars 1942.

Cet ouvrage est le seul sur le site à être équipé de WC avec fosse septique (encore en état de fonctionnement).

Ce qui tendrait à prouver qu'il hébergeait des gradés, puisque, à l'exception de l'ouvrage souterrain, aucun des abris pour groupes de combat n'était équipé de telle sorte.

Un groupe électrogène permettait d'assurer la veille 24/24h, en cas de panne d'alimentation de secteur. A

demi-enterré sous des m3 de détritus après avoir été squatté, il ne peut être dégagé qu'à l'aide d'un engin de chantier. Ouvrage non visitable.

Les encuvements.

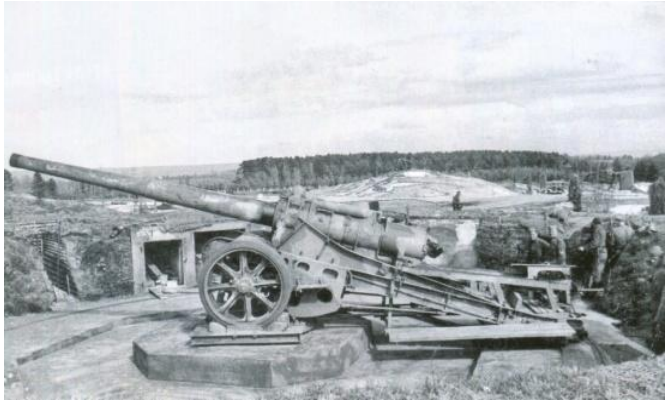

Encuvement pour canon de 155mm de type Saint Chamont model 1916 145/155mm - Photos BA.

Un encuvement en 1945 - Collection D.D.

Les trois casemates H.679 :

Ce sont les ouvrages les plus emblématiques du site, ce seront les derniers à y être construits, à partir de janvier 1944.
Ce type de casemate ne se retrouve qu'en baie de Seine : il restera donc étroitement lié à l'histoire du "Jour J" dans notre région.
Les effets dévastateurs et meurtriers des bombardements de plus en plus fréquents amèneront les allemands à abandonner les encuvements, au détriment de leur principal avantage : la possibilité de tirs tous azimuts, ce qui ne sera pas sans conséquences le 6 juin 1944 et dans les jours suivants.
Les casemates H.679 avaient été conçues spécialement pour deux types de canons : le 155 St Chamond -devenu 155 mm K 420 (f) et le 145 St Chamond devenu 145 mm K 405 (f), matériel souvent confondu avec le précédent mais dont les performances étaient légèrement supérieures.
Si ce type de casemate permettait d'abriter efficacement les servants et leurs pièces, les conditions de "vie" y étaient pour le moins difficiles : l'obstruction de la fenêtre de tir par un bouclier métallique de 50mm d'épaisseur, évoluant en même temps que la pièce rendait impossible la ventilation naturelle. Les ouvrages devaient être équipés d'un système d'absorption de l'air vicié (cadence de tir : 2 coups/3 minutes) à grande puissance
(80 m3/minute). Pénurie de matériels, urgence à construire et à être opérationnelles,... les casemates du Mont Canisy n'en seront jamais équipées. La seule ventilation venait donc de l'accès arrière des casemates, quand toutefois il n'était pas fermé pour éviter les projections d'éclats de bombes ou d'obus.
Un maximum de 110 coups complets pouvaient être stockés dans chaque casemate : ce sera sans doute une autre pénalisation, au moment du débarquement, où le ravitaillement en munitions deviendra problématique, le paysage étant devenu "lunaire" et les sorties de galeries parfois obstruées, quand elles n'étaient pas détruites (voir en annexe les mémoires de l'amiral Ruge).
Les possibilités de débattement des canons étaient limitées à 120° (2x60°) en azimut et de -5° à +35° en site. La façade avant sera en forme de redans afin d'améliorer au maximum le débattement horizontal, des plaques de blindage de 60 mm viendront renforcer la résistance des parois les plus minces.
Les trois casemates de la batterie sont une variante du modèle H.679, variante se situant sur la face avant, au niveau des angles de murs.
Orientées au 315°, elles constituaient des blocs de 610 m3 de béton et de 36 tonnes d'acier, de 15 m de façade, de 8,50 de profondeur et de 4,85 m de hauteur hors-sol, avec des épaisseurs de murs de 2 m. Leur construction se fera à base de parpaings pleins et armés, sur les faces extérieures des parois, l'intérieur étant ferraillé et rempli de béton.
De type "Heer", ces casemates ne disposaient pas de plaques d'éclatement pouvant éviter le soulèvement de l'ouvrage par l'explosion d'un projectile.
Le 6 juin 1944, les trois casemates actuelles étaient construites, deux seulement seront armées, une quatrième ne dépassera pas le stade du ferraillage, il n'en reste que des éléments de dalle de sol.
Concernant la casemate ouest, terminée entre le 20 mars et le 10 avril 1944, elle sera mise hors de service le 23 avril 1944 -le même jour que l'accès à l'ouvrage souterrain par le petit tunnel. Une bombe percutera la base arrière gauche de l'ouvrage, "endommageant durement la casemate et son ossature métallique : en

clair, déséquilibrée, elle ne pourra être utilisée et ne sera jamais armée. Un second coup de grâce lui sera porté : à une date inconnue, une bombe percutera l'avant droit, à la base du béton et soulèvera sensiblement l'ouvrage. Son état actuel sera encore amélioré par les démineurs qui détruiront des explosifs à l'intérieur des soutes, ce qui aura pour effet de soulever de 30° le mur arrière gauche. L'état des arrières des deux autres casemates trouve, dans la destruction d'explosifs la même origine.

Les pièces armant ces casemates seront celles équipant les encuvements, qui subiront une modification technique : le train de roulement sera supprimé et remplacé par un socle lourd fixé sur des goujons noyés dans la dalle de sol, la flèche se déplacera sur une marche circulaire. On ne dispose actuellement d'aucun cliché des pièces sous casemates après l'abandon de la position.

Batteries du Mont Canisy - Casemate centrale - Photo B.A.

La galerie souterraine :

L'ouvrage souterrain construit pour '' l'O.T. '' par la firme allemande Sager et Woerner, ouvrage non normalisé, unique entre Cherbourg et le Havre. Il était destiné à l'entrepôt des munitions lourdes des pièces d'artillerie de la batterie et au casernement de leurs servants. Creusé en permanence à -13,-15 m sous terre, il n'existait pas, à l'époque de projectile aérien ou de marine capable de perforer une telle épaisseur de calcaire et de terre caillouteuse. Ses accès routiers, au sud de la plateforme étaient censés lui assurer une certaine tranquillité (!).

A l'exception de l'évacuation des matériaux de percement, travail effectué à la pioche et au marteau pneumatique, sa construction était difficilement décelable sur des clichés de reconnaissance aérienne. Encore que la plateforme constituée en bordure de chemin par des m3 de gravats était, malgré le luxe de précautions prises, un indice précieux pour les observateurs avertis : l'occupant allait s'employer à faire dissimuler l'amoncellement, au fur et à mesure, par des projections de peinture verte...!

Dessin de la galerie par Philippe Guibert.

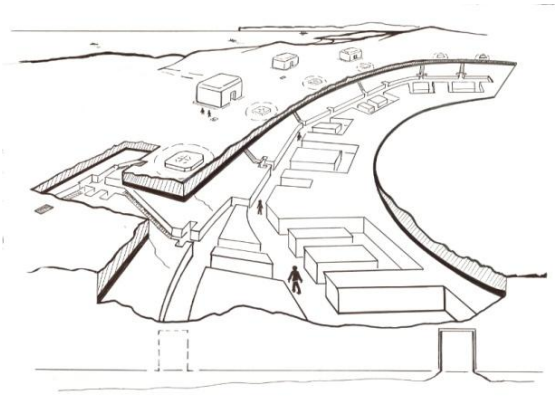

On entre actuellement dans cet ouvrage par une ouverture béante pratiquée dans le mur de façade, à gauche d'un accès plus réduit qui était équipé, à l'époque d'une porte blindée de modèle normalisé et qui était la seule entrée sur le chemin des Enclos, au moment du débarquement et dans les semaines qui suivirent.

Il faut, là, rétablir l'exactitude des faits, sur la foi d'un rapport d'origine allemande retrouvé dans les documents de Bundesarchiv.

L'ossature de l'ouvrage est constituée par deux tunnels longs de 205 et 45 m plus connus comme étant la grande et la petite galerie. La première était parcourue par une voie ferrée connectée au réseau provenant de la gare de Deauville. Son entrée, fermée par une grille dont le pivot d'origine subsistait encore en 1999, et qui a, depuis, fait le bonheur d'un collectionneur, se situait à trois mètres en retrait par rapport à l'actuelle façade d'accès.

Le dimanche de Pâques, 23 avril 1944, à 11h, donc, en principe, en l'absence d'ouvriers, de requis ou de prisonniers sur le site et deux jours après une mission de reconnaissance photo, l'aviation alliée bombarde le Mont Canisy. L'une des bombes du chapelet prenant le site en enfilade, termine sa course, par le plus grand des hasards, sur le tunnel d'entrée de la petite galerie, accès des personnels de la batterie. Tunnel qu'elle détruira, provoquant l'affaissement de la falaise, mais surtout l'incendie d'un dépôt de munitions

livrées la veille et non encore stockées dans les soutes de l'escalier le plus proche, incendie attisé par un courant d'air permanent propre à l'ouvrage dont les accès en surface ne comportaient pas de fermetures.

Le rapport allemand fera laconiquement mention de deux morts, un militaire et une civile employée à la cantine, mais surtout de 42 "brûlés aux 2 et 3ème degrés" sur le sort desquels le rapport reste muet quant à leur éventuelle survie.

A la suite de cet accident, la petite galerie sera fermée, condamnant ainsi définitivement son accès sur le chemin des Enclos. En tirant la leçon, l'Occupant modifiera l'entrée du grand tunnel, telle que nous la connaissons aujourd'hui, afin de limiter la propagation du feu et des effets des explosions.

Ce rapport a donc permis de mettre un terme aux différentes versions qui furent, faute de connaissance des lieux, émises et qui restèrent bien ancrées dans les esprits : bombe dans une gaine de ventilation ou dans une centrale électrique de la galerie...

De 1956 à 1958, l'ouvrage sera transformé en champignonnière, par un cultivateur de la région. Afin de pouvoir accéder aux alvéoles avec son véhicule, il fera pratiquer l'actuelle ouverture dans le mur, au marteau-piqueur : à en juger par l'aspect "penché" de la façade, il est vraisemblable qu'il y ait eu plus d'explosifs employés que d'air comprimé !

L'humidité excessive, le manque de ventilation (tous les escaliers avaient été murés à la base pour tenter d'éviter les vols) provoquant le pourrissement des champignons, décourageront l'exploitant. De cette époque, il subsiste des amoncellements de blocs de béton, restes des murages, aux pieds des escaliers et qu'il nous faut évacuer ainsi qu'une épaisseur de terre à champignons sur les sols et le colmatage de tout le réseau d'assainissement qu'il nous faut dégager pour assurer un bon écoulement des eaux de suintement et limiter l'humidité ambiante particulièrement abondante en saison chaude.

L'existence de deux tunnels se raccordant à 46 m pour relier ensuite par une seule galerie de 160 m, cinq escaliers débouchant à proximité des emplacements de pièces en surface, peut trouver, en l'absence de documents techniques d'origine, deux explications plausibles.

En effet, lors de l'aménagement, en 1941-42, des six pas de tir en surface, chaque encuvement était jumelé à une soute à munitions, enterrée, de type H.134. En 1943, pour les constructeurs, le défi consistait à relier ces soutes à la galerie par les escaliers, ce qui impliquait une certaine précision dans l'emplacement et l'orientation de ces derniers, soutes et encuvements étant disposés en arc de cercle et devant pouvoir être rejoints depuis le casernement dans les délais les plus rapides.

La grande galerie était parcourue par la voie ferrée étroite sur laquelle les wagons étaient manipulés manuellement. Pour des raisons de sécurité (transport de munitions oblige !), il est vraisemblable que la déclivité de cette voie devait être réduite au minimum. Sur cet axe, en direction de son extrémité, donc wagons chargés, elle est de 3,40 m pour 206 m, soit + 1,65%. Sur ses seuls 46 m, le petit tunnel accuse là une déclivité de + 3 m, soit 6,52%, due au relief local particulièrement pentu et à une profondeur protectrice qu'il fallait maintenir. On a donc dû se résoudre à prolonger la grande galerie avec une pente acceptable.

La soute de l'encuvement n°6, le plus à l'Ouest, se situe "horizontalement" à 60 m de l'axe de la grande galerie, les autres n'étant éloignées que de 32 m en moyenne. Les difficultés de jonction sur une telle distance (par escalier plus long ou prolongement par tunnel, avec des manipulations supplémentaires pour les munitions) ont peut-être influencé le choix : un choix sans doute regretté à la suite de l'accident du 23 avril 1944...

Structures et aspects intérieurs des deux galeries présentent des différences.. Sur ses 45 premiers mètres, le grand tunnel a une section conique arrondie au sommet, constituée de parpaings non enduits au plafond.

Au-delà de la jonction, la section, identique à celle du petit tunnel, a une forme arrondie, plus "ventrue".

Les revêtements des parois présentent divers aspects : enduit de ciment lissé, parpaings jointés, brut de décoffrage... Les abords de l'intersection avec la sortie n°4 semblent avoir été l'objet d'une réfection à l'époque : c'est la partie la plus humide du souterrain ; on y trouve de nombreuses traces d'infiltration d'eau et des stalactites de calcaire en formation sur la voûte ainsi que des écoulements d'eau au niveau du sol...

Les soixante-dix derniers mètres de la la grande galerie qui étaient encore encombrés de terre et de gravats, ainsi que le caniveau central et les puisards ont été déblayés au début de 2003. Ce sont donc désormais les 250 m de couloirs qui ont retrouvé leur aspect d'origine et qui peuvent être désormais parcourus par les visiteurs.

A signaler : ce qui était sans doute l'emblème des bâtisseurs de TODT, une tête de cheval de trait, dessinée sur une paroi et encore visible, ainsi que des marquages d'accès aux escaliers, de type AV pour Ausgang 5 et aux alvéoles IIG pour Gruppe 2.

Soutes, alvéoles et escaliers :

Six escaliers, d'une soixantaine de marches, permettent d'accéder aux paliers de surface. Ils étaient "doublés" chacun par deux voies ferrées étroites, équipées de deux wagonnets fonctionnant en funiculaire, l'un montant, l'autre descendant, servant à acheminer les munitions.

Les sorties en surfaces des escaliers 2 à 6 étaient équipées d'un tobrouk de protection sur l'une des deux issues. Plusieurs soutes portent des traces l'impacts de balles ou d'explosions de grenades : nombreux furent les jeunes -et les moins jeunes qui se défoulèrent là après la libération.

Actuellement, seules les sorties 1,2,4 et 6 sont utilisables, l'état de destruction des deux autres les a définitivement condamnées.

L'ouvrage était alimenté en 220 v. Chaque alvéole, palier, tunnel ou escalier, était équipé en éclairage: on relève jusqu'à 90 points lumineux pour les alvéoles et soutes du rez-de-chaussée.

Deux blocs de sanitaires, l'un à l'entrée, l'autre en milieu de grande galerie, jouxtant l'infirmerie et bénéficiant d'une trappe de ventilation en surface, sanitaires du plus pur style "tinettes" militaires, ont dû être une grande première sur le site : en effet, aucun des abris pour groupes de combat, de première ou de seconde génération, n'était équipé de WC !

Deux citernes d'eau potable sanitaire, d'une contenance totale de 50 m3, étaient alimentées par le réseau en provenance du château d'eau de Tourgéville. La conduite enterrée dans le chemin des Enclos est toujours en état de fonctionnement, le tuyau de raccordement à l'ouvrage existe toujours.

Quant à l'eau potable alimentaire, elle était contenue dans des bouteilles en verre, capsulées, dont de nombreux exemplaires ont été retrouvés après le départ de l'Occupant.

L'humidité sera sans doute le point faible de cet ouvrage. La colline étant parcourue par de nombreuses sources très actives, la modification de leur écoulement naturel par des masses de béton -non vibré, donc peu compact, sera à l'origine d'infiltrations. La partie du tunnel proche de l'escalier n°4 en est la preuve. Des rigoles de récupération des eaux de suintement, en bas des murs, un réseau de caniveaux bétonnés recouverts de dalles, de près de 600 m de long parcourant les axes de tous les éléments et se déversant dans les regards d'une buse souterraine centrale dans chaque tunnel, rejoignant un collecteur extérieur avaient été prévus : ont-ils résolus le problème à l'époque où ils pouvaient fonctionner normalement ? Les caniveaux et les regards, longtemps bouchés par des gravats, conséquence de l'utilisation de la galerie comme champignonnière ont évidemment contribué à dégrader la situation.

Le réseau est désormais nettoyé, débarrassé de ses gravats et l'écoulement de l'eau s'améliore. Mais si la boue a été éliminée du couloir central, l'ensemble de l'ouvrage baigne toujours dans un taux d'humidité exceptionnellement élevé en été, proche en permanence des 100 % et qui contraste parfois avec une sécheresse totale en hiver. La température moyenne est de 13-14°.

S'il reste des éléments de rails, noyés dans le béton, en particulier sur les paliers hauts et bas, l'état actuel des marches s'explique là aussi par la casse de récupération effectuée par les ferrailleurs.

Les 25 alvéoles, de surfaces variables, destinées au casernement, regroupées pour 23 d'entre-elles en "gruppes" de 3 ou 4 affectés à chaque escalier -donc à chaque pièce d'artillerie, ainsi que les 12 soutes à munitions étaient toutes isolables par des portes métalliques non blindées. Il existe, pour certaines de ces alvéoles, des séparations internes ou des traces de murage des portes donnant sur le tunnel : pas d'explications, à ce jour pour ces variantes.

Sans doute une erreur de conception : l'escalier n°5 débouche, dans le tunnel, face à une alvéole de casernement qui peut être prise en enfilade par une arme automatique... : son entrée sera murée. Erreur d'ailleurs répétée sur les portes des soutes à munitions de ce même escalier, qui sont face à face, favorisant ainsi la propagation d'un incendie ou d'une explosion, ainsi que sur la sortie d'escalier n°6 : des erreurs qui ne se reproduiront pas sur les accès suivants, tous en quinconce, comme d'ailleurs les portes de soutes. L'infirmerie a été identifiée grâce à deux croix rouges retrouvées à l'entrée de l'alvéole concernée, salle contigüe à ce qui devait être un cabinet de toilette (traces de fixations de lavabos), ainsi qu'à une salle de repos à laquelle on accède par un plan incliné qui devait faciliter le passage de brancards roulants. Une infirmerie qui n'a sans doute pas eu le temps d'être utilisée ; on ne retrouve d'ailleurs aucune traces de fixations sur les murs de placards, d'étagères ou de matériel médical.

L'ensemble de l'ouvrage est couvert de tags: couleurs, thèmes, textes, ne sont pas toujours du meilleur goût. Grand ouvert au "public" depuis 1944, il n'a retrouvé la tranquillité qu'en 1996 avec la mise en place par l'association de portes métalliques sur toutes les issues.

Quelques vestiges de marquages allemands subsistent encore à l'entrée des alvéoles ou des escaliers. A l'emblème de Todt cité précédemment, il faut ajouter une fresque représentant une scène de champs de courses qu'on peut estimer être d'époque, par les couleurs employées.

Encore une légende qu'il faut éliminer : l'ouvrage souterrain était une caserne et non un château fort ! Il n'y a jamais eu de sorties secrètes pour s'en échapper et rejoindre les postes les plus divers : villa Strassburger, Hôtel du Golf, quand ce n'était pas le château de Bonneville sur Touques !

Lorsque les premiers français se hasarderont dans l'ouvrage après son abandon dans la nuit du 21 au 22 août 1944, c'est une impression d'inoccupation humaine qui prévaudra, avec l'absence de tous ces petits détails qui caractérisent l'abandon brusque d'un lieu de vie.

Texte extrait de la brochure : '' Petite histoire du passé militaire du site des anciennes batteries d'artillerie côtières par Jean Laurent.

L'organisation Todt (OT) :

Le mur de l'Atlantique en Normandie
A l'origine de l'organisation Todt.

L'organisation Todt, fondée en tant que telle en 1938, est à l'origine du Mur de l'Atlantique. Il s'agit d'un organisme du génie civil œuvrant au service du Troisième *Reich* nazi dans l'ensemble des territoires occupés pendant la Seconde Guerre mondiale. Todt provient du nom de l'ingénieur et politicien allemand qui en était responsable, Fritz Todt, membre du parti nazi et décédé dans un accident d'avion en février 1942.

Construction d'une fortification du Mur de l'Atlantique.

Avant la Seconde Guerre mondiale de 1933 à 1938, Fritz Todt a mis au point en tant que *Generalinspektor für das deutsche Straßenwesen* (inspecteur général des routes allemandes) de très nombreux travaux d'infrastructure et d'équipement du territoire allemand, initiant les travaux des fameux réseaux d'autoroutes qui ont servi plus tard aux mouvements de troupes et de blindés. Le début de la Seconde Guerre mondiale marque la spécialisation exclusive de l'organisation Todt dans le domaine militaire. Avant 1940, 1 750 000 travailleurs allemands ont été désigné pour réaliser les travaux nécessaires au *Reich*. A partir de 1942, date à laquelle Albert Spehr prend la succession de Fritz Todt à la tête de l'organisation, ce sont majoritairement des prisonniers de guerre et des ouvriers civils recrutés sur place qui prennent le relais. C'est également à ce moment que l'OT est subordonné au ministère de l'armement et de la production de guerre (*Reichsministerium für Rüstung und Kriegsproduktion*) et ce jusqu'en 1945.

Construction d'une fortification du Mur de l'Atlantique par l'organisation Todt.

Construction du Mur de l'Atlantique.

A la suite de la tentative infructueuse d'envahir l'Angleterre en 1941 (opération Seelöwe), Hitler décide de fortifier les côtes du nord-ouest de l'Europe, de la Norvège au Pays Basque espagnol et en Méditerranée à partir de 1942 : des centaines de casemates et béton armé sont construites par l'OT, accompagnées de champs de mines, de milliers de kilomètres de barbelés, de nids de mitrailleuses et de lance-flammes, de défenses de plages, de fossés antichars… Des batteries côtières, armées de canons lourds, sont construites à des endroits clés des côtes, protégeant les ports ou les estuaires.

L'OT utilise un canevas de fortifications types qui sont adaptées au terrain utilisé. Les mêmes bâtiments sont conçus par les ouvriers avec de très rares différences selon les sites de construction. Si ce sont le plus souvent des réfractaires au service et des soldats prisonniers qui participent aux travaux, les Allemands font également appel à des volontaires locaux qui sont rémunérés.

L'insigne de l'organisation Todt.

Participation d'ouvriers locaux dans les constructions de l'organisation Todt.

C'est ainsi qu'en France, des membres de la résistance se faisaient engager en tant qu'ouvriers : certains profitaient de cette situation pour établir des relevés précis des positions défensives allemandes et les envoyaient ensuite en Angleterre par pigeons voyageurs, tandis que d'autres plaçaient secrètement du sucre dans les bétonnières, un procédé qui rendait les constructions moins résistantes aux bombardements.

Une entreprise paramilitaire à tout faire :

Bien que l'OT soit une entité civile, elle n'en demeure pas moins subordonnée aux militaires. C'est ainsi qu'elle adopte jusqu'à la fin de la guerre une structure hiérarchisée et paramilitaire : les ouvriers portent des uniformes galonnés et différents types de grades.

L'OT ne se limite pas simplement à la construction du Mur de l'Atlantique : elle est également concernée par l'élaboration de plateformes de lancement pour les missiles V1 et V2, d'installations anti-aériennes, de raffineries et d'usines d'armement souterraines et la remise en état des villes allemandes détruites par les bombardements.

A la fin de la guerre, les conditions de travail des ouvriers se détériorent rapidement. La quantité de main d'œuvre baisse, les besoins en soldats étant plus importants que ceux en travailleurs. Jusqu'en 1945, l'OT fait appel, en plus des prisonniers, à des prisonniers de camps de concentration pour les derniers travaux commandés par le Reich avant son effondrement.

Vestiges du Wn 66visités par un soldat américain après le débarquement.

Documentation transmise par le
MDL Alain Lambert – 65/2C

Septembre 1943 : le général de Lattre de Tassigny s'évade

Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1943, le général Jean de Lattre de Tassigny qui est détenu à la prison de Riom réussit son évasion. Il parvient à scier ses barreaux et retrouve la liberté avec la complicité de siens dont son fils. Il va être exfiltré par les Britanniques et rejoindre Alger pour y retrouver le général de Gaulle.
Lors de la rupture unilatérale de l'armistice, le 11 novembre 1942, trois jours après l'opération Torch, c'est-à-dire le débarquement anglo-américain sur les côtes d'Afrique du Nord, il avait décidé de son initiative d'appliquer le plan de desserrement dit plan Verneau prévu en cas d'invasion de la zone libre. Il avait gagné une zone accidentée accompagné de quelques troupes avec l'ambition de faire de la 16e division de Montpellier dont il avait reçu le commandement à son retour de Tunisie, une tête de pont afin de préparer le débarquement allié en métropole.

Il avait ignoré volontairement le contrordre que lui avait signifié le général Bridoux, secrétaire d'Etat à la Guerre. Malheureusement, le général de Lattre avait été arrêté et condamné pour son insubordination à dix ans d'emprisonnement.

Dès qu'il se retrouve derrière les barreaux, il n'a qu'une ambition, s'enfuir et pouvoir rejoindre le général de Gaulle dont il estime la pertinence du discours, reconnaît le sens politique et est admiratif pour sa détermination même lorsque tout semble compliqué et parfois impossible. Il faut dire que lors des combats de 1940, ce Vendéen, né comme Georges Clemenceau à Mouilleron-en-Pareds s'était distingué

pour son audace et son courage à la tête de la 14e division d'infanterie. Plus jeune général de l'armée française, il s'est battu héroïquement du 15 mai au 15 juin, empêchant les Allemands de franchir Rethel dans les Ardennes. On sait que de Gaulle s'est distingué aussi avec ses blindés à Montcornet (Aisne). Cet officier déjà quatre fois blessés et huit fois cités pendant la Première Guerre mondiale est une figure et de Gaulle est satisfait d'apprendre son évasion même s'il ne sait pas encore le détail de ses intentions.

L'épopée de l'armée de Lattre

Complément indispensable au débarquement allié en Normandie, celui des côtes méditerranéennes visait à prendre les Allemands en tenailles. Les troupes françaises s'y sont particulièrement illustrées, sous la direction d'un chef d'exception : le général Jean de Lattre de Tassigny.

Ils ont débarqué en Provence entre le 15 et le 17 août 1944, libéré Toulon, Marseille, Lyon, Colmar et beaucoup d'autres villes et villages de France, réussi leur jonction avec les Forces françaises de l'intérieur (FFI), franchi le Rhin et terminé la guerre sur le Danube. Et pourtant, les soldats de la Première armée française ressentent quelquefois l'impression qu'ils sont les mal-aimés de la nation. Le général Leclerc, qui commanda la 2e DB, éclipserait le général de Lattre, comme si le dissident des premiers jours, gaulliste de toujours, libérateur de Paris et de Strasbourg, méritait une gloire plus éclatante que le second, rallié d'après novembre 1942, organisateur de l'armée de la victoire, seul général français qui, au cours de la Seconde Guerre mondiale, ait eu sous ses ordres des unités américaines. Ce sont là de vieilles querelles qui tombent, peu à peu, dans les oubliettes de l'histoire. Elles n'en marquent pas moins les mentalités collectives et rappellent, à leur manière, que la campagne de la Première armée française a grandement contribué à libérer la France.

Dans les plans des Alliés, l'opération *Anvil* (‘’ enclume ‘’) - qui prendra le nom de *Dragoon* (‘’ dragon ‘’) en août 1944 - figure en bonne place. Ce sera le complément indispensable *d'Overlord (cf. André Kaspi, p. 8).* Le débarquement sur les côtes de la Manche et le débarquement sur la côte méditerranéenne prendront les Allemands en tenailles. Ils les contraindront soit à accepter l'isolement, puis la reddition de leurs forces dans le Sud-Ouest, soit à replier celles-ci, de toute urgence, jusqu'au Rhin. Au cours de l'été 1943, l'état-major combiné des Alliés *(Combined Chiefs of Staff)* prépare *Overlord* tout en prévoyant que *«des opérations offensives contre la France du Sud [...] devraient être entreprises en vue d'établir une tête de pont dans la région de Toulon-Marseille et d'avancer vers le nord, pour créer une diversion dans le cadre du plan* Overlord. ». Le 27 octobre, les premiers projets sont élaborés.

C'est alors qu'apparaissent des divergences entre Britanniques et Américains. Roosevelt souhaite montrer à l'Union soviétique que l'alliance de guerre est solide, qu'elle continuera après le rétablissement de la paix, que Staline peut compter, comme il le demande avec insistance, sur l'ouverture prochaine d'un front occidental. Churchill, quant à lui, désire que l'intervention des Alliés porte sur la Méditerranée centrale ou orientale. Staline préfère l'opération *Anvil,* à la grande satisfaction des Américains. Roosevelt poursuit son but, chimérique sans doute mais à l'époque encore concevable, de renforcer l'amitié soviéto-américaine pour établir une paix durable et bâtir l'Organisation des Nations Unies.

Du coup, *Anvil* n est plus une simple opération de diversion. Les stratèges alliés songent désormais à *« une opération de soutien [...] sur la plus grande échelle possible »* et concluent : ‘’ Overlord *et* Anvil *sont les opérations capitales de 1944. Elles doivent être exécutées pendant le mois de mai 1944. Rien ne doit être entrepris dans aucune autre partie du monde qui risque de porter préjudice à ces deux opérations. [...] Il faut procéder aussi rapidement que possible à l'examen du projet* Anvil *à partir d'une attaque menée par au moins deux divisions ‘’.*

C'est la VIP armée américaine du général Alexander Patch qui reçoit la mission de peaufiner les plans. La Force 163, comme on dit dans les milieux alliés, poursuit sans relâche ses préparatifs. Mais Churchill, Montgomery et les généraux britanniques qui commandent sur le front italien manquent toujours d'enthousiasme. La situation en Italie leur sert de prétexte. Si les Alliés y rencontrent une résistance acharnée de la part des Allemands, ils demandent que l'effort soit accru pour y faire face et que, faute de troupes disponibles, le débarquement sur la côte méditerranéenne soit reporté. Au contraire, si les

Allemands cèdent du terrain, c'est la preuve qu'on peut les faire reculer jusqu'aux portes de l'Allemagne... Bien des Français du corps expéditionnaire en Italie, à commencer par le général Alphonse Juin, partagent cette opinion.

Et puis, le gênerai Eisenhower admet, le 20 mars 1944, qu'il ne dispose pas d'un nombre suffisant de péniches de débarquement pour mener à bien en même temps *Overlord* et *Anvil.* Les deux opérations seront donc dissociées. Les Britanniques reviennent alors à la charge. Pourquoi ne pas faire *à Anvil* une sorte d'opération dissuasive qui menacerait les Allemands, sans que les Alliés aient l'intention de la déclencher ? Les Américains ne se laissent pas convaincre. Ils veulent respecter la promesse de leur Président à Staline. Ils croient que la réussite *â Overlord* dépend aussi de la libération d'un grand port dans la France du Sud et veulent affronter les Allemands sur *« un front large »*.

Rome est libérée le 4 juin. L'état-major allie recommande que l'avance des troupes soit arrêtée sur une ligne Pise-Rimini, que quatre divisions américaines suivent un entraînement intensif pour lancer une opération amphibie du côté de Toulon et de Marseille, ou du côté de Bordeaux et de Sète. Churchill défend alors une idée qu'il juge géniale. Les Alliés, dit-il, devraient remonter la vallée du Pô. Ils atteindraient la trouée de Ljubljana et marcheraient sur Vienne. Etablis au cœur de l'Europe, dans son « ventre mou », ils menaceraient directement l'Allemagne et formeraient un rempart contre une avance excessive des Soviétiques vers l'ouest. Eisenhower reste de marbre. Il redoute les combats dans une zone montagneuse et estime qu'en remontant la vallée du Rhône, en libérant la Normandie, en franchissant la Loire et la Seine, les Alliés remporteront plus rapidement la victoire.

Roosevelt lui donne raison. Plongé dans la préparation des élections présidentielles, il ne peut pas déclarer à ses concitoyens que les États-Unis iront se battre en Europe centrale, que les *boys* resteront, une fois la victoire assurée, de l'autre côté de l'Atlantique, que la méfiance envers l'Union soviétique succédera à l'alliance et que le rêve d'une ONU est mort-né. En fin de compte, c'est le 2 juillet seulement que les plans définitifs de l'opération *Anvil* sont adoptés. Peu après, la date est fixée. Ce sera le 15 août, dix semaines après le débarquement en Normandie. Et jusqu'au dernier moment, Churchill tentera, en vain, de dissuader ses alliés américains.

Britanniques et Américains sont, malgré tout, tombés d'accord sur un point. Si l'opération *Anvil* a lieu, les Français tiendront un rôle majeur dans le débarquement. Rien d'étonnant à cela. Depuis janvier 1943, les États-Unis ont promis de réarmer onze divisions françaises (le nombre est réduit ensuite à huit). En décembre, Eisenhower a pris l'engagement auprès de de Gaulle qu'une division participera à *Overlord* et entrera dans Paris. En conséquence, les Français disposeront pour *Anvil* de cinq ou six divisions d'infanterie, de trois divisions blindées et de trois états-majors de corps d'armée. Et de Gaulle de conclure : *« Le général de Lattre [...] est désigné pour prendre en main cette affaire et organiser les divisions et les services »*.

L'entrée en scène du général Jean de Lattre de Tassigny revêt une importance capitale. Au début de 1944, de Lattre a cinquante-cinq ans. Entré à Saint-Cyr en 1908, il a combattu à Verdun pendant seize mois. Blessé quatre fois, cité huit fois, le capitaine de Lattre n'est pas homme à s'endormir sur ses lauriers. En 1922, le voici muté, sur sa demande, au Maroc où il participe à la guerre du Rif. Cinq ans plus tard, il entre à l'École de guerre, en sort chef de bataillon, puis est appelé, en 1932, auprès du général Maxime Weygand qui exerce alors les fonctions de vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

Le colonel de Lattre commande à Metz le 151e régiment d'infanterie et devient, en 1938, chef d'état-major du général Héring, gouverneur militaire de Strasbourg. Nommé général de brigade l'année suivante, il commande la 14e division et retient, un mois durant, les Allemands à Rethel. Au lendemain de l'armistice, il est nommé commandant militaire du Puy-de-Dôme, puis de la XII région. Après un séjour de quatre mois en Tunisie, il rentre en métropole pour prendre le commandement de la 16e division militaire. Arrivent le 11 novembre 1942 et l'invasion par la Wehrmacht de la zone dite libre. De Lattre est le seul général français en activité qui refuse la soumission. Sa tentative de dissidence échoue. Il est arrêté, jeté en prison et condamné par des juges français à dix ans de réclusion. Il s'évade de la prison de Riom le 3 septembre 1943, gagne Londres d'abord, puis Alger, le 20 décembre.

Sa première visite est pour le général de Gaulle. Les deux hommes se connaissent et savent bien que la France a besoin de l'un et de l'autre, à des postes différents. Sa deuxième visite est pour Giraud, ‘’ *mon ancien chef de Metz ‘’,* qui lui fait ‘’ *un très cordial accueil ‘’* et lui offre ‘’ *une affable hospitalité ‘’.* Soutenu par les autorités tutélaires, et antagonistes, du Comité français de libération nationale (CFLN), de Lattre reçoit immédiatement la mission de former et d'instruire l'armée B. Il débat avec les membres de la Force 163 à l'École normale de la Bouzaréa.

Aucun Français, de Lattre le sait bien, ne commandera les troupes qui débarqueront, car les Américains et les Britanniques entendent rester les maîtres de l'organisation matérielle et des décisions stratégiques. Mais les Français sont admis aux discussions. Ici, ils sont membres à part entière de la coalition. Ils donnent leur avis et n'hésitent pas à se heurter à leurs alliés. Entre de Lattre et Patch, le courant passe. Les deux généraux partagent la même conviction : il faut résister à ceux qui voudraient dénaturer ou annuler l'opération *Anvil.* Sinon, l'armée B, confie l'Américain, suivra la VIIe armée américaine *« sur le théâtre d'opérations où cette grande unité serait engagée. [...] sans doute alors sur le front italien en direction de l'Autriche ».*

De Lattre a compris la menace. Il alerte de Gaulle qui fait savoir qu'« *aucun soldat français ne sera envoyé sur un autre théâtre d'opérations que celui prévu et décidé au cours d'une conférence réunissant à Alger, au début de l'année, les représentants officiels des gouvernements alliés ».* Message reçu. *« Le général Patch comprend parfaitement cette ligne de conduite du chef du gouvernement français et donne son adhésion totale au maintien de l'opération Anvil* ». Parfois, les deux hommes sont en désaccord. Que feront les Alliés juste après le débarquement ? De Lattre souhaiterait qu'ils coupent la retraite des Allemands le plus rapidement possible et qu'ils foncent vers le triangle Grenoble-Besançon-Bellegarde. Patch n'y est pas vraiment opposé, mais puisque l'armée B a reçu la mission de s'emparer de Toulon et de Marseille, ce n'est pas elle qui prendra en charge le secteur des Alpes. A moins que les Français ne redoutent d'accomplir la tâche qui leur a été confiée. *«Le général Patch parut voir dans mon désir,* observe de Lattre, *le souci inavoué d'éviter âmes troupes les assauts contre Toulon et Marseille ».*

Il est vrai que la tenue des soldats français en Italie, sous le commandement du général Juin, et à la mi-juin dans la libération de l'île d'Elbe, sous les ordres du général de Lattre, a de quoi rassurer les Américains. Ce qui plus encore renforce leur détermination, ce sont les informations que transmet la Résistance. Dans les tout premiers jours d'août, le colonel Henri Zeller, chef des FFI dans les Alpes, arrive à Alger. Les Allemands sont forts le long des plages, dit-il. En revanche, à l'intérieur des terres, les FFI ont laminé leur potentiel militaire. Avec le concours des troupes qui débarqueront en Provence, le *«nettoyage »* suivra le *« travail de désagrégation matérielle et morale sur les troupes allemandes».* Le plan prévoit-il que Grenoble sera atteint à J+90, c'est-à-dire trois mois après le débarquement ? Quelle erreur ! répond Zeller. De Brignoles à Grenoble, quarante-huit heures suffiront. Et à partir de Grenoble, un mouvement vers le centre coupera la retraite de l'ennemi.

de Gaulle est convaincu. Il envoie Zeller à Naples, pour y rencontrer de Lattre et Patch. Zeller poursuit sa démonstration : les Allemands disposent encore des moyens de mener de terribles représailles et d'un armement supérieur à celui des FFI. Mais dans tout le massif alpin, ils ne peuvent plus *« lancer un agent de liaison isolé, une voiture sur les routes. Aucun train ne circulait plus depuis le 15 juin sur les deux voies Abc-Grenoble et Livron-Briançon. Aucun barrage ennemi, aucun contrôle n'existe en dehors des villes de garnison. Pas de traces de travaux de campagne, de champs de mines, de menace de destruction. Les Allemands sont pratiquement prisonniers dans leurs garnisons, dont ils ne sortent qu'en force pour leur ravitaillement ou quelque expédition en représailles - et ces convois, ces colonnes sont attaqués une fois sur deux par un ennemi insaisissable».*

Et Zeller de conclure avec fougue et conviction : *« Le soldat allemand est démoralisé. [...] // considère avec crainte ces montagnes, ces forêts, ces rochers, ces vallées étroites d'où à tout instant peut sortir la foudre. Il attend le débarquement avec autant d'impatience que nous.* ». Ce qui revient à dire que les Alliés bénéficieront de l'aide, précieuse, des maquis des Alpes. Ils affronteront une tâche plus difficile dans le couloir rhodanien où l'ennemi conserve des forces et où la nature du terrain rend plus aléatoire l'action de la Résistance. De Lattre et Patch savent désormais à quoi s'en tenir.

L'heure de 1 assaut sonne le mardi 15 août 1944 au petit matin. Les tâches ont été réparties avec soin. Aux premières lueurs de l'aube, près de 10 000 parachutistes britanniques et américains sautent au-dessus du Muy pour bloquer la vallée de l'Argens et interdire aux Allemands la Nationale 7. Des commandos français se jettent sur le cap Nègre avec succès, et sur Théoule avec moins de réussite. Des forces spéciales américaines prennent les îles de Port-Cros et du Levant. A huit heures, à la suite de bombardements intensifs de la côte, le VIe corps d'armée américain du général Lucian Truscott avec ses trois divisions, et le *Combat Command* n° 1 du général Sudre de la 1ère division blindée française, prennent pied entre Cavalaire et Agay. *« L'élan américain est irrésistible,* écrit de Lattre. [...] *La progression est partout satisfaisante. Seule, la plage de Saint-Raphaël reste inabordable. »5*

A l'extrême fin de la journée, deux têtes de pont sont solidement établies : à l'est de l'Argens, entre Saint-Raphaël et Antheor ; à 1'ouest de l'Argens, de Saint-Aygulf au cap Nègre, sur une profondeur de dix à quinze kilomètres. Dans la région du Muy, les parachutistes ont atteint leurs objectifs. Les pertes alliées s'élèvent à trois cent vingt tués, dont la plupart ont été victimes des mines. Deux mille Allemands ont déposé les armes. Les Américains ont entrepris le déchargement d'un matériel impressionnant et indispensable à la poursuite des opérations.

Africains, Indochinois, Antillais et Polynésiens :

C'est maintenant au tour de l'armée B de débarquer. Les Français attendent en mer. Leur émotion grandit à mesure qu'ils approchent du rivage et qu'ils apprennent les succès de leurs camarades anglais et américains. A dix-sept heures, le 16 août, *« la minute attendue fiévreusement arrive enfin ».* Les hommes de De Lattre sont prêts. *«D'un seul élan, sur tous les navires, tandis que montent les couleurs, la Marseillaise éclate, la plus poignante qu'on ait jamais entendue.* » II y a là la division française libre du général Diego Brosset, composée des anciens de la campagne de Norvège, d'Africains, d'Indochinois, d'Antillais et de Polynésiens, la1ère division blindée du général Touzet du Vigier, et la 3ème division d'infanterie algérienne du général de Monsabert. Bientôt suivront d'autres divisions françaises et les tabors marocains. L'ensemble de ces unités constitueront, à partir du 25 septembre, la Première armée française.

Les résultats dépassent les espérances. Toulon est libérée le 23 août, douze jours plus tôt que prévu ; Marseille, le 29 août, vingt-six jours plus tôt que prévu ; Grenoble, le 22 août, quatre-vingt-trois jours plus tôt que prévu. La jonction des armées *d'Over-lord* et de celles *d'Anvil-Dragoon* se fait à la mi-septembre, soit quatre mois avant la date que les stratèges alliés avaient envisagée. Ces victoires successives et, pour tout dire, inattendues, méritent quelques explications.

Comme en Normandie, les Allemands ont été surpris par le lieu du débarquement. Certes, si affaiblie soit-elle, leur aviation a procédé à des reconnaissances en mer. Le 12 août, elle a observé une forte concentration de navires allies au large d'Ajaccio, qui deux jours plus tard, prennent la direction du golfe de Gênes. C'est un signal d'alarme. De plus, les Alliés bombardent les côtes françaises, surtout les fortifications, les voies de communication, les batteries. Les services de renseignement de la XIXe armée allemande apprennent que le débarquement aura lieu le 15 août. Mais où exactement ? Près de Gênes, assurent les uns. Entre le Var et le Rhône, répondent les autres, sans doute entre Marseille et Toulon, avec le parachutage de troupes aéroportées dans la Crau. Du côté de Narbonne et de Sète, estiment d'autres encore. Somme toute, l'assaut pourrait être donné entre la Ligurie et la frontière espagnole. Vastes espaces à protéger ! Et comment prouver qu'il n'aura pas lieu le long de l'Atlantique, par exemple dans le golfe de Gascogne ou dans la région de Bordeaux ? N'est-ce pas, à tout prendre, une menace qui vise à détourner l'attention des Allemands de la bataille de Normandie ?

Or, là-bas, en Normandie et en Bretagne, les combats font rage. Les Allemands puisent dans leur réservoir du Sud de la France les troupes qui leur font défaut au Nord et à l'Ouest. Des divisions entières et des unités d'artillerie sont transférées. Le général Wiese, qui commande la XIXe armée allemande, chargée de surveiller la côte méditerranéenne, a perdu ainsi une partie importante de ses effectifs. Il demande le renfort de la 11ème division blindée qui stationne dans la région de Toulouse. Son chef refuse. Il évalue le potentiel de ses adversaires à seize, voire dix-neuf divisions, alors que, dans la réalité, il n'en dépassera pas onze. Lorsqu'il accepte enfin, le 12 août, d'envoyer la 11ème division blindée, les ponts sur le Rhône sont coupés, et les hommes ne peuvent pas traverser le fleuve. Que faire dans ces conditions ? Des canons redoutables protègent Toulon et Marseille. Des mines truffent le rivage. Les abris sont

bétonnés ; des obstacles en tous genres disposés sur les plages. Le mur de la Méditerranée ne vaut pas le mur de l'Atlantique, mais tout de même...

En principe, il n'est pas question pour les Allemands de reculer. Hitler a ordonné la résistance. Dans le même temps, le Fùhrer a décidé de mettre en place, dans le plus grand secret, une ligne de défense qui courrait de la Somme au Jura. Deux jours après le débarquement, le 17 août, un ordre arrive de l'état-major de la Wehrmacht. Les troupes qui sont positionnées à l'ouest du Rhône se replieront jusqu'en Bourgogne. Celles qui se trouvent à l'est du fleuve maintiendront le contact avec l'ennemi. Elles combattront jusqu'au dernier homme pour empêcher que Toulon et Marseille ne tombent aux mains des Alliés.

Les troupes d occupation de la région alpine protégeront la retraite de la XIXe armée, puis prendront la direction de l'Italie. Les Allemands ont reçu l'ordre de détruire, au cours de leur repli, tout ce qu'ils ne peuvent pas emporter. Ce n'est pas la débandade, mais un repli dans l'ordre, pied à pied, avec ici et là des combats acharnés, souvent une répression terrible contre les civils et les maquisards, des *«terroristes»*, qui mènent une guérilla intensive et efficace, toujours de lourdes pertes.

Ce que redoutent Hitler et ses généraux, c'est qu'en donnant trop tard l'ordre de repli aux armées du Sud de la France, elles ne soient prises dans les tenailles de l'ennemi. Car il est évident que les Alliés disposent d'une incontestable supériorité matérielle. Les dix mille bâtiments de la *Naval Western Task Force*, parmi lesquels trente-quatre unités françaises de gros tonnage, les deux mille appareils embarqués de la *Mediter-ranean Allied Air Force*, les milliers de tonnes de bombes et les quantités incalculables de projectiles dont disposent les Alliés démontrent, à l'évidence, que les Allemands livrent un combat d'arrière-garde, qu'ils ont intérêt à regrouper leurs forces à l'ouest du Rhin pour mieux défendre leur territoire national. Le général de Lattre et ses subordonnés français en sont, eux aussi, conscients, tout comme les généraux américains. Dans son instruction personnelle et secrète du 6 août, de Lattre résume sa conception de la manœuvre : *« La vitesse sera, avant tout, le facteur essentiel du succès : vitesse dans la recherche constante du débordement par les hauts du terrain, vitesse dans l'exploitation hardie de toute occasion favorable à l'évolution rapide de la manœuvre ».*

Ce sont ces brillants résultats qui justifient l'opération *Anvil-Dragoon.* D'autant que par Marseille, Toulon et Port-de-Bouc, des vivres, du matériel, du carburant, des véhicules sont acheminés vers les champs de bataille. En deux mois et demi, 525 000 tonnes sont ainsi déchargées, tandis que 700 000 parviennent jusqu'aux ports de la Manche. Le succès *d'Overlord* dépend aussi *à'Anvil-Dragoon.* Grâce à ces deux opérations coordonnées et complémentaires, la libération du territoire national sera considérablement accélérée. ?

4.8 - Le mot du trésorier :

Vous pouvez vous procurer ci-après les articles suivants :

- Insigne : 15, 00 €

Ces prix s'entendent Franco de port.

- Insigne : 10, 00 €

Ces prix s'entendent sans frais de port.

Commandes à passer auprès du MDL/C Zanette Claude. Joindre le chèque à la commande à l'ordre de : **Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs.**

Rappel : la cotisation annuelle est de 26, 00 € et 13, 00 € pour les veuves.

& & &

Pour info et plus spécialement pour les nouveaux adhérents, il vous est possible de vous procurer certains numéros Info 12 antérieurs à votre adhésion.

Si vous désirez plusieurs numéros, merci de m'envoyer un mail et le tarif vous sera communiqué en conséquence.

5 - Nouvelles des camarades

5.1 - Nouvelles adhésions :

Membre sympathisant :

Major Plonquet Christian demeurant 40 Grand Rue - 08140 Daigny

Etait au 18ème Dragons Mourmelon – 4ème Dragons Olivet – Centre sportif d'équitation militaire Fontainebleau – DPMAT Bureau ABC 11 Réserve - secrétaire attaché de défense ambassade de France Bangui – EMA Paris.

5.2 - Changement d'adresse postale, téléphone ou courriel :

Néant.

5.3 - Nos joies :

Néant.

5.4 - Nos peines :

10 ans déjà que le général de Sury d'Aspremont Charles-Henri nous a hélas quitté ! A cette occasion et en témoignage de notre reconnaissance, les anciens du 12ème Régiment de Chasseurs ont tenu à faire déposer sur sa tombe à Passonfontaine quelques fleurs.

Message de madame de Sury d'Aspremont Agnès :

« Je remercie l'amicale des Anciens du 12 de cette attention qui me touche beaucoup. Cela fait dix ans qu'il a rejoint le Seigneur et il nous accompagne dans la prière ».

& & &

* Décès du Maréchal des logis chef Pierre Dresse à l'âge de 89 ans le 27 juin 2023.

ELOGE FUNEBRE : - La Fontaine Tuaud

Monsieur DRESSE Pierre – 06 décembre 1933 – Sedan (08)

C'est avec émotion que nos amis de la Société des Membres de la Légion d'honneur, des Médaillés Militaires, de l'Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite et de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord ont appris la disparition de notre camarade et ami Pierre, que nous accompagnons aujourd'hui.

J'ai le triste privilège de t'adresser Pierre cet ultime ADIEU.

Le drapeau tricolore devant nous est hautement symbolique pour toi, pour nous tous. En ces instants difficiles n'est-il pas le signe de notre union, de notre force, de notre reconnaissance dans les valeurs de la République pour te rendre cet ultime hommage.

Oui Pierre tu peux en être fier et nous regarder de très haut !

Tu es né le 06 décembre 1933 à Sedan (08).

Tu as 09 ans, en 1942, quand ton père rentre des camps de concentration. Il décède peu de temps après et ta mère étant gravement malade, tu es placé en orphelinat.

En 1949, tu es placé dans une ferme comme ouvrier agricole, puis dans une entreprise de travaux publics puis dans une usine à Balan (08).

Le 21 avril 1954 tu souscris un engagement dans l'Armée et rejoins le 3ème Génie à Charleville Mézières. Tu es alors mis en route vers le 2ème Régiment de Cuirassiers pour y faire tes classes.

A l'issue, tu es affecté au 20ème Régiment de Dragons à Vannes pour une préparation pour l'AFN et mouvement sur l'Algérie, secteur de Constantine.

Cette unité est tout particulièrement chargée des missions de surveillance, renseignements et embuscades.

A cette occasion, les 29 et 30 avril 1957, en mission dans le djebel Halfa, accroché par un élément rebelle, ton sang froid et ton allant t'ont permis, en tant que chef de pièce, de prendre pied sur une crête tenue par l'ennemi.

Cette action t'a value d'être cité à l'ordre du Régiment avec attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de Bronze.

Tu rentres une première fois en métropole le 20 mars 1958 et reconduit ton contrat d'engagement le 03 juillet de la même année.

Le 06 juillet 1958 retour à ton ancienne unité cantonnée cette fois à l'Alma (Algérois) puis retour en France le 07 juin 1960.

Le 03 juillet 1960, retour une troisième fois au sein de ton régiment, toujours stationné à l'Alma, puis à Kouif (frontière Tunisienne).

Au cours des opérations militaires menées en Kabylie et région de Négrine, tu démontres une nouvelle fois de belles qualités de courage et de sang-froid, en tant que Sous-officier, cette fois.

Le 26 février 1961 dans le Djebel Kemakem (sous-secteur de Negrine – Zone Sud-Est Constantinois), tu t'es tout particulièrement distingué par ta rapidité d'intervention, au cours d'un combat contre un fort élément rebelle qui va perdre, à cette occasion 52 hommes et 42 armes.

Cette nouvelle action de feu te vaut une citation à l'ordre de la division avec l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire - étoile d'Argent.

Ce troisième séjour en Algérie se termine le 30 novembre 1962 pour alors rejoindre la 41ème Compagnie de Camp stationnée à Laudun l'Ardoise (30).

Le 01 février 1964 tu es affecté au 12ème Régiment de Chasseurs à Sedan puis, du 01 décembre 1964 au 02 juillet 1970, l'Escadron de Commandement et de Services qui sera ta dernière affectation.

Tu es rayé des contrôles de l'Armée Active le 03 juillet 1970 après 16 ans et 03 mois de service.

Ce sera ensuite un retour vers la vie civile et tu prendras définitivement ta retraite le 01 janvier 1994.

Cet éloge serait incomplet si tu n'étais pas honoré de tous tes états de service et récompenses qui ont été le fruit de ton esprit patriotique, de rigueur, de discipline et de dévouement.

Tout d'abord la Légion d'honneur. Tu as été nommé au Grade de ‘’ Chevalier ‘’ par décret du 07 avril 2017, insignes qui t'ont été remis à l'occasion des cérémonies du 08 mai 2017 sur la place de Saint Nazaire.

La prestigieuse Médaille Militaire qui t'a été concédée le 25 mars 1967.

Les mots VALEUR et DISCIPLINE sont gravés sur la Médaille comme sur son drapeau ; ils en rehaussent toute sa valeur.

Mais nous ne devons pas non plus oublier :

- La Croix de la Valeur Militaire avec citations à l'ordre du Régiment et de la Division,
- La Croix du Combattant ‘’ AFN ‘’,
- Le Titre de Reconnaissance de la Nation ‘’ AFN ‘’,
- La Médaille Commémorative des Opérations de Maintien de l'Ordre en ‘’ AFN ‘’

…...qui sont la juste récompense de ta manière de servir tout au long des années passées au sein de l'Armée.

Tu resteras attaché à tes convictions, ton adhésion aux associations patriotiques en est le meilleur témoignage. Membre de la Légion d'honneur depuis 2017, Médaillé Militaire depuis 1970, FNACA depuis 35 ans, et UNSOR depuis 2011.

Que la considération dans laquelle nous tenions Pierre, notre camarade et ami, que notre sympathie et notre affection dont nous vous assurons, vous aident à surmonter cette douloureuse épreuve à toi Madeleine, son épouse, ta famille, tes proches et amis.

Pierre, tous tes camarades de la Légion d'honneur, des Médaillés Militaires, de l'UNSOR et de la FNACA se joignent à moi pour t'adresser notre FRATERNEL ADIEU.

& & &

* Le 14 septembre 2023, décès de Monsieur Jérémy Colas à l’âge de 40 ans. Il était le fils de notre camarade le brigadier-chef Hubert Colas. La cérémonie religieuse s’est déroulée le 21 septembre en l’église de Pouru Saint Rémy (08).

* Décès du dernier Cadet de Saumur, officier du train, le commandant Yves Raynaud est décédé le 29 septembre à 104 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 5 septembre en l'église Saint Hilaire à Toulouse.

* Décès le 10 octobre 2023 de Monsieur Eric Ulpat à l’âge de 61 ans, fils du lieutenant-colonel Claude Ulpat. La cérémonie religieuse a eu lieu le 16 octobre en l’église Saint Nicolas à Rethel. Monsieur Eric Ulpat était président du Club de Roller-hockey à Rethel (08).

* Décès du général (2s) Bernard Lefebvre le 26 octobre à l’âge de 81 ans. Il a été Vice-Président de l'UNABCC de 2009 à 2019 puis Vice-président d'honneur de l'UNABCC.
Ses obsèques ont eu lieu le 2 novembre en l'Eglise Saint Jean Baptiste de Sceaux (92).

& & &

Le sergent Gauchot, entré dans l'armée en 2014, était déployé en Irak depuis le 21 mai 2023, au sein de l'opération Chammal, qui " *contribuait à la formation* " de l'armée irakienne "*dans le domaine de combat d'infanterie et de secourisme en combat*". C'est dans le cadre de ses missions de formation que le militaire a perdu la vie.

Le sergent Baptiste Gauchot, membre du 19ème régiment du génie de Besançon, est mort vendredi 18 août en Irak après un grave accident de la route. Il avait 26 ans. "*En fin d'après-midi, le sergent Gauchot accompagné d'un second militaire, a été très grièvement blessé lors d'une sortie de route de son véhicule*" indique le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, dans un communiqué. "*Il participait à une mission d'instruction des forces armées irakiennes*" complète l'Élysée.

Malgré une prise en charge rapide et alors qu'il était opéré d'urgence à l'hôpital d'Erbil, il a succombé à ses blessures. Son camarade, gravement blessé, est pris en charge dans un hôpital militaire à Bagdad.

&&&

Le dimanche 20 août 2023, lors d'une mission opérationnelle en Irak, l'adjudant Nicolas Latourte appartenant au 6ème régiment du génie d'Angers depuis 2013 a tragiquement perdu la vie.

Au cours de la soirée, alors qu'il participait à un exercice d'entraînement au combat en zone urbaine, l'adjudant Latourte a subi des blessures mortelles.

Immédiatement pris en charge, il a été rapidement transféré par hélicoptère vers un hôpital militaire à Erbil. Malheureusement, malgré les efforts de l'équipe médicale, son décès a été constaté.

Mardi 29 août, un hommage dans l'intimité a été rendu à l'adjudant Nicolas Latourte par ces compagnons d'armes au 6ème régiment du Génie d'Angers auquel le militaire, tué en Irak, appartenait.

& & &

Le sergent Nicolas Mazier, des forces françaises spéciales, a été tué dans une opération antiterroriste en Irak le 29 août 2023.

Il opérait depuis le 19 juillet dans le cadre de l'opération Chammal, le volet français de l'opération de la coalition internationale Inherent Resolve contre Daesh, créée en 2014, et qui compte 600 militaires français déployés dans la région. Célibataire et sans enfants, cet ancien engagé volontaire de l'armée de terre avait rejoint l'armée de l'air et de l'espace en 2017, avant d'être affecté dans les forces spéciales en 2021.

& & &

Jeudi 9 novembre, Clément Elard, un fusilier marin âgé de 26 ans a été retrouvé sans vie lors d'une " marche d'aguerrissement dans la vallée de la Mahateaho à Hitiaa o te ra ". mission de courte durée au sein du groupement aéronautique militaire de Faa'a des Forces armées en Polynésie française (FAPF). Le groupe, constitué de " 9 marins du détachement de la Force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) " a été " surpris par la montée des eaux ". C'est " lors du franchissement d'un gué " que le quartier-maître de 1ère classe âgé de 26 ans a été emporté par le courant.

Originaire de Sibiril, où vit toujours son père, Clément Elard avait un appartement à Brest. C'est là qu'il a commencé à servir, au bataillon de fusiliers marins Amyot d'Inville, quand il s'est engagé dans la Marine nationale en 2018 après avoir travaillé pendant un temps comme ouvrier agricole, du côté de Cléder. Depuis 2020, Clément Elard avait rejoint la compagnie de fusiliers marins Bernier, à Lanvéoc, où il était toujours affecté. Mais c'est bien dans le Nord-Finistère qu'il avait ses attaches. Là qu'il revenait dès qu'il pouvait. Notamment chez Guillaume, son grand frère dont il était très proche, à Plougoulm, qui habite en colocation avec Alexandre, l'un des meilleurs amis des deux frangins. « C'est quelqu'un sur qui on pouvait compter, témoigne celui-ci. On pouvait tout lui demander, il répondait oui… C'était un bon vivant, drôle, qui aimait et savait faire la fête. Et surtout, un bon gars, d'une gentillesse extrême ». Un garçon simple, très apprécié et très entouré. « C'était quelqu'un de solaire avec la joie de vivre, le mot pour rire, le sourire tout le temps… Un boute-en-train toujours positif et apprécié de tous ses proches. Il avait un sens profond de l'amitié, quelqu'un de vraiment loyal », le dépeint encore Kristen.

& & &

Monsieur Léon Gautier.

Le commando Kieffer vient de perdre son dernier combattant. À 100 ans, Léon Gautier était l'ultime représentant des commandos du débarquement de Normandie du 6 juin 1944, dont les 177 hommes ouvrirent la voie, avec leurs frères d'armes britanniques, aux 133 000 soldats alliés.

Né en 1922, dans un village breton meurtri par la guerre où chaque maison portait le portrait drapé de crêpe noir d'un fils ou d'un frère tué au front, Léon Gautier entendit la déflagration de la Seconde Guerre mondiale comme un appel à défendre son pays. Seule la Marine acceptait les volontaires mineurs. Du haut de ses dix-sept ans, l'élève carrossier devint apprenti canonnier, participa aux premiers combats de la guerre, défendit Cherbourg des Allemands. Refusant la fatalité de la défaite, il traversa la Manche en juillet 1940 et rallia les Forces navales françaises libres à Portsmouth. Au-dessus et au-dessous des mers, arpentant la surface de l'Atlantique à bord du Gallois et les fonds méditerranéens avec le sous-marin Surcouf, il compta dès lors parmi ces marins de l'ombre qui n'avaient pas renoncé à croire en l'avenir de la France et en ses valeurs.

Il était destiné à les servir plus encore. Il fut sélectionné par le capitaine de corvette Philippe Kieffer pour faire partie des 177 commandos français qui débarqueraient aux côtés des anglo-saxons sur les côtes normandes, et qui toucheraient terre les premiers. Après un an d'un redoutable entraînement en Écosse, il s'élança sur la plage de Colleville-sur-Orne le 6 juin 1944, et reconquit le sol normand mètre par mètre durant 78 jours de combats, couronnés par une héroïque charge finale à la baïonnette à Saint-Maclou. Les éléments naturels même semblèrent jouer en faveur des alliés : des rafales de vent avaient enfoui les mines antipersonnel sous un demi-mètre de sable, qui les empêchèrent d'exploser. Mais au soir du 6 juin, le commando avait perdu dix de ses hommes, quarante-quatre fin août 1944. Lorsque la France fut libérée, seuls vingt-trois de ses camarades et lui n'étaient ni morts ni blessés.

La paix revenue, Léon Gautier sut construire sa vie d'homme. Lorsqu'il retraversa la Manche après-guerre, ce ne fut pas cette fois par amour d'une cause, mais par amour d'une femme. Il partait épouser une Anglaise du corps des transmissions qu'il avait rencontrée lors de son année d'entraînement, elle aussi actrice du Débarquement. D'abord ouvrier carrossier en Angleterre, l'ancien commando travailla ensuite pendant sept ans au Cameroun et au Biafra pour le Comptoir français d'Afrique occidentale. Il sut alors donner un nouvel essor à sa carrière en reprenant des études, qui lui permirent de s'installer dans l'Oise comme expert automobile.

Il passa les dernières décennies de sa vie à Ouistreham, à l'endroit même où il avait débarqué, pour mieux faire vivre le musée du commando Kieffer et présider l'Amicale de ses anciens. Animé par une ardente soif de transmettre, il ne cessait de raconter ses cinq années de guerre à un parterre de collégiens et lycéens aussi impressionné par son récit que par l'humilité tranquille qui l'imprégnait : *« Nous ne sommes pas des héros, nous n'avons fait que notre devoir »*, répétait-il. Il est cependant des moments de l'histoire où l'exercice du devoir atteint des difficultés héroïques. Léon Gautier unissait les vertus du guerrier et celles de l'artisan de paix, que nul ressentiment n'animait, mais au contraire une volonté de pardon et d'union. Son amitié profonde avec un ancien soldat allemand installé en Normandie, Johannes Börner, en était l'illustration éclatante. Les frères jadis ennemis témoignaient fréquemment à deux voix, et les images d'une de leur accolade en 2014 émurent le monde entier.

5.5 - Nouvelles des uns et des autres :

**** AUBRY Richard, lieuenant-colonel :*** *(12.07.2023)*

« Bonjour Philippe.

Merci de l'envoi du dernier bulletin de l'Info 12. C'est très apprécié. Sincères félicitations, encore une fois, pour votre travail remarquable.

J'espère que vous passez un bel été malgré la tourmente que la France a vécu dernièrement.

Bonne journée et vive les deux Douzièmes,

Richard ».

**** COULON Bruno, brigadier-chef :*** *(11.12.2023)*

Le 12ème Chasseurs sur Facebook :

« Sur Facebook, je suis les publications d'un groupe intitulé '' Sedan autrefois '' qui regroupe et met en ligne des photos et documents anciens sur la ville de Sedan.

Dernièrement, l'équipe administratrice du groupe a proposé la création d'un album photos sur le 12ème régiment de chasseurs qui a rythmé la vie de la cité pendant plus de vingt ans.

J'ai trouvé l'initiative très intéressante et j'ai contribué à enrichir l'album. D'autres anciens ont suivi avec leurs photos et documents. On a ouvert un échange de commentaires et de discussions acharnées.
Ce qui me fait dire que le 12ème régiment de chasseurs est toujours présent dans le souvenir des Sedanais ».

***** ***<u>DUMAY Jackie, brigadier-chef</u> :*** *(13.07.2023)*

Nous envoie une photo d'un défilé du 12ème Chasseurs en 1937 avenue Philippoteaux à Sedan.

***** ***<u>PERRODON Michel, général de brigade (2S)</u> :*** *(04.07.2023)*

« Monsieur le président, mon cher Paul, mon cher secrétaire, je termine tout juste le dernier bulletin du 12ème. Toutes mes félicitations pour cette réussite. Il est passionnant d'un bout à l'autre...et, bien sûr, la nostalgie est de rigueur !
Pardon pour mon infidélité permanente. Je ne serai donc pas à vos rendez-vous, car je dois donner la priorité à ma nombreuse famille, dont une veuve avec 5 enfants en bas âge. Ce n'est pas simple !
Bravo pour toutes vos actions que je suis malgré tout avec attention.
Très cordialement ».

***** ***<u>de GUIRINGAUD François, chef d'escadrons</u> :***

<u>NDLR</u> : En effectuant des recherches sur internet, la rédaction a découvert l'article ci-dessous paru dans le journal '' Le Petit Journal ''. Nous le publions ci-dessous, avec l'accord du chef d'escadrons François de Guiringaud.

François de Guiringaud lors de la réunion.

Conférence ‘’ Opération Melpomène ‘’.

« Mercredi 19 avril 2017, François de Guiringaud a présenté à la Médiathèque de Castelsarrasin, devant une salle comble, ‘’ l’opération Melpomène ‘’. Après avoir expliqué comment il avait décrypté le manuscrit laissé par son père et fait de nombreuses recherches, il nous a fait revivre ce qu’étaient les messages personnels diffusés par la BBC pendant la guerre.

C ‘est ainsi que l’on a découvert que Melpomène, la muse du chant et de la poésie, a été utilisée par le BCRA (les services secrets de la France Libre) pour indiquer par son parfum la date de l’opération visant à exfiltrer de France occupée René Massigli et Louis de Guiringaud.

Mais les évènements tant météorologiques que techniques ont fait reporter l’opération. L’embarquement sur une petite plage de la Côte d’Azur est remplacé par un départ par avion clandestin depuis la région lyonnaise.

De nouveaux messages faisant appel cette fois à une panthère se promenant à Pékin ou à Québec ont été diffusés avant de mentionner un chimpanzé.

Finalement, le petit avion qui emporte René Massigli vers l’Angleterre a bien failli se perdre en mer et ne jamais arriver à cause d’une fiole de whisky mal placée… ».

En fin de réunion, François de Guiringaud a dédicacé son livre ‘’ Melpomène, la panthère et le chimpanzé ‘’, publié par l’A.S.P.C aux Editions La Brochure.

Source : internet
Quotidien : Le Petit Journal

*** *<u>TRINQUAND Dominique, général</u> :*** *(octobre 2023)*

Le 24 février 2022, lorsqu'il déclenche une opération militaire pour envahir l'Ukraine, Vladimir Poutine ne viole pas uniquement l'intégrité territoriale d'un pays : le président russe bouleverse dans le même temps l'équilibre géostratégique précaire qui régnait depuis 1945. Au-delà de ce conflit qui n'implique en apparence que deux parties, un monde s'effondre. Dans le même temps, un autre voit le jour. Les géants d'hier entament une phase de transformation, tandis que la guerre en Ukraine démontre le caractère essentiel de la résilience des sociétés pour se protéger.

Se fondant sur son expérience, le général Trinquand propose dans cet ouvrage une analyse politique et militaire précise de ce monde à venir dans lequel les périls à vaincre et les défis à relever seront nombreux. Un éclairage essentiel pour tout comprendre des mouvements géostratégiques et des nouveaux rapports de force.

<u>NDLR</u> : Prix en librairie : 19 €.

55.1 - Recherche :

Le secrétariat a reçu une demande de madame Séverine Wilwers à savoir si certains anciens du 12 auraient des photographies de son père l’adjudant-chef Michel Duchene, décédé. Il était au 12 fin des années 1970 jusque 1983 où il a été ensuite muté au 1er Régiment de Chasseurs à Thierville-sur-Meuse. Si réponse positive merci de transmettre au secrétaire qui fera suivre.

6-Nostalgie :

Le général de brigade (2S) Michel Perrodon est né à Saumur, le 14 janvier 1948. Il est marié avec Laurence et père de 7 enfants qui s'étagent de 40 à 25 ans. Il a 20petits-enfants. Son fils aîné Geoffroy est capitaine et commande une compagnie du 126ème RI.

Après des études secondaires au Collège Stanislas à Paris, une préparation au Collège Militaire d'Aix en Provence, il entre à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr en 1968. Ayant opté pour l'Arme Blindée Cavalerie, il suit le cours d'application à Saumur, puis choisit le 30ème Régiment de Dragons, régiment de chars stationné à Valdahon, où il servira 4 ans en qualité de chef de peloton.
Affecté en 1975 au 12ème Régiment de Chasseurs à Sedan, régiment de cavalerie légère, il commande successivement le 4ème, puis le 1er escadron, avant de servir au bureau opérations.
En 1980, il est muté à l'Ecole d'application de l'arme blindée et de la Cavalerie, où il est nommé instructeur d'officiers-élèves.
De 1983 à 1985, il sert à l'état-major de la 14ème Division d'Infanterie à Lyon et s'inscrit à l'Université Jean Moulin, obtenant un DEA de Défense et Sécurité.
Après deux ans à l'Ecole Supérieure de Guerre de Paris, il est affecté comme officier « opérations » au 3ème Régiment de Hussards de Pforzheim (RFA), régiment de reconnaissance du 2ème Corps d'armée.
En 1989 il est envoyé en Grande Bretagne pour servir en qualité d'Officier de liaison auprès de l'Etat major de l'armée de terre britannique et de trois écoles d'application.
Rentré en France en 1992, il prend le commandement du 4ème Régiment de Cuirassiers à Bitche. Ce régiment est l'un des 3 régiments de chars de la 1ère Division Blindée, composante française majeure du Corps Européen.
En 1994, il est affecté à Paris comme professeur au Cour Supérieur d'Etat-Major, où il exercera durant deux années.
En 1996, il est sélectionné pour suivre le stage du Royal College of Defence Studies de Londres, l'équivalent britannique du CHEM-IHEDN.
De 1997 à 2000, il prend les fonctions d'attaché des forces terrestres auprès de l'ambassade de France à Londres.
Revenu à Paris à l'été 2000, il est affecté au Collège Interarmées de Défense pour commander l'une des divisions de ce collège, tout en exerçant la responsabilité du cours consacré à l'Armée de terre.
Muté au cours de l'année 2002 à l'Institut des hautes études de défense nationale, il est nommé chef du Service Session Nationale. Charge qu'il occupera pendant trois ans, jusqu'à ce qu'il soit nommé général de brigade en décembre 2004.
Le général (2S) Michel Perrodon, chevalier de la Légion d'Honneur et officier de l'Ordre National du Mérite, a pris la direction des actions territoriales de l'IHEDN en juillet 2005, puis celle des Sessions et des Relations avec les Auditeurs en septembre 2006. Il devient alors chargé de mission pour les Associations de l'IHEDN et conseiller pour les « Trinômes académiques » auprès du directeur.
De 2012 à 2015, il est Délégué général de la Saint-Cyrienne où il a la joie de reprendre le contact avec notre bonne école de Saint Cyr.
En 2016, il se retire dans sa propriété familiale près d'Avignon, où il exerce quelques activités paroissiales.